



hannut
tour des villages
2025

Merdorp

Dossier Patrimoine

2^e édition, revue et complétée

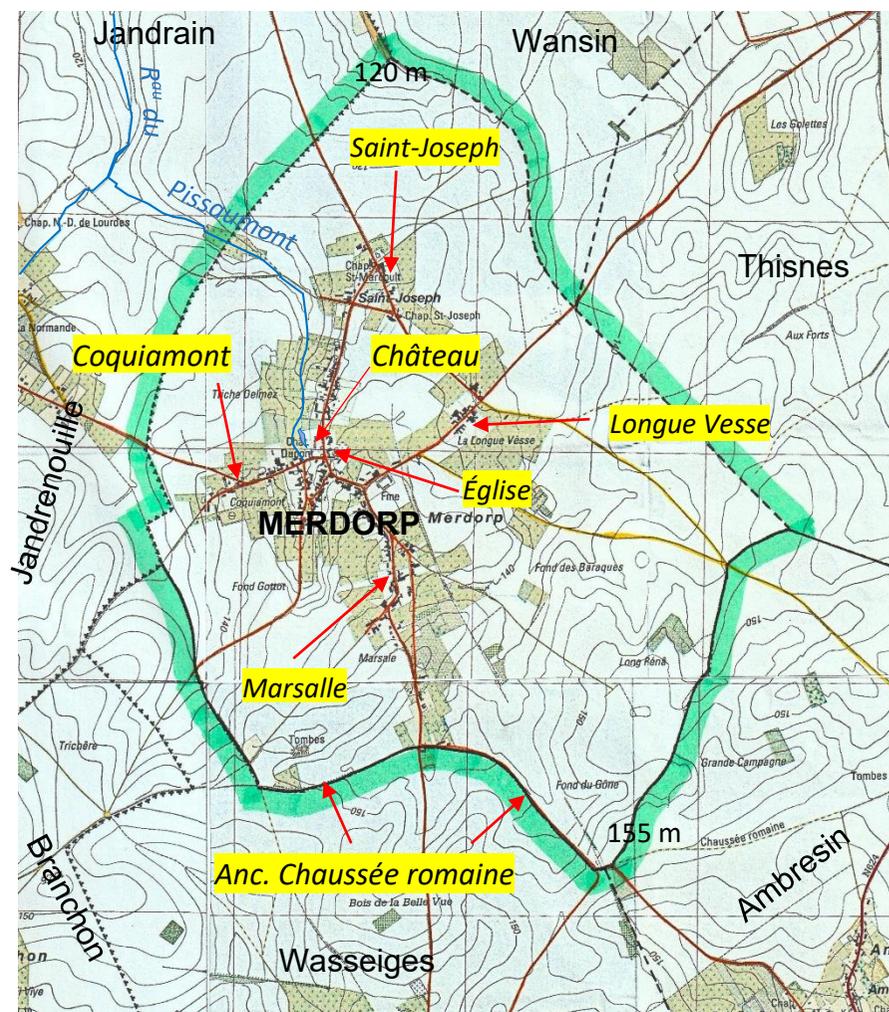
Table des matières

Le village et son histoire.....	3
L'église Saint-Remy	80
Le Presbytère.....	111
La maison communale et les écoles	115
Le château	127
Les grandes fermes historiques	146
Le village des 18 ^e , 19 ^e , 20 ^e et 21 ^e siècles.....	167
Les chapelles et monuments religieux	173
Les chemins et sentiers autour du village.....	182
Les entreprises et artisans	198
La bataille de Hannut en mai 1940.....	212
Les activités du Comité de Village de Merdorp	218
Visite virtuelle des bâtiments remarquables de Merdorp	221
Bibliographie	225

Ce dossier a été élaboré par M. Oswald VOPAT dans le cadre du « Festival 2025 de Musique et du Patrimoine de Hannut » organisé en avril 2025 par l'ASBL « Le Tour des Villages de Hannut ».

Son relief est très peu marqué. Son point culminant se trouve au milieu des champs à proximité de la limite avec Ambresin : environ 155 m. Le point le plus bas a une altitude proche de 120 m, à la limite de Wansin et de Jandrain. Le village, au départ situé près de l'église, s'étend aujourd'hui le long des routes qui y mènent, et rejoint ses différents hameaux : *Saint-Joseph* sur la route de Jandrain, *Longue Vesse* sur la route de Thisnes, *Marsalle* sur la route de Wasseiges, *Coquiamont* sur la route de Jandrenouille.

Au milieu des champs ondulent de nombreux chemins agricoles, parfois revêtus, souvent en terre.



Le centre du village regroupe l'église Saint-Remy, l'ancienne maison communale, les écoles commu-

nales, le château et quatre anciennes grandes fermes. Il s'est développé à proximité de l'ancienne source du ruisseau du Pissaumont, qui formait autrefois un étang long de quelques centaines de mètres et large d'une dizaine, à l'emplacement de la rue du Marquat. Cet étang a été progressivement asséché à partir du 19^e siècle, afin d'y construire des maisons et de prélever l'argile se trouvant sur le fond pour en faire des briques. Aujourd'hui, le ruisseau du Pissaumont ne présente plus à Merdorp qu'un petit filet d'eau, qui prend officiellement sa source dans le parc du château.

En 1602, le peintre valenciennois *Adrien de Montigny* a peint sur commande du duc *Charles de Croÿ* plus de 2 500 gouaches pour illustrer les fameux *Albums de Croÿ*. Il s'agissait de cartographe et représenter par des vues cavalières les paysages des villes, villages, forêts, cours d'eau, châteaux et propriétés appartenant à l'époque au duc Charles de Croÿ, ou des provinces où ce duc a exercé une autorité administrative au tournant des 16^e et 17^e siècles. Les arrière-plans semblent le plus souvent avoir été faits de mémoire, ou reconstitués et inventés en atelier en hiver, alors que *de Montigny* faisait ses

croquis de terrain du printemps à l'automne. Ces arrière-plans, tout comme les premiers plans (souches, arbres, talus de chemins...) ne sont donc pas toujours fidèles. Mais les vues de villages et de châteaux sont considérées comme des documents historiques de grand intérêt, même si les historiens y ont rétrospectivement noté quelques erreurs (dans les orientations par exemple).



Une copie de la gouache représentant Merdorp se trouve ci-dessus. On y remarque une pièce d'eau, longue et étroite, sur la droite de cette vue : il s'agit de l'étang de la rue du Marquat. L'ancienne église est représentée par Adrien de Montigny, entourée de l'enclos herbeux — le cimetière — qui sert de lieu de réunion à la communauté villageoise. Le peintre a dû se placer au nord du village pour avoir non seulement l'étang à sa droite et l'église à sa gauche, mais aussi la pente du coteau, même s'il les a rendus avec maladresse. Autour de l'enclos paroissial, une place de terre battue est bordée par quelques maisons dont le toit est couvert de chaume. Au premier plan, par contre, les hautes toitures laissent supposer l'existence de logis importants, dont l'un est doté d'une annexe perpendiculaire.

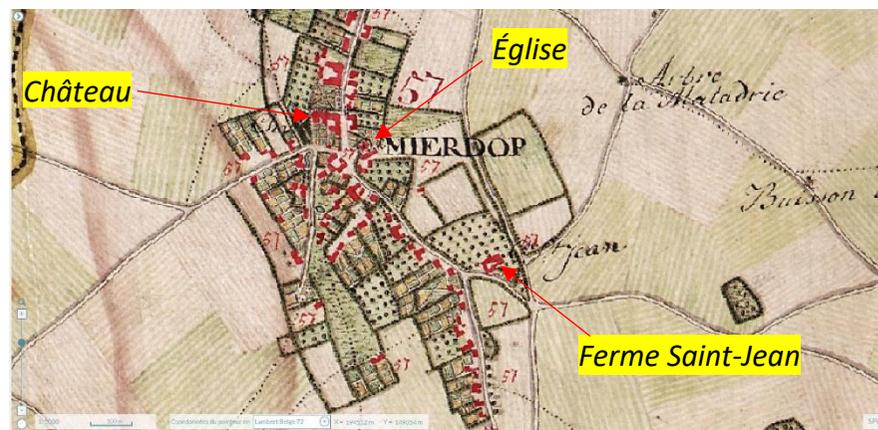
Origine du nom du village

Le nom de *Merdorp* pourrait avoir une origine franque. Le préfixe *Mer-* dériverait du vieux germanique *Mari-* signifiant *Mare* (ou étang) et le suffixe *-dorp* proviendrait de *-thurpa* signifiant *ferme* : *Merdorp* serait alors la « ferme (proche) de la mare ».

Une tout autre explication pourrait être la suivante : certaines pierres tombales mentionnent l'appellation

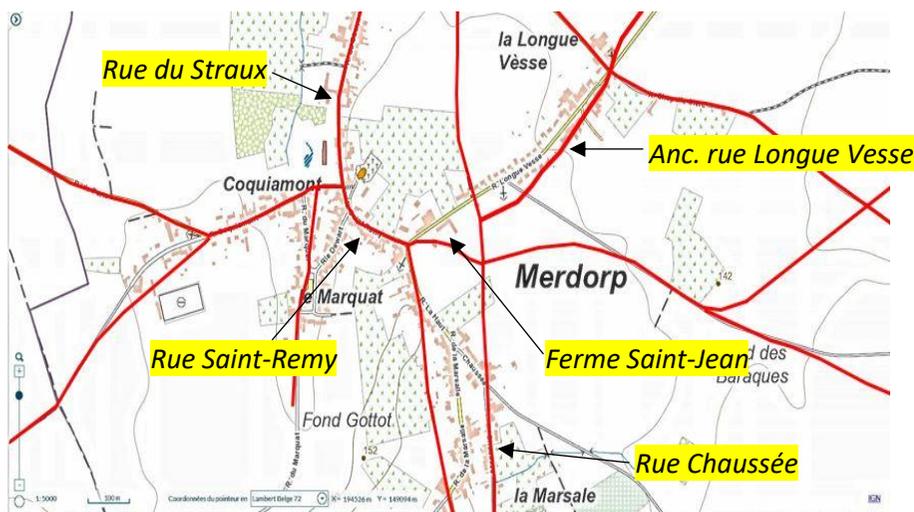
Meridici Orp, c'est-à-dire *Orp du Midi*, par rapport à Orp-le-Grand et Orp-le-Petit situés plus au nord. Ce *Meridici Orp* aurait été abrégé en *Merdorp*.

Le nom a connu diverses graphies au cours du temps : il s'écrit successivement *Mierdop*, *Meridorp*, *Meredorp* puis finalement *Merdorp*. Le wallon qui était parlé autrefois à Merdorp était le wallon namurois. Dans cette langue, le village s'appelait *Mierdo*.



Sur la carte de Ferraris datant du troisième quart du 18^e siècle, il est noté *Mierdop*. À cette époque, l'essentiel du village s'étendait le long de la rue du Straux, où une grande ferme en carré et l'ancêtre du château sont bien visibles, et de la rue Saint-Remy (noms actuels). Sur la carte, cette dernière semble avoir été anormalement étirée et la mise à l'échelle ne semble

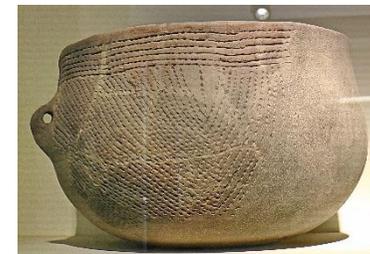
pas correcte. La rue Longue Vesse ne passait pas encore au nord de la ferme Saint-Jean à cette époque. Un chemin aujourd'hui disparu la longeait par le sud, en passant sur le jardin actuel du logis. La rue Chaussée actuelle était prolongée vers le nord par un chemin aujourd'hui disparu, qui se dirigeait vers Jandrain. La rue Longue Vesse en provenance de Thisnes rejoignait ce chemin à l'est de la ferme. Sur la carte actuelle de Merdorp ci-dessous, les chemins qui existaient au 18^e siècle ont été superposés en rouge.



Le tracé des chemins dans les parties sud et est du village a donc fortement changé entre les 18^e et 20^e siècles.

Des premiers hommes sédentaires aux Celtes

La première civilisation sédentaire qui s'est installée en Hesbaye est la civilisation « omalienne », environ 5 000 ans av. J.-C. Pour la conservation des réserves alimentaires et pour le transport de l'eau, les agriculteurs sédentaires fabriquaient de remarquables poteries de terre cuite qu'ils décoraient en y dessinant des rubans, d'où le qualificatif de « rubanée » donné à leur civilisation. Des fragments de poterie, des tessons, des silex, ont été mis au jour lors de fouilles à Lens-Saint-Ser-



vais et des traces de maisons communautaires préhistoriques y ont été repérées. Ces habitations rectangulaires de 20 à 30 m de

long étaient construites en bois et torchis (mélange de

terre, d'eau et de paille hachée, plaqué sur un clayonnage en bois). Nul doute que ces premiers agriculteurs ont travaillé la terre également à Merdorp ou y ont fait paître leur troupeau.

Près de mille ans plus tard, les vallées de la Meuse et du Geer étaient densément occupées par des hommes sédentaires appartenant à la civilisation Michelsberg. Cela s'est produit vers le milieu du néolithique (entre 4 300 et 3 600 av. J.-C.). C'était l'époque de la pierre polie caractérisée par la belle

hache souvent triangulaire et par la pointe de flèche à pédoncule et à ailerons. De nombreux sites d'extraction et de taille du silex ont été



Têtes de flèches en silex du milieu du néolithique

identifiés dans les bancs de craie qui dominent la rive gauche de la Meuse. Le village d'Avennes était un centre très important de cette activité minière. Des puits et des vestiges d'ateliers de débitage du silex y ont été repérés à plusieurs endroits, de même qu'à Latinne. À quelques kilomètres au nord de Merdorp, des fouilles effectuées à la limite entre Wansin et Petit-Hallet, au lieu-dit *Les Monts*, ont permis de découvrir ce qui fut l'exploitation d'une carrière (à ciel ouvert) de

silex. Ces hommes cultivaient les sols et étaient semi-sédentaires : ils déplaçaient leur village lorsque les sols alentour étaient épuisés. L'existence du point d'eau du ruisseau du Pissaumont a pu les attirer sur le plateau. D'autres sites connus dans notre région se trouvent à Jandrain-Jandrenouille, Braives et Meeffe.

L'âge du bronze (environ de 1 800 à 750 av. J.-C.) puis l'âge du fer (de 750 à 50 av. J.-C.) s'ensuivirent. Aucune découverte se rattachant à ces époques n'a eu lieu à Merdorp jusqu'à présent. Pourtant, plusieurs sites archéologiques de l'âge du bronze sont connus dans la région, notamment à Latinne et à Pitet. Un autre se trouve à Lens-Saint-Servais. Un peu plus loin, à Omal, six fonds de cabanes datant de l'âge des métaux ont été fouillés en 1905.

Il ne fait aucun doute qu'à Merdorp comme ailleurs le peuplement s'intensifia. Des chemins furent tracés. Ils facilitèrent plus tard la progression des armées romaines. Les cultures se développèrent. Vers 450 av. J.-C., des *Celtes* issus du nord-ouest des Alpes s'installèrent dans la région. Ils construisaient alors des cabanes également en torchis, mais destinées à abriter une seule famille. Ces habitations comprenaient une seule grande pièce, ainsi qu'un enclos pour les animaux. La région de Merdorp se trouvait proche de



la limite entre les tribus des Aduatuques et des Éburons et était probablement habitée par des *Aduatuques*, Celtes installés à proximité de la vallée de la Meuse centrale.

Les auteurs latins utilisaient déjà depuis plusieurs siècles av. J.-C. les noms de *Galli* (« Gaulois »), pluriel de *Gallus*, pour désigner les Celtes installés au nord de l'*Étrurie* (territoire des *Étrusques*, qui correspondait plus ou moins à la Toscane d'aujourd'hui), et de *Gallia* (« Gaule ») pour nommer leurs pays. La Gaule tomba progressivement sous domination romaine au cours d'une période allant du 2^e siècle au 1^{er} siècle av. J.-C. La Gaule cisalpine (nord de l'Italie) fut conquise en 203 av. J.-C. et la Gaule transalpine (Provence et partie du Languedoc) en 123 av. J.-C. La Gaule fut ensuite envahie après 120 av. J.-C. par les *Cimbres* et les *Teutons* (tribus celtes originaires du Danemark et du nord de l'Allemagne), qui furent à leur tour vaincus par les Romains en 103 av. J.-C. *Jules César* conquiert finalement les parties restantes de la Gaule (qu'il considéra comme divisées en trois parties : *Gallia Celtica*, *Gallia Belgica* et *Gallia Aquitania*) dans ses « campagnes » de 58 à 51 avant notre ère.

L'époque romaine

En 57 av. J.-C., les légions romaines commandées par *Jules César* envahirent la *Gallia Belgica* et soumièrent progressivement les populations locales. Avec la Guerre des Gaules, prirent fin, non seulement l'indépendance gauloise, mais également la civilisation celtique. Il fallut cependant attendre plusieurs décennies avant que les Romains ne s'installent réellement dans nos régions. Cette période fut ponctuée par plusieurs soulèvements de peuplades gauloises. En 54 av. J.-C., Ambiorix, le chef des Éburons, organisa l'insurrection de la Gaule Belgique contre César et massacra les légions romaines qui se trouvaient à proximité de la forteresse d'*Atuatuca*, située par certains historiens à l'emplacement de la ville actuelle de Tongres. La réaction de César fut terrible : les tribus en rébellion, parmi lesquelles se trouvaient les Aduatuques, furent exterminées si bien que le peuple des Éburons disparut de l'histoire. Les territoires conquis furent donnés plus tard à d'anciens soldats et repeuplés par des tribus pacifiées venues d'outre-Rhin (des Tongres, des Béthasiens...) et par de nombreux esclaves prisonniers de guerre. La région fut alors habitée d'un amalgame d'autochtones qui avaient survécu aux massacres et de nouveaux venus de langue et de religion

principalement germaniques.

Le *siège d'Alésia* (place forte gauloise située en Bourgogne) en 52 av. J.-C. fut une bataille décisive de la fin de la Guerre des Gaules : elle vit la défaite d'une coalition de peuples gaulois menée par Vercingétorix face à l'armée romaine de Jules César. Après avoir étouffé les derniers foyers de révolte, César affirma la souveraineté de Rome sur les territoires de la Gaule situés à l'ouest du Rhin.

De 49 à 45 av. J.-C., Rome fut déchirée par une guerre civile au sommet : César et Pompée se disputaient le pouvoir. César gagna la partie.

Après l'assassinat de César en 44 av. J.-C., il fallut encore attendre l'accession d'*Octave*, héritier de César, au titre d'*Auguste* en 27 av. J.-C. pour voir naître *l'Empire romain*. Avec le règne d'Auguste débuta pour Rome une période de stabilité politique, après un siècle de déchirements sociaux, politiques et de guerres civiles ayant agité tout l'empire territorial. En ce qui concerne la Gaule, le premier souci d'Auguste et de ses successeurs fut de réorganiser administrativement les nouveaux territoires conquis. Assez rapidement, *Atuatuca*, l'ancienne place forte des Éburons, fut transformée en ville selon un schéma de rues se

couplant à angle droit suivant les règles romaines, et fut entourée d'un long rempart en pierres dont il reste encore des vestiges aujourd'hui : *Atuatuca Tungrorum* est « l'ancêtre » de la ville de Tongres. Les plus anciens vestiges archéologiques découverts à Tongres remontent à 30 av. J.-C. Il en est de même pour les « ancêtres » d'Arlon et de Tournai.



La ville romaine d'*Atuatuca Tungrorum*

La Gaule fut partagée en trois provinces : la *Lyonnaise*, l'*Aquitaine* et la *Belgique*. La *Narbonnaise*, conquise plus de 70 ans avant le reste du territoire, possédait de son côté un statut spécifique avec un proconsul à sa tête.

Les armées romaines qui gardaient la frontière sur le Rhin avaient besoin de nourriture. La Hesbaye constituée de terres riches allait les nourrir. Au cours des deux dernières décennies av. J.-C., un réseau routier de grande valeur fut implanté entre ces cités.



La chaussée romaine Bavay-Tongres (en rouge, sur la carte ci-dessus), segment d'une des grandes voies de l'Empire qui reliait la mer du Nord depuis Boulogne jusqu'au Rhin à Cologne, fut construite sur ordre d'Auguste. Elle avait pour fonction d'acheminer les marchandises et faciliter les déplacements de l'armée. Sans doute cette voie de communication existait-elle déjà à l'époque des Celtes, mais les Romains la renforcèrent et la transformèrent en « voie de grande communication ». Des petites villes, comme Gembloux, Tongres et Maastricht furent construites sur son parcours. La limite sud de l'ancienne commune de Merdorp se trouve précisément le long de cette chaussée romaine.

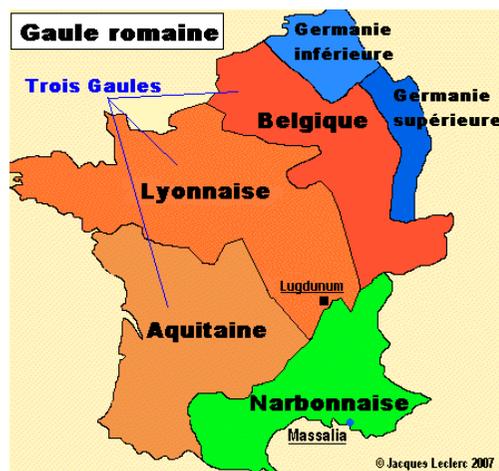
Bâtie dans le cadre de l'organisation des territoires conquis par Jules César, elle avait un double objectif à la fois stratégique et administratif. Elle devait relier les villes, chefs-lieux de cités, comme Bavay ou Tongres, et assurer la jonction entre les frontières des provinces du nord de l'Empire. Elle est devenue très rapidement une artère importante pour le commerce et les échanges culturels. Elle a suscité le développement d'agglomérations (sous le nom de *vicus*) accrochées à son parcours, comme *Perniciacum*, aujourd'hui sur le territoire de Braives, à proximité

d'Avennes. Ce vicus, implanté à un carrefour routier, servait de centre à une microrégion. Les coutumes ancestrales gauloises et les influences romaines s'y côtoyaient, si bien que le vicus offrait une forme de transition entre les deux cultures.

Vers 17 av. J.-C. la légion de Marcus Lollius, le gouverneur de la province Belgique, fut écrasée par les *Sicambres*, une tribu qui vivait sur la rive orientale du Rhin. Ceux-ci avaient traversé le Rhin, détruit partiellement la légion et s'étaient emparés de ses enseignes. L'empereur Auguste comprit que la frontière du Rhin était toujours instable. Dans les années 16 à 13 av. J.-C., les Romains réorganisèrent la rive gauche du Rhin, qui devint alors une zone militaire. Ils y créèrent deux groupes d'armées : l'armée du Moyen-Rhin ou de « Germanie supérieure » et l'armée du Bas-Rhin ou « Germanie inférieure ». Bien que les commandants subalternes fussent officiellement aux ordres du gouverneur de la Gaule Belgique, ils étaient en fait autonomes.

L'invasion de la Germanie sous Auguste commença en 12 av. J.-C. et dura une vingtaine d'années. Elle permit à l'Empire romain de s'étendre au-delà du Rhin. La tentative d'annexion définitive de cette terre sauvage, couverte de forêts et de marais, occupée par

une population difficile à contrôler, car résidant dans de petites communautés de 50 à 100 habitants, échoua lorsque l'armée envoyée pour diriger la nouvelle province de Germanie fut anéantie lors de la *bataille de Teutobourg*, en l'an 9 apr. J.-C. Toute la région entre le Rhin et l'Elbe fut définitivement perdue : la frontière naturelle fut définitivement rapportée au Rhin. Il fallut attendre l'Empereur Domitien (81 – 96) pour que soient acquis quelques nouveaux territoires, entre les hautes vallées du Rhin et du Danube. Vers 90, ce dernier décida de donner aux anciennes zones militaires le statut de *provinces* romaines. Ainsi, la « Germanie inférieure » s'étendit autour de la vallée de la Meuse, à l'ouest du Rhin, dans la zone qui couvre aujourd'hui le sud des Pays-Bas, une partie de la Belgique (dont notre région), le Luxembourg, une partie du nord-est de la France et le nord-ouest de l'Allemagne. La capitale de la Germanie inférieure était *Colonia Claudia Ara Agrippinensium* : l'actuelle ville de



Cologne.

Les années 90 à 210 apr. J.-C. sont considérées comme l'âge d'or de la période gallo-romaine, connue sous le nom de « pax romana ». Cette expression latine, se traduisant par « paix romaine », désigne la longue période de paix imposée par l'Empire romain aux régions conquises. L'expression provient du fait que l'administration et le droit romain pacifiaient les régions qui avaient souffert des querelles entre chefs rivaux. Pendant ce temps, Rome livrait toujours bataille contre les peuples et les tribus en périphérie, notamment contre les peuples germaniques. Il s'agit d'une ère de relative tranquillité, pendant laquelle Rome n'éprouva ni guerre civile majeure ni grande invasion. Les habitants de notre région purent, sous l'occupation romaine, vivre ensemble en paix relative pendant toute cette période qui dura plus de cent ans.

À l'époque romaine, il n'existait pas dans les campagnes des villages comme nous les connaissons aujourd'hui. La région était seulement couverte de grandes exploitations agricoles, appelées *villas gallo-romaines*. Le mot latin *villa* désigne un domaine foncier comportant des bâtiments d'exploitation et d'habitation. Elle comportait un bâtiment résidentiel principal et une série de bâtiments secondaires, dont la voca-

tion était l'exploitation agricole. Elles appartenait au



début à des colons romains. Par la suite, d'anciens légionnaires reçurent des terres en remerciement pour services rendus. De nombreux esclaves y étaient employés pour accomplir tous les travaux pénibles. Les villas dont le plan est connu étaient toutes très différentes, tant par leurs dimensions que par le confort de leurs installations. Presque toutes cependant avaient en commun une galerie en façade encadrée par deux pièces ou « tours » d'angle. La plus grande de Wallonie se situait à Anthée (commune d'Onhaye, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse) : elle était large de près de 200 m. La villa découverte à Ambresin par le Comte

Georges de Looz-Corswarem d'Avin en 1873, à proximité de la rue de la Tombale, était beaucoup plus modeste avec ses 18 m de large.



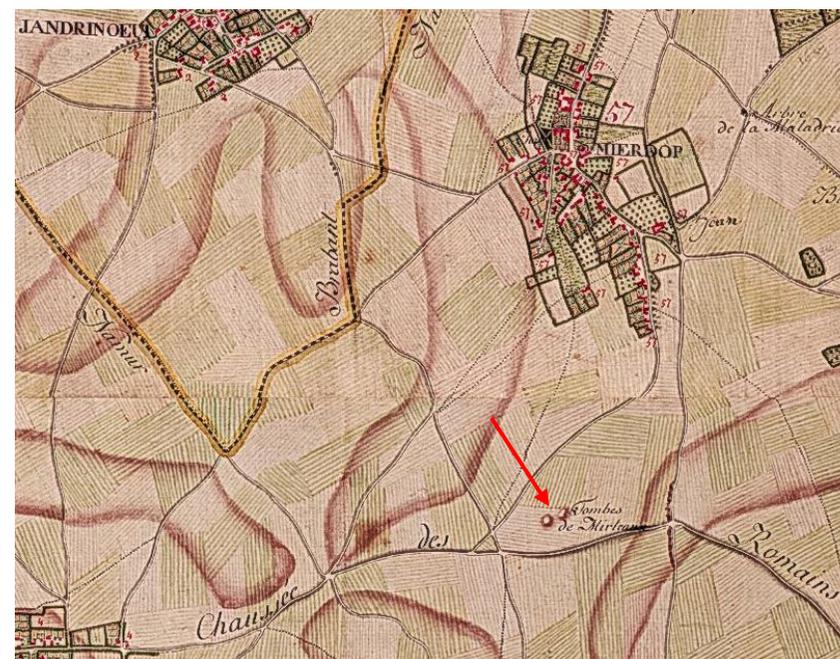
Le *vicus* de *Perniciacum* était l'avant-dernier relais avant Tongres sur la route entre Bavay et Tongres. Village-rue bâti en bois en même temps que la chaussée, *Perniciacum* se transforma au cours du temps en un petit centre économique, avec fonctions commerciales et artisanales. Des ateliers de potiers y furent productifs jusque vers 60 apr. J.-C. Le vicus s'agrandit perpendiculairement à la chaussée au 2^e siècle apr.

J.-C. Les fondations des bâtisses furent alors construites en pierre. Une forge et des ateliers de bronziers y étaient actifs. Des silos à céréales découverts lors des fouilles de 1973 à 1992 sont le témoin de l'activité agricole des alentours. Des fortifications furent élevées au 3^e siècle : elles faisaient partie du système de défense militaire de l'est de la Gaule. Elles furent agrandies au début du 4^e siècle puis le fort fut abandonné à la suite d'un incendie survenu au milieu du 4^e siècle. Le déclin de la bourgade s'ensuivit.



Le sud du territoire de l'ancienne commune de Merdorp est limité par l'ancienne chaussée romaine. À proximité, deux *tumulus* très rapprochés d'une hau-

teur de quatre mètres, recouverts d'arbres et de buissons, ont été classés en 1985. Ils sont répertoriés sous le nom de *Tombes de Mirteaux* (déformation de *Merdorp*) sur la carte n° 134A de l'Atlas de Ferraris de 1777.



Ces tumulus sont des tertres de terre surplombant des tombes de l'époque gallo-romaine. Il y en a des dizaines établis dans la campagne hesbignonne tout au long de la chaussée romaine, mais leur concentration augmente au fur et à mesure de la progression

vers Tongres. Ce sont des témoins imposants de notables gallo-romains (surtout) qui désiraient ainsi afficher leur puissance le long de la voie millénaire, même après leur mort. Ils étaient généralement élevés à proximité de leur villa. Si pour l'instant aucune villa gallo-romaine n'a été mise à jour à Merdorp, il ne fait cependant aucun doute qu'il devait en exister une, voire plusieurs, à proximité du double tumulus.

En hiver, il est possible de distinguer la silhouette des deux tombes, recouvertes de buissons, au milieu des arbres sans feuilles qui recouvrent l'ensemble.



Il n'est pas exclu qu'il y ait eu également un relais (vicus) à proximité de la chaussée romaine. De

nouvelles fouilles archéologiques pourraient être effectuées dans cette région pour affiner nos connaissances.

Un autre tumulus intéressant a été érigé à proximité de *Perniciacum*, sur le territoire d'Avennes : le tumulus de Braives ou *tombe d'Avennes*. Formé d'un tertre de terre de 8 m de hauteur, il abrite une sépulture qui a été fouillée en mai 1873 par le comte *Georges de Looz-Corswarem*. Le site a été classé en octobre 2016. Le caveau de bois contenait les cendres du défunt incinéré, mais aussi un mobilier funéraire riche et diversifié, qui peut être admiré au musée du Grand Curtius à Liège. Il date de la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C. Ces offrandes funéraires d'une grande richesse sont la marque d'une classe sociale aisée, composée de grands propriétaires terriens qui construisirent au 1^{er} siècle les premières villas gallo-romaines en Hesbaye.

Durant les premiers siècles de notre ère, les peuples germaniques étaient en constante migration, sous la pression d'autres peuples migrants venant de l'est. Pour résister à cette pression, une première ligue de peuples germaniques se constitua au début du 3^e siècle. Ses membres la nommaient la ligue de « tous les hommes » (*alle man* en langue germa-

nique). Cette ligue, qui apparut pour la première fois en l'an 213 dans les textes romains sous la forme *Allamannicus* (qui a donné *Alamans* en français), avait pour but de résister aux peuples germaniques voisins et de conquérir de nouveaux territoires, d'abord sur d'autres peuples germaniques, puis en tentant de franchir le Rhin.

À la même époque, une autre ligue, qui n'était plus assujettie à l'Empire, se forma plus au nord, le long du Rhin et en Germanie inférieure. Il s'agissait de la Ligue franque, d'abord constituée de peuples vivant sur la rive droite du Rhin. Elle comprit aussi bientôt les Tongres déjà installés dans notre région. Ils furent rejoints par la suite par d'autres peuples originaires de Germanie.

Vers 254 apr. J.-C., les Francs saliens, venant de la rive droite du Rhin, débutèrent leurs incursions sur le sol romain. Cette invasion se poursuivit durant plus de deux siècles.

Durant le 4^e siècle, les citoyens romains rechignèrent à s'engager dans l'armée. Pour renforcer les effectifs militaires, les différents empereurs romains instaurèrent progressivement un certain nombre de procédures tendant à incorporer des étrangers assujettis

dans les troupes romaines : un peuple assujetti défend d'autant mieux son nouveau territoire qu'il sait pourquoi il a dû quitter sa région d'origine ! Les empereurs romains engagèrent alors des soldats germaniques, qui intégrèrent l'armée romaine. Parmi eux, de nombreux Francs parvinrent aux plus hautes fonctions militaires.

L'empereur romain Constantin (272 – 337) se convertit au christianisme en 313. L'évangélisation des lointaines provinces romaines prit cependant beaucoup de temps. Au départ, seuls les citoyens romains adoptèrent progressivement la nouvelle religion. Dans ce territoire, *Atuatuca Tungrorum*, qui deviendra la ville de Tongres, était un grand marché où marchands, cultivateurs et fournisseurs de l'armée du Rhin se rencontraient. Fortifiée, la ville devint le centre de la défense romaine dans le nord de l'Empire romain. Il n'est donc pas étonnant qu'elle fût aussi le centre des premiers développements du christianisme dans la région et devint vers 346 le siège d'un évêché. Le diocèse s'étendait très loin aux actuelles provinces des Limbourg (belge et hollandais), à la province de Liège, à celle de Namur, à une grande partie de celles du Luxembourg et des Brabant (wallon et flamand), à une partie de la province d'Anvers et à quelques contrées

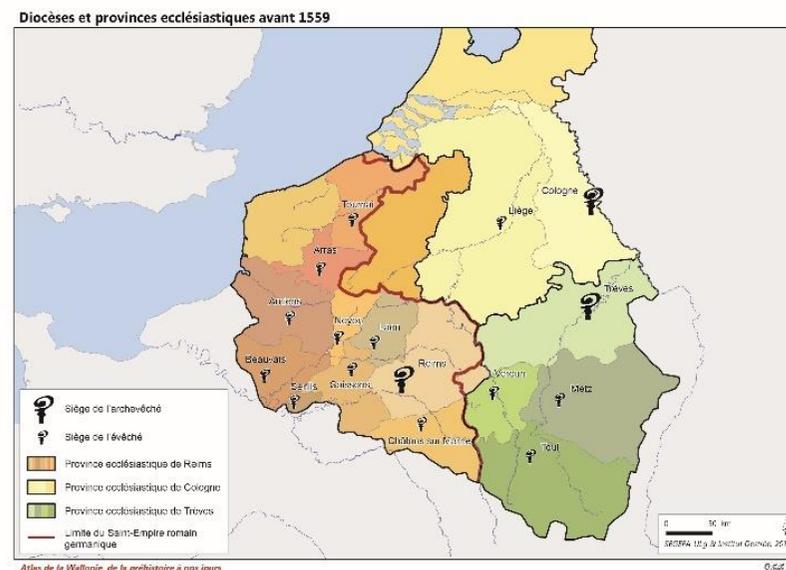


de Hollande et d'Allemagne. La carte ci-contre représente l'ancien diocèse de Liège (en jaune) qui a évolué à partir du diocèse de Tongres et qui avait probablement les mêmes frontières. Les provinces modernes de Liège et du Limbourg belge sont également indiquées en gris. La ligne rouge représente la frontière linguistique entre le néerlandais et le français. Les lignes orange représentent les frontières nationales modernes.

La ligne rouge représente la frontière linguistique entre le néerlandais et le français. Les lignes orange représentent les frontières nationales modernes.

Saint Servais en fut le premier évêque dont fait mention l'histoire. Après sa mort, ses reliques furent transportées de Tongres à Maastricht où se trouve encore son sarcophage dans une crypte visitée par les papes. Le christianisme devint la religion d'État de

l'Empire romain en 380 et les cultes dits « païens » furent interdits. L'évangélisation des lointaines provinces romaines prit cependant des siècles. Adoptant les divisions administratives de l'Empire romain, les autorités ecclésiastiques adoptèrent Cologne comme métropole chrétienne du nord de l'empire. Cette ville devint le siège d'un *archevêché*, qui couvrait les territoires représentés en jaune sur la carte ci-après.



Deux autres archevêchés, dont les sièges étaient Trèves et Reims, complétaient l'ensemble. La ligne rouge figure la frontière du futur Saint-Empire Romain Germanique, qui verra le jour au Moyen-Âge.

La présence dans notre région des Francs païens

à la même époque ne permit pas au christianisme de s'y propager rapidement. L'évangélisation des anciennes provinces romaines demanda encore plusieurs siècles.

Merdorp sous les Francs

Les invasions successives permirent l'installation durable de royaumes francs dans l'empire. Cette installation des Francs en Gaule ne fut pas le résultat d'une conquête brutale, mais bien l'aboutissement d'un lent processus, conséquence de l'affaiblissement progressif de l'armée romaine, qui ne parvint plus à repousser les peuples qui se pressaient derrière le Rhin, et finit par se replier vers le sud. Les campagnes furent ravagées par les nouveaux arrivants, les villas pillées et incendiées. Beaucoup de Gallo-Romains prirent le chemin de l'exode ; d'autres restèrent sur place en tâchant de s'entendre avec les envahisseurs. Vers la seconde moitié du 4^e siècle, la Hesbaye fut complètement occupée par les Francs. Au début, il y eut peu d'unions entre les peuples vu le mépris des Francs pour les assujettis. Plus tard, les races se mélangèrent progressivement : le type blond resta cependant prédominant au nord de la chaussée romaine et le type brun au sud. Les anciennes villas gallo-romaines

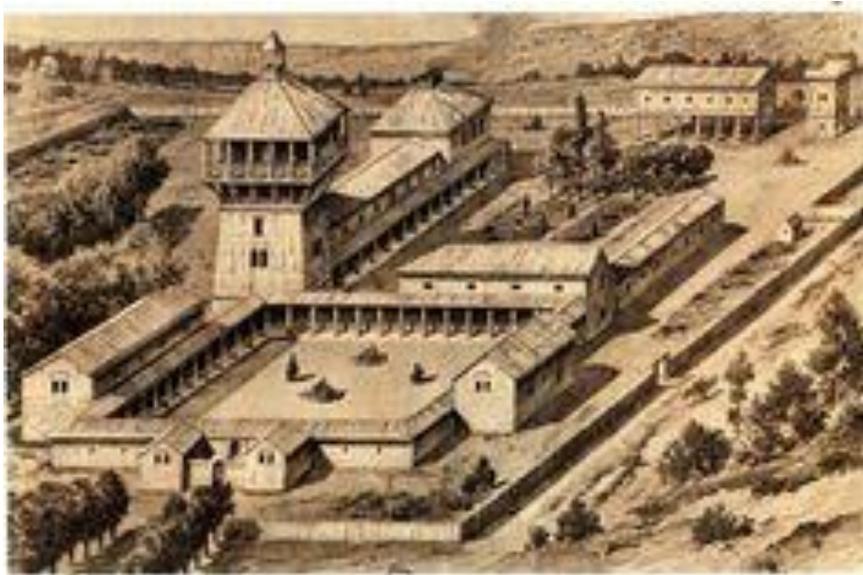
retournèrent partiellement à la friche et les terres se couvrirent de taillis. Perniciacum fut abandonné.

La forte chute démographique et l'extrême raréfaction des esclaves poussèrent les Francs à se fixer sur une terre et à devenir colons, pour subvenir à leurs propres besoins. Ils se partagèrent ainsi les étendues abandonnées par leurs ennemis en fuite. Le territoire détenu en pleine propriété par chacun d'eux prit le nom *d'alleu*. Son importance était en rapport avec les services rendus lors de la conquête : ainsi prirent naissance des grands, mais aussi des petits alleux. Celui du roi était immense.

Le propriétaire d'un alleu devait le service militaire au roi, mais il était exempté d'impôt et de toute charge. Il rendait lui-même la justice sur ses terres. Se réservant une partie de celles-ci pour son usage personnel, il répartissait le reste en tenures cédées à des tenanciers, libres ou esclaves, contre redevance et obligation de cultiver les parcelles : ceux-ci étaient généralement d'anciens Gallo-Romains.

Les grandes propriétés vivaient en autarcie : elles produisaient uniquement ce qu'elles consommaient et des ateliers domaniaux plus ou moins vastes complétaient les bâtiments agricoles pour fabriquer sur place

tout ce qui était nécessaire à la bonne marche de l'exploitation. Ainsi, après la pacification, de nouvelles demeures rurales se reconstruisirent : les *villas franques*. Elles étaient disposées en carré, autour d'une cour fermée, pour mieux se protéger des intrus. Cette disposition subsista pendant des siècles. Construites en bois, elles n'ont évidemment laissé aucune trace visible de leur présence.



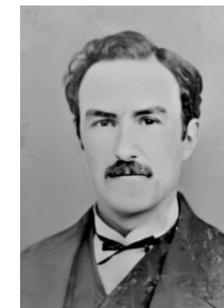
Villa franque

L'affaiblissement politique poussa les humbles à

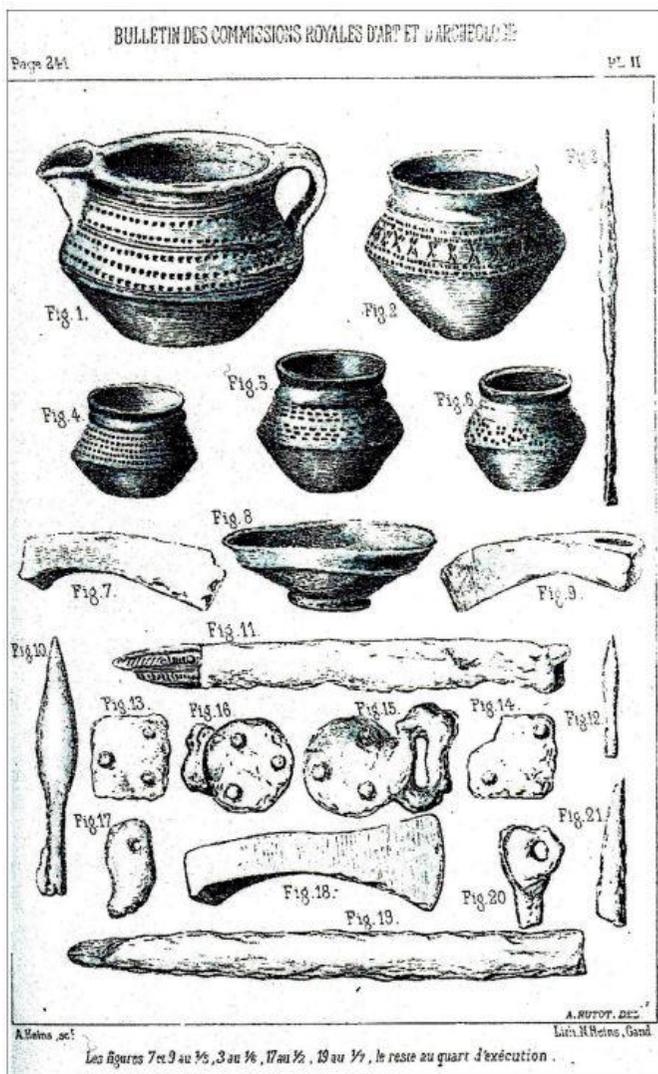
¹ La **francisque** est une hache de jet utilisée par les Francs saliens entre les 4^e et 8^e siècles.

se grouper autour de la seule puissance subsistante, le maître du grand domaine, qui assurait l'ordre et rendait la justice. C'est ainsi que se formèrent les premiers villages, à proximité des villas franques. Celles-ci se construisirent davantage vers les fonds de vallées que les anciennes villas gallo-romaines, car les Francs étaient aussi éleveurs et ils s'établissaient ainsi à proximité des points d'eau.

En 1871 à Ambresineau, des armes franques furent vendues comme vieux fer au maréchal-ferrant du village. Deux ans plus tard, le jeune comte *Georges de Looz-Corswarem* d'Avin, âgé de 26 ans, apprit fortuitement cet événement et décida d'entreprendre, avec l'autorisation du propriétaire, des fouilles dans le jardin d'où provenaient ces armes. Il découvrit ainsi onze tombes. Certaines ne contenaient que des débris d'ossements. Dans d'autres, par contre, le comte découvrit en outre des poteries et des armes (dont quatre francisques¹, une pointe de lance, une épée en fer de 70 cm de long, un scramasaxe² de 55 cm de long). Vu le mauvais état de



² Le **scramasaxe** est une courte épée typique de l'armement des guerriers francs.



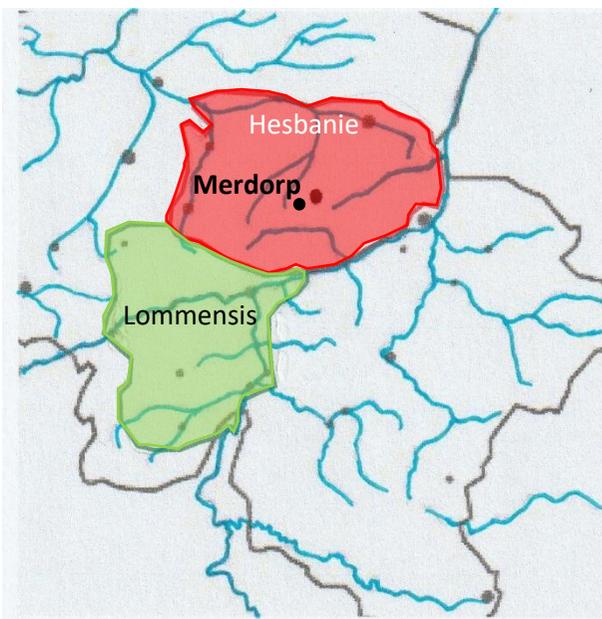
conservation de certaines armes et leur décoration peu sophistiquée, le comte déduisit que ces tombes

devaient abriter des guerriers-cultivateurs francs qui vinrent s'installer dans notre région assez tôt, dès les 3^e ou 4^e siècles. L'ensemble des vestiges retrouvés dans le cimetière figure ci-contre (planche dessinée par le géologue illustrateur scientifique *Aimé Rutot*, pour le bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie de cette époque). Un cimetière franc a été découvert et fouillé dans le village de Merdorp. Il est donc raisonnable de penser qu'il a existé une villa franque sur le territoire de l'ancienne commune. Comme elle était construite en matériaux périssables, sa position n'est pas connue.

Merdorp en Hesbanie

Le territoire conquis par les Francs portait en 481 le nom *d'Austrasie*. Il était subdivisé administrative-ment en espèces de grands cantons, nommés *pagus*, dont les limites exactes ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Merdorp se trouvait clairement dans le grand *pagus de Hesbaye*, nommé *Hesbanie*. Celui-ci correspondait à une division naturelle, approximativement comprise entre la Dyle à l'ouest, le Démer au nord et la Meuse à l'est et au sud. Au sud-ouest de la Hesbanie se trouvait le *pagus de Lommensis*, qui s'agrandit de bonne heure de petits cantons voisins.

Dépassant quelque peu la Meuse du côté est, il s'étendait vers le sud jusqu'à la Houille et à l'ouest jusqu'à la région de Nivelles. Namur en faisait partie.



Lorsque les chaussées romaines furent restaurées à partir du 6^e siècle, et que le commerce put se développer à nouveau, les villas franques se transformèrent progressivement : la tour devint un donjon pour abriter le propriétaire des lieux — qui en devint le *seigneur* —, les bâtiments agricoles s'étendirent, les cabanes des ouvriers agricoles se multiplièrent. La villa devint le noyau du futur village de Merdorp. En cas de

danger, tout le monde se réfugiait rapidement derrière les remparts de la villa seigneuriale où four, moulin, pressoir, greniers, puits et réserves d'eau étaient en sécurité.

Mérovée est considéré comme ayant été le deuxième roi des *Francs saliens*, originaires de la région proche de l'embouchure du Rhin (dans la Hollande actuelle). Son existence est entourée de tant d'obscurité que certains historiens en ont fait un roi légendaire. Il a cependant donné son nom à la dynastie des *Mérovingiens*.

Issu de cette dynastie, *Clovis* (vers 466 – 511) était le fils de *Chiléric I^{er}*, roi des *Francs saliens* de Tournai, et petit-fils présumé de *Mérovée*. Chef militaire, il accrut considérablement le territoire du petit royaume des Francs saliens, dont il hérita à la mort de son père. Il parvint à unifier une grande partie de tous les royaumes francs et devint ainsi le roi de tous les Francs de 481 à 511. Au début de son règne, *Clovis* était toujours païen. Néanmoins, lors de la période de Noël d'une année comprise entre 496 et 511, *Clovis* se convertit au christianisme et reçut le baptême avec



Clovis



Baptême de Clovis par Saint Remi

3 000 de ses guerriers (les baptêmes collectifs étaient alors courants) des mains de saint *Remi*, l'évêque de Reims. Ainsi, ce baptême marqua le début du lien entre

le clergé et la monarchie franque. Dorénavant, le souverain put régner au nom de Dieu. Ce baptême permit ainsi à Clovis d'asseoir durablement son autorité sur les populations, essentiellement gallo-romaines et chrétiennes, qu'il dominait. Le roi put alors compter sur l'appui du clergé, et inversement, le clergé put compter sur la puissance du roi.

Après la mort du roi franc *Clovis en 511*, son royaume fut partagé entre ses quatre fils, conformément à la tradition franque. La carte du royaume franc évolua au gré des guerres, des crises et des héritages. Le royaume fut souvent divisé en quatre parties : au nord-ouest s'étendait la *Neustrie*, entre la Loire et l'Escaut ; au nord-est *l'Austrasie* comprenait les bassins de la Meuse et de la Moselle, jusqu'aux bassins moyen et inférieur du Rhin ; au sud-ouest se trouvait

l'Aquitaine ; enfin, au sud-est s'élevait la *Bourgogne*. Au 6^e siècle, la *Hesbanie* se trouvait donc en *Austrasie*. C'est pendant ce siècle que le siège de l'évêché quitta Tongres pour Maastricht, où étaient conservées les reliques de saint Servais.

À partir du 7^e siècle, la religion chrétienne va finir par s'installer durablement partout, et également dans les campagnes.

Membre de la famille royale d'Austrasie, *Trudon* (629 – 693), né à proximité de la ville actuelle de Saint-Trond, fut envoyé à Metz pour y étudier à l'école cathédrale. À la fin de ses études, il fut ordonné prêtre par l'évêque de Metz. Revenu dans sa région natale de la Hesbaye, il prêcha l'évangile aux populations encore païennes : il fit partie de la première génération de missionnaires ayant œuvré en Belgique. Il construisit vers 656 une petite



Saint Trudon

église sur ses terres, y attachant un prieuré monastique, sorte de halte de moines missionnaires. Ce prieuré adopta au 9^e siècle la règle bénédictine et devint un prospère monastère à l'origine de la ville de *Saint-Trond* (Sint-Truiden).

Vers 636 naquit *Lambert* dans une famille noble établie à Maastricht, chef-lieu de l'évêché. Lorsque l'évêque *Théodard* fut assassiné vers 667, *Lambert* fut proposé par le roi *Childéric II* pour occuper le siège épiscopal vacant. *Lambert* devint alors à la cour mérovingienne un personnage influent, un des conseillers les plus écoutés de *Childéric II*.

Les rois mérovingiens qui succédèrent à *Dagobert I^{er}* à partir de 639 furent souvent très jeunes et leurs règnes assez brefs. Les nombreuses querelles de succession amenèrent ainsi une période de grande instabilité politique, où le pouvoir fut progressivement usurpé par l'aristocratie, et en particulier par les *maires du palais*. À l'origine, le *maire du*



Saint Lambert

palais était l'intendant du roi ; c'était un serviteur chargé des affaires domestiques du palais. Il commandait les intendants chargés de l'exploitation du domaine royal, gérait la fortune du souverain et dirigeait le gouvernement intérieur du palais. Il portait aussi souvent les titres de *prince* ou de *duc du palais*. Durant ce 7^e siècle, les maires successifs du palais étendirent leur pouvoir et leurs fonctions jusqu'à se trouver en mesure de déposer les rois. C'est ainsi que déjà *Pépin II*, dit *Pépin de Herstal* (v. 645 – 714), et son fils *Charles Martel* (690 – 741) dirigèrent de façon quasi autonome la politique du royaume. Ils étaient de véritables souverains, mais sans le titre : ils nommaient les ducs et les comtes, négociaient les accords avec les pays voisins, dirigeaient l'armée, étendaient le territoire du royaume et allaient même jusqu'à choisir le roi mérovingien.

Quelques années après l'assassinat du roi *Childéric II*, vers 680, *Pépin II* s'empara du pouvoir en Austrasie. Un 17 septembre d'une année antérieure à 705, *Lambert* fut assassiné dans sa villa du village de Liège, voisin de Herstal où se trouvait un palais royal, par les troupes de *Dodon*, haut fonctionnaire chargé de la gestion des domaines de l'état, au service de *Pépin II*. Le corps de *Lambert* fut ensuite ramené en

barque à Maastricht où il fut enterré à côté de son père. À l'évêque *Lambert* succéda son disciple *Hubert* (le futur *saint Hubert*), vraisemblablement apparenté à la famille de Pépin. L'attentat de Liège semble finalement avoir servi les intérêts de *Pépin II* en lui permettant de renforcer le contrôle qu'il exerçait sur l'évêché mosan. Vers 715, *Hubert* rapporta les reliques de *Lambert* sur les lieux de son décès et fit construire une chapelle pour protéger son tombeau. Lors de l'exaltation des reliques, le corps de Lambert, mort depuis une dizaine d'années, avait été découvert intact dans son cercueil de bois ! Un culte s'était alors installé sur place et l'ancien évêque assassiné était devenu *saint Lambert*. Liège devint un lieu de pèlerinage et l'ancien village devint rapidement une agglomération importante. Dès 718, le siège de l'évêché fut transféré de Maastricht à Liège. Charlemagne vint y célébrer la fête de Pâques en 770. À la fin du 8^e siècle, une première cathédrale de style carolingien fut construite pour abriter les reliques de *saint Lambert*.

Merdorp sous les Carolingiens

En 751, *Pépin III*, dit *Pépin le Bref* (714 – 768), fils de *Charles Martel*, déposa le dernier roi mérovingien, *Childéric III*, et se fit reconnaître comme souverain du

royaume franc par le pape : il fut le premier de la *dynastie carolingienne*. Le terme *carolingien* est dérivé de *Carolus*, qui est à la fois le prénom latinisé de *Charles Martel* (690-741), l'aïeul de cette dynastie, et celui de son petit-fils *Charlemagne* (v. 742 – 814), considéré comme le plus illustre des rois de cette lignée. Roi guerrier, ce dernier agrandit notablement son royaume par une série de campagnes militaires, en particulier contre les Saxons païens dont la soumission fut difficile et violente (772-804), mais aussi contre les Lombards en Italie et les musulmans installés dans le nord de l'Espagne. Souverain réformateur, soucieux d'unification religieuse et de culture, il protégea les arts et les lettres et fut à l'origine de la « renaissance carolingienne ». *Charlemagne* se fit couronner *empereur des Francs et des Romains* vers l'an 800 à Rome. En 814, son empire couvrait la moitié de l'Europe.



Charlemagne



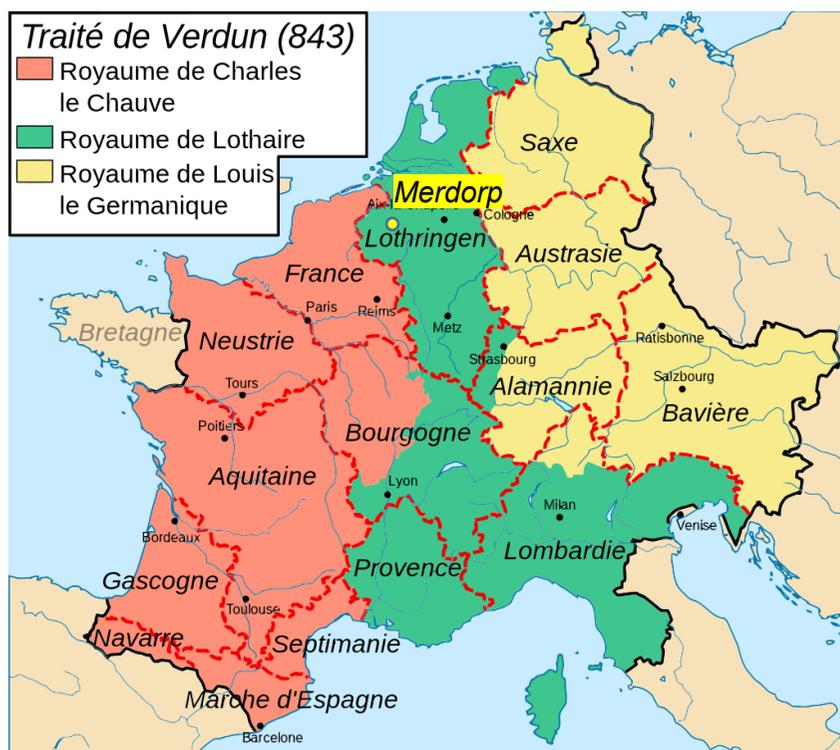
À Merdorp, le seigneur de la villa devenu chrétien installa une chapelle sur son domaine. Personne ne sait quand la première chapelle de Merdorp fut construite, mais il est probable que ce soit déjà à l'époque carolingienne. La chapelle avait probablement été dédiée, comme l'église actuelle, à saint Remy (avec un *y* suivant l'orthographe locale alors que les Français lui préfèrent un *i*) en hommage à l'évêque de Reims

qui baptisa Clovis, le premier roi de tous les Francs. Elle devait se trouver à peu près à l'emplacement de l'église actuelle, si bien que la villa était vraisemblablement située sur le promontoire dominant la rue Saint-Remy, aujourd'hui borné par un long mur de briques ou à proximité des deux anciennes grandes fermes situées le long de la rue Longue Vesse.



Dès 799, le royaume franc dirigé par Charlemagne connut une première attaque des Vikings venus du nord de l'Europe. Les premiers raids eurent lieu à proximité du rivage : les Vikings pillaient au début les

endroits peu riches et peu défendus puis repartaient rapidement. Par la suite, en remontant les fleuves, ils s'attaquèrent aux villes et aux monastères situés plus à l'intérieur des terres. Le pays connut alors une insécurité rappelant l'époque des Grandes Invasions.

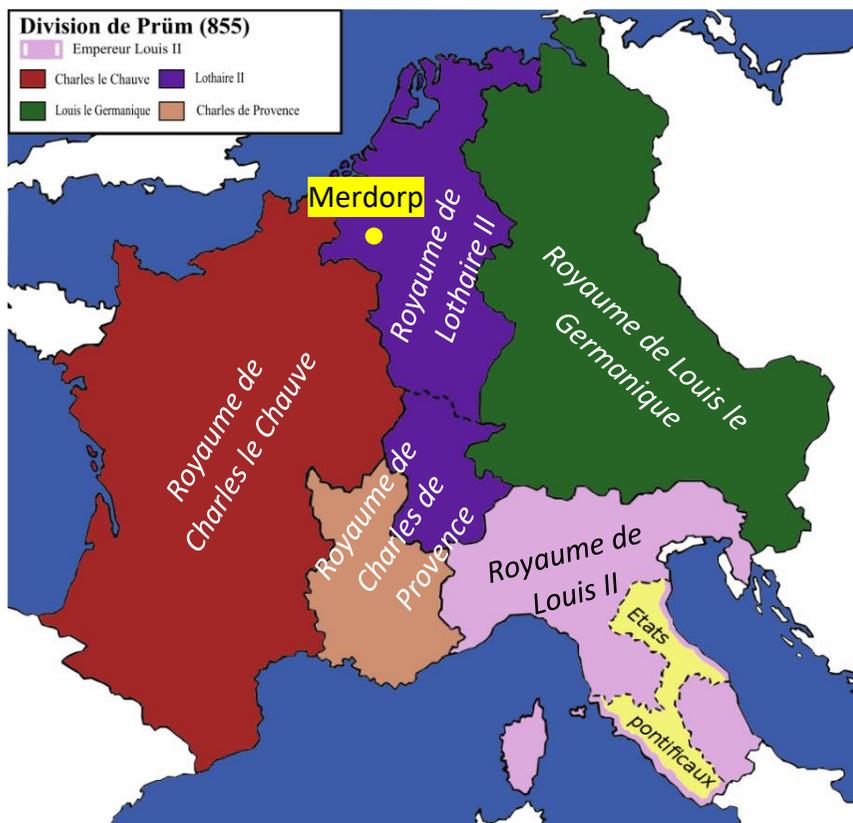


À la mort de Charlemagne en 814, l'empire passa à son unique fils encore en vie : Louis I^{er}, dit *Louis le Pieux*. Ce dernier décéda le 29 juin 840 ; il avait trois

filles : *Lothaire*, *Louis* et *Charles*. La coutume franque était basée sur le partage de l'héritage entre tous les fils héritiers : à la suite du *traité de Verdun* en 843, l'empire fut donc partagé en trois royaumes, mais le titre d'Empereur ne pouvait être porté que par un seul des trois fils. *Charles le Chauve* reçut la Francie occidentale, qui fut appelée France vers 1200 ; *Lothaire I^{er}*, à qui échut le titre impérial, reçut la Francie médiane qui allait du centre de l'Italie à la Frise ; *Louis le Germanique* reçut quant à lui la Francie orientale, communément appelée Germanie : c'était le noyau du futur Saint-Empire romain germanique. Notre région appartenait à cette époque à l'Empereur Lothaire I^{er}.

À partir de 850, les attaques des Vikings se multiplièrent dans les vallées de l'Escaut et de la basse Meuse. Au début, les razzias rapides étaient suivies de retours en Scandinavie. Mais progressivement, de grandes armées adoptèrent une politique de conquête et d'établissement.

En 855, peu avant sa mort, l'Empereur *Lothaire I^{er}* partagea son empire entre ses trois fils *Louis II*, *Lothaire II* et *Charles*. À la suite du *traité de Prüm*, l'aîné *Louis II* hérita de la couronne impériale et du royaume carolingien d'Italie (nord de la péninsule) ; le



cadet *Lothaire II* reçut la partie nord de l'empire, située entre la Frise et les Vosges (qui prit le nom de *Lotharingie*) ; le benjamin *Charles* acquit la Provence et une partie de la Bourgogne. En 863, en raison de la mort de Charles de Provence, son royaume fut partagé entre ses deux frères : la Provence passa à Louis II et la Bourgogne à Lothaire II. La région hannutoise se

trouvait donc en *Lotharingie* à cette époque.

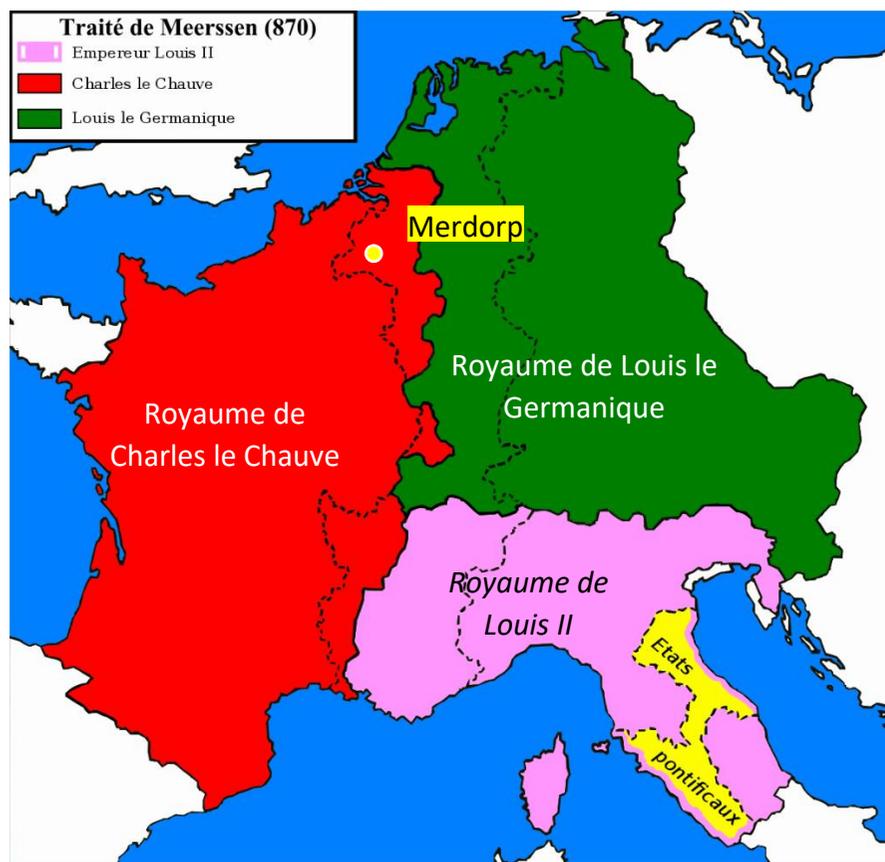
En 869, *Lothaire II* décéda à son tour, sans enfant légitime. À la suite du *traité de Meerssen* (village près de Maastricht), la Lotharingie fut partagée en 870 entre les deux frères de *Lothaire I^{er}* : *Charles le Chauve* et *Louis le Germanique*. L'ancienne Lotharingie fut alors scindée en deux, selon une ligne nord-sud qui suivait quasiment la Meuse, l'Ourthe et la Moselle. À cette époque, Merdorp passa donc dans le royaume de Charles le Chauve.



Lothaire II

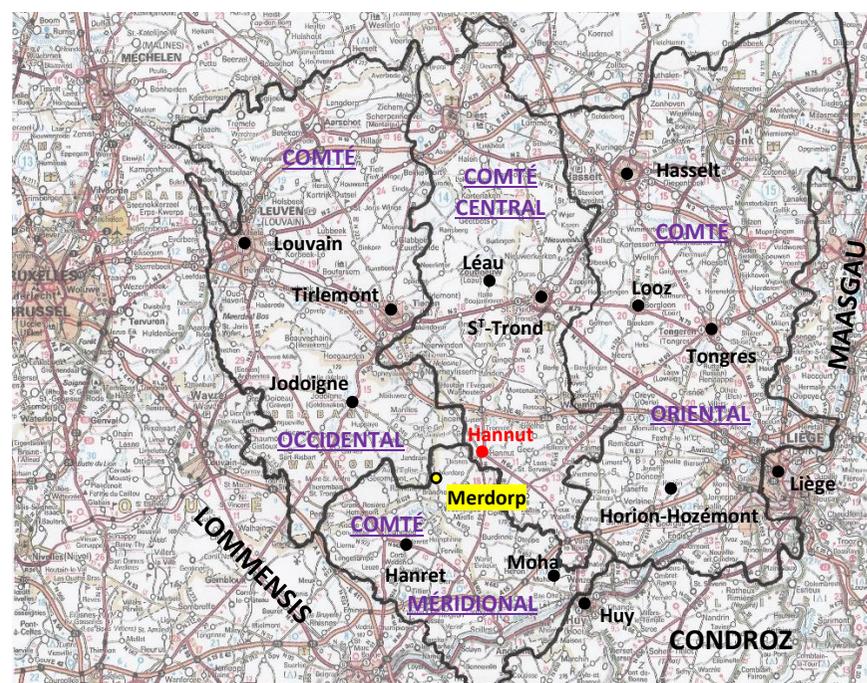
Au 9^e siècle, les territoires de l'Empire carolingien étaient partagés en districts. Chacun d'eux portait le nom de *pagus* dans les régions anciennement latinisées et de *gau* dans les régions germanisées. Le mot *pagus* évoluera vers *païs* puis *pays* en France. La juridiction (et la fiscalité) d'un *pagus* ou d'un *gau* pouvait en être déléguée par le souverain à un personnage détenteur d'une partie de son autorité. Notre région

appartenait au *pagus de Hesbaye*, appelé *Hesbanie* en vieux français ou *Haspengouw* en néerlandais.



La *Hesbanie* était divisée en quatre *comtés* en ces temps-là. L'Histoire n'a pas retenu les noms que portaient ces quatre comtés. C'est pourquoi nous les avons simplement nommés comtés occidental,

central, oriental et méridional. Dans le *traité de Meerssen* de 870, il apparaît que le territoire de Merdorp appartenait au *comté méridional*, dont une partie donnera naissance ultérieurement au comté de Moha.



En cette fin du 9^e siècle, les raids des Vikings firent d'énormes dégâts et les souverains perdirent beaucoup de leur puissance, si bien qu'un grand nombre de petits comtés éphémères se développèrent petit à petit près des châteaux fortifiés. Leurs propriétaires prirent de plus en plus de libertés vis-à-vis de l'autorité

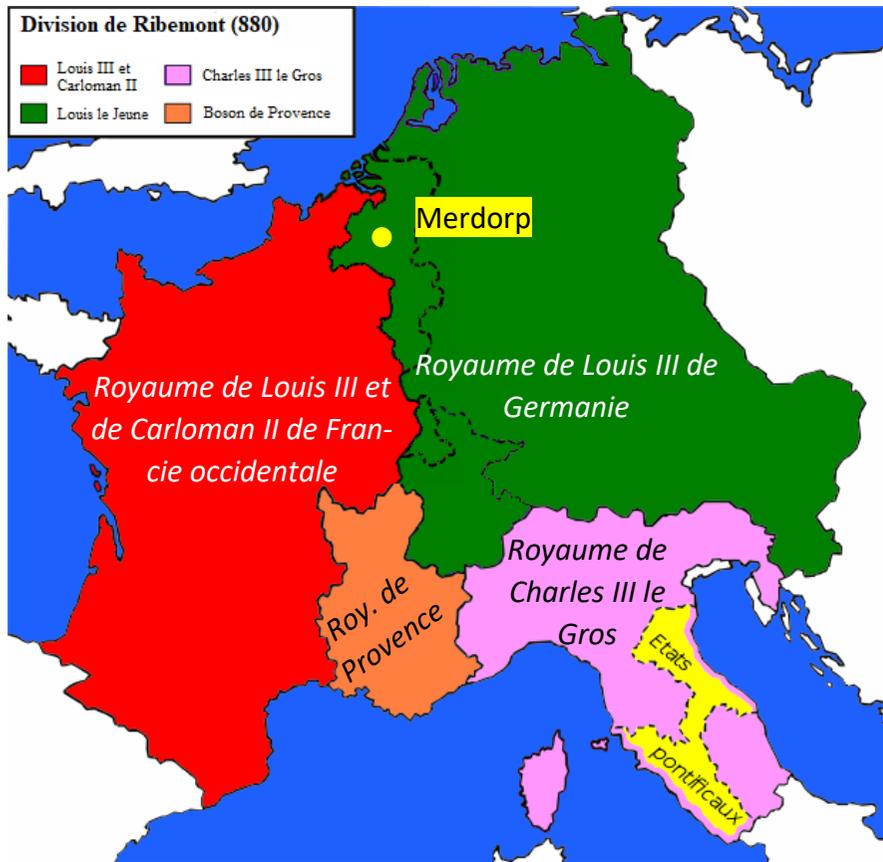
du roi : le système féodal se mit en place. Certains comtés furent éphémères et furent annexés par d'autres, plus belliqueux. Dans les siècles suivants, le *comte de Louvain* prit progressivement possession de tout le comté occidental. Le *comté de Looz* et la *principauté de Liège* se développèrent dans le comté oriental. Le *comté de Moha*, dont il existe des traces à partir de 1055, se développa pour sa part dans le comté méridional, où se trouvait Merdorp. Quant au comté central, disputé par les comtés occidentaux et orientaux, il finit par être dépecé au 12^e siècle au profit du duché de Brabant et de la principauté de Liège, comme nous le découvrirons plus loin.

En 866, *Gislebert II*, comte du pagus de *Maasgau* (territoire mosan situé entre la Meuse et la Hesbanie, dont faisait partie la ville de Maastricht), qui était l'époux d'*Ermengarde*, la fille de Lothaire I^{er}, devint également comte du *pagus de Lommensis*. Un de ses fils, *Régnier I^{er}*, dit *Régnier au Long Col*, fut comte du Hainaut et du Maasgau. Le successeur de *Gislebert II* comme comte de Lommensis n'est pas connu.

En 876, quand mourut *Louis le Germanique*, *Charles le Chauve* tenta de récupérer toute la Lotharingie. Il fut vaincu par *Louis III* (fils de *Louis le Germanique*) puis décéda en 877. En 879-880, en réaction

aux invasions des Vikings, *Baudouin II*, comte de Flandre, s'empara tout d'abord des terres dévastées par les Danois, puis de l'Artois, du Boulonnais et du Tournaisis et finit par prendre son indépendance vis-à-vis du roi de Francie occidentale ; il fut imité ensuite par le duc de Bourgogne en Germanie. Ces mouvements d'indépendance conjugués à la menace que faisaient peser les Vikings forcèrent les héritiers carolingiens à s'accorder. Par le traité de Ribemont en 880, les petits-fils de *Charles le Chauve*, *Louis III* et *Carlo-man II* de Francie, cédèrent leur part de la Lotharingie à *Louis III de Germanie*. L'ensemble de la Lotharingie fut donc rattaché à la Germanie. Cette situation fut définitivement confirmée en 925. À cette date, le territoire de la Belgique actuelle, en dehors des provinces de Flandre-Occidentale, de Flandre-Orientale et de la partie de la province d'Anvers située sur la rive gauche de l'Escaut, fit partie de la *Francie Orientale*, qui devint le *Saint-Empire Romain Germanique* en 962, sous le règne d'*Otton I^{er}*.

En juillet 881, les Vikings s'attaquèrent à la Belgique orientale, jusqu'alors épargnée. Après avoir pillé la Flandre, ils remontèrent la Meuse. En novembre 881, ils installèrent un camp permanent à *Aschloa*, aujourd'hui *Elsloo*, près de Maastricht. De là,



remontant les fleuves et les rivières, ils ravagèrent toute la région et incendièrent Maastricht, Liège et Huy, puis se répandirent dans la riche Hesbaye où ils pillèrent et réduisirent en cendres toutes les localités rencontrées. Personne ne sait si Merdorp fut du nombre, mais c'est probable. De retour en 883, ils pillèrent et incendièrent Andenne, dont l'abbaye, qui dut

être reconstruite par la suite.

Merdorp à l'époque féodale

Avant le Moyen Âge, les campagnes de l'Empire romain étaient parsemées de *villas*. Ces domaines appartenaient généralement à de riches aristocrates et étaient dirigés par des régisseurs et travaillés en grande partie par des esclaves. Ils conjuguèrent l'auto-suffisance alimentaire pour les résidents et le développement de cultures à caractère spéculatif. Une grande partie de la production était vendue et était source de profit pour les propriétaires. Avec la chute de Rome, les villas ont été abandonnées ou transformées en villas franques dont l'utilité était d'assurer uniquement les besoins locaux. Les épidémies (notamment de peste) et le refroidissement climatique au 6^e siècle (dû à des éruptions volcaniques dans le monde en 536, 540 et 547) ont provoqué une forte diminution de la population européenne. La pénurie de main-d'œuvre a probablement facilité une plus grande liberté parmi les ruraux qui étaient soit des esclaves, soit des ouvriers libres, mais liés à la terre en vertu de la loi romaine.

N'étant plus assurée par l'État romain disparu, la sécurité fut progressivement prise en charge par

l'aristocratie franque. Les puissants accueillait des hommes libres, les éduquaient, les protégeaient et les nourrissaient. L'entrée dans ces groupes se faisait par la cérémonie de la recommandation. Ces hommes devenaient des guerriers domestiques attachés à la personne du *seigneur* : ils étaient appelés les *vassaux* de ce dernier qui, en échange, devait entretenir cette clientèle par des dons pour entretenir sa fidélité. La monnaie d'or devenant rare, la richesse provenait surtout de la guerre : butin ou terres conquises à redistribuer. En l'absence d'expansion territoriale, les liens entre le seigneur et ses vassaux se distendaient, donc pour se pérenniser une puissance devait s'étendre.

À partir de 800, les campagnes militaires se firent plus rares et le modèle économique franc basé sur la guerre n'était plus viable. L'agriculture était encore largement inspirée du modèle antique des grands domaines cultivés par des esclaves. Mais ceux-ci avaient une productivité faible (car ils n'étaient pas intéressés aux résultats de leur travail) et étaient coûteux en saison morte. Quand vint la paix, nombreux furent les hommes libres qui choisirent de déposer les

armes et d'opter pour le travail de la terre plus rentable. Ceux-ci confièrent leur sécurité à un protecteur en échange du ravitaillement de ses troupes ou de sa maison. Certains arrivèrent à conserver leur indépendance, mais la plupart cédèrent leur terre à leur protecteur et devinrent exploitants d'une *tenure*¹ pour le compte de ce dernier. Dans le sens inverse, les esclaves furent émancipés en serfs gérant une terre et rémunérant leur maître par une partie de leur production ou par des corvées et devinrent plus rentables (cette évolution se fit d'autant mieux que l'Église condamnait l'esclavagisme entre chrétiens). La différence entre paysans libres et ceux qui ne l'étaient pas s'atténua. Alors que les esclaves de l'Empire romain étaient des biens, comme le bétail, sans droits de personne et pouvaient être vendus ou échangés selon la volonté de leur propriétaire, les serfs restaient liés à la terre et ne pouvaient pas quitter leur servitude, mais leur tenure sur la terre était assurée. Si le domaine changeait de propriétaire, les serfs restaient sur la terre : les serfs avaient donc des droits limités à la propriété, bien que leur liberté de mouvement soit limitée

¹ Les tenures sont des terres accordées par le seigneur aux paysans. En échange de leurs terres, les paysans fournissent le cens.

et qu'ils doivent du travail ou des loyers à leur seigneur.

La frappe de monnaie d'argent depuis plusieurs générations, et son homogénéisation en 781 par Charlemagne fut un progrès énorme : plus adapté que l'or qui ne convenait que pour des transactions très onéreuses, le denier d'argent permit l'introduction de millions de producteurs et de consommateurs dans le circuit commercial. Le paysan put revendre des surplus, il était donc intéressé à produire plus que ce qu'il lui fallait pour survivre après avoir reversé une partie de sa production à son seigneur. Il en résulta de nombreux défrichages et une amélioration des techniques : passage de la *rotation biennale* (sur chaque parcelle de terre, une année de culture était suivie d'une année de repos de la terre) à l'*assolement triennal* avec utilisation de la fumure, apparition du collier d'épaule et du fer à cheval...

C'est ainsi que l'ensemble des champs appartenant au seigneur fut divisé en trois parties : les *soles*. L'assolement consistait alors en *une rotation des soles*, il était triennal dans notre région. On cultivait par exemple du blé sur une sole (céréale plantée en automne), sur une autre de l'avoine (céréale plantée au printemps) et la troisième était laissée un an en

jachère. La jachère était, historiquement, l'ensemble des pratiques culturelles de printemps et d'été préparant l'ensemencement d'une céréale d'automne. Cette préparation consistait en *plusieurs labours* dont le but était de détruire les mauvaises herbes, d'ensevelir la fumure et d'accélérer la décomposition de la matière organique. Elle était très consommatrice de travail, tant humain qu'animal. Jachérer, c'était labourer plusieurs fois, chaque labour ramenant à la surface des graines de mauvaises herbes qui germaient, le labour suivant détruisant ces mauvaises herbes. Les plantes poussant entre deux labours étaient pâturées par des moutons, dont les excréments constituaient une partie de la fumure. L'année suivant la jachère, on faisait tourner les cultures. Ce système avait trois avantages : la terre ne s'appauvrissait pas ; le travail agricole pouvait être organisé de façon collective : toutes les parcelles de blé étaient moissonnées en même temps ; les paysans pauvres et sans terre avaient le droit de glaner les champs moissonnés sans qu'on puisse redouter qu'ils se servent dans les champs non moissonnés. Ils avaient aussi le droit de mener paître leurs animaux dans les soles moissonnées, c'était ce qu'on appelait la *vaine-pâturage*. Celle-ci était essentielle à la survie des plus pauvres.

De plus, les propriétaires terriens fournissaient des charrues et investissaient dans des équipements améliorant la productivité : les *moulins à eau* remplacèrent les *meules à bras* qui étaient utilisées tant que la main-d'œuvre était servile, les *pressoirs à huile* ou à *vin* se substituèrent au foulage... Les rendements augmentèrent fortement. L'utilisation de l'énergie hydraulique plutôt qu'animale ou humaine permit une productivité sans comparaison avec celle disponible dans l'Antiquité : chaque meule d'un moulin à eau pouvait moudre 150 kg de blé à l'heure, ce qui correspondait au travail de 40 esclaves ! Ces progrès dégagèrent de la main-d'œuvre pour d'autres activités. La population fut mieux protégée des disettes et par voie de conséquence des épidémies : la mortalité diminua.

L'introduction de la monnaie et d'une fiscalité à montant fixe eut un autre effet : il devint intéressant d'avoir des enfants, car ils augmentaient la capacité de production agricole lorsqu'ils étaient en âge de travailler et ils furent moins vus comme des bouches à nourrir. La croissance démographique et l'augmentation de la production agricole s'entretenaient en un

cercle vertueux : elles furent la clef du renouveau médiéval. Cette métamorphose se fit progressivement : ses effets étaient encore peu visibles au 9^e siècle, d'autant qu'elle fut vite freinée par les invasions et les guerres féodales, mais la révolution agricole était en germe et elle se concrétisa pleinement quand elles cessèrent au 10^e siècle.

La population médiévale était divisée en trois groupes : « ceux qui prient » (le clergé), « ceux qui se battent » (les chevaliers, soldats et aristocrates) et « ceux qui travaillent » (les paysans). Les serfs et les fermiers, par leur travail et leurs impôts, nourrissaient le clergé et les nobles seigneurs, chevaliers et guerriers. En retour, les paysans recevaient les services et secours de l'église, et la protection de soldats à cheval et lourdement armés. L'église prélevait sa dîme¹ et les soldats nécessitaient un gros investissement économique. Il en résulta un fossé social et juridique entre le prêtre, le chevalier et le fermier.

¹ La **dîme** (du latin *decima*, « dixième ») est une contribution variable, étymologiquement de 10 %, versée en nature ou en espèces, à une institution civile ou religieuse.

La naissance du comté de Namur

Au tournant du siècle, une fille du comte de Hainaut *Régnier au Long Col* épousa le comte *Bérenger* qui devint comte de Lommensis en 907. C'est sous sa direction que le pagus de Lommensis prit progressivement le nom de *comté de Namur* : la forteresse de Namur dominant le confluent de la Sambre et de la Meuse imposa dorénavant son nom à l'ensemble du territoire. Les successeurs de Bérenger portèrent le titre de *comtes de Namur*. Il est fort probable que Bérenger apporta au comté diverses possessions qu'il avait dans le Condroz : Dinant, Beaufort, Assesse, Spontin, Samson, Natoye, Emptinne et, de façon générale, la portion du Condroz qui bordait la Meuse depuis l'embouchure de la Lesse jusqu'au-delà d'Andenne. Par contre, dès 915, l'extrémité sud-est du Lommensis (entre Couvin, Hastière et Florennes) fut détachée du comté. Bérenger est probablement mort sans laisser d'héritier mâle. C'est probablement la raison pour laquelle une partie de son territoire a été démembré en faveur des descendants de son beau-père *Régnier I^{er}*, qui furent comtes de Hainaut et comtes de Louvain. C'est ainsi que toute la région nord-ouest comprenant notamment Gembloux et Nivelles devint par la suite brabançonne. La partie sud-ouest compre-

nant Couvin, Frasnes, Éve, Nismes et Chimay devint possession des comtes de Hainaut. Le premier comte de Namur, le comte *Robert I^{er}*, cité en 946 et 956, était vraisemblablement le fils d'une fille de Bérenger. Son fils *Albert I^{er}* est cité dès 981. Il mourut avant 1012. Son fils *Robert II* lui succéda, mais il ne vécut pas longtemps. Il eut pour successeur son fils *Albert II*, qui épousa Rageline, fille du duc *Gothelon de Lotharingie*, qui reçut l'alleu de Durbuy au partage des biens

Le comté de Namur aux IX^e et X^e siècles



allodiaux et l'apporta en dot au comte. *Albert II* mourut vers 1064. Son fils *Albert III* lui succéda. À son décès

en 1102, le comté passa à son fils *Godefroi I^{er}*. En 1139, le fils de ce dernier, *Henri I^{er}* dit *Henri l'Aveugle*, prit la relève comme comte de Namur, mais aussi de Durbuy, de La Roche et de Luxembourg.

Par ailleurs, *l'avouerie*¹ de Wasseiges, dont les terres appartenaient à l'abbaye Saint-Laurent de Liège, avait été confiée vers 1038 à *Albert II*, mais avec des droits limités. Au cours du temps, à force d'intrigues, les comtes de Namur allèrent s'approprier une partie de l'ancien comté méridional, dont le territoire de Merdorp. C'est probablement sous le règne de *Godefroi*, petit-fils d'*Albert II*, que le comté de Namur s'agrandit des territoires de Hanret et de Wasseiges. Il fallut alors peu de temps pour que Merdorp, Thisnes et Wansin finissent par faire également partie de ce même comté de Namur.

À la même époque, l'ancien alleu de Moha situé dans ce même comté méridional, qui comprenait le village de Moha et son château, les manoirs d'Antheit, de Saint-Jean, de Waleffe et de Wanze, obtint le statut de *comté* lorsque son seigneur, *Albert II de Moha*,

épousa *Hedwige*, comtesse d'Éguisheim (village d'Alsace, en France) après le décès de son père *Henri I^{er}*, comte de Dagsburg et d'Éguisheim. *Albert II de Moha* devint ainsi *comte* d'Éguisheim et de Moha. En 1089, à la suite du décès de son beau-frère *Hugues VII*, comte de Dagsburg, *Albert II de Moha* hérita aussi du comté de Dagsburg (en Alsace). Son fils *Hugues VIII* lui succéda au comté de Dagsburg vers 1098, tandis qu'Éguisheim passa à une autre branche de la famille. Par la suite, Moha resta entre les mains des comtes de Dagsburg jusqu'à la mort du dernier de la lignée en 1212.

En 1163, le comte *Henri I^{er} de Namur*, sans descendance, désigna comme héritier son beau-frère *Baudouin IV*, comte de Hainaut. À la mort de ce dernier en 1171, il désigna son neveu *Baudouin V* de Hainaut. En 1190, le comté de Namur devint possession du comte de Hainaut et fut érigé en *marquisat*. En pratique, les *marquis* et le *marquisat* de Namur furent encore souvent appelés *comtes* et *comté* de Namur, par la suite.

¹ Dans le droit féodal, *l'avoué* est la personne chargée de la protection et de la représentation juridique d'une institution ecclésiastique, pour

les affaires séculières de la vie quotidienne. *L'avouerie* est la charge de l'avoué.

Le marquisat (ou comté) de Namur

En 1196, le premier *marquis* de Namur fut *Philippe I^{er}*, dit *le Noble*. Il était le second fils de *Baudouin V* de Hainaut. En 1212, après le décès de *Philippe*, sa sœur *Yolande*, épouse du comte d'Auxerre *Pierre de Courtenay*, fut mise en possession du marquisat de Namur. Dès 1216, leur fils *Philippe II de Courtenay* leur succéda.

Les *baillis* furent introduits dans le comté de Namur sous *Philippe le Noble*, et sous les règnes de *Pierre*, puis de *Philippe de Courtenay*. Ils étaient des représentants du comte dans de petits territoires, appelés bailliages. Ils percevaient les impôts, rendaient la justice, rassemblaient les contingents d'hommes que les seigneuries devaient envoyer à l'armée comtale : les baillis furent des agents efficaces pour imposer l'autorité du comte face aux seigneurs locaux. Le comté de Namur fut alors divisé en sept bailliages : Merdorp appartenait au bailliage de Wasseiges, où résidait le bailli.

Après le court règne de deux ans de *Henri II de Courtenay*, frère encore mineur de *Philippe II*, sous le tutorat d'*Enguerand de Couci*, le marquisat revint vers 1228 à sa sœur *Marguerite de Courtenay*,

épouse du comte *Henri de Vianden*. Il restait cependant un héritier mâle pour *Henri* : son frère, encore mineur *Baudouin II*, empereur de Constantinople. En 1236, ce dernier venu en France pour solliciter du secours contre les Grecs entreprit de se faire restituer le marquisat de Namur. Ce fut fait en 1237, au prix de sanglantes batailles, comme il était de coutume au Moyen Âge.

Après de multiples conflits, le comté fut finalement vendu en 1263 à *Gui de Dampierre*, fils aîné du second lit de *Marguerite*, comtesse de Flandre. Il succéda à sa mère comme comte de Flandre en 1280. Il se démit du marquisat de Namur en faveur de son fils aîné *Jean I^{er}* en 1297.

La vie de *Jean I^{er}* fut une succession de combats et de batailles. Il mourut à Paris le 1^{er} février 1331, à l'âge de 64 ans. Son fils aîné, *Jean II*, lui succéda, mais il termina ses jours quatre ans plus tard, sans héritier. Il fut remplacé par son frère *Gui II*. L'année suivante, en 1336, *Philippe III*, troisième fils de *Jean I^{er}*, succéda à *Gui*, son frère, mort sans avoir été marié. Son règne ne dura pas longtemps : il fut tué au mois de septembre de la même année. Son successeur fut le quatrième fils de *Jean I^{er}* : *Guillaume I^{er}*. Il n'avait que treize ans : il régna d'abord sous la tutelle

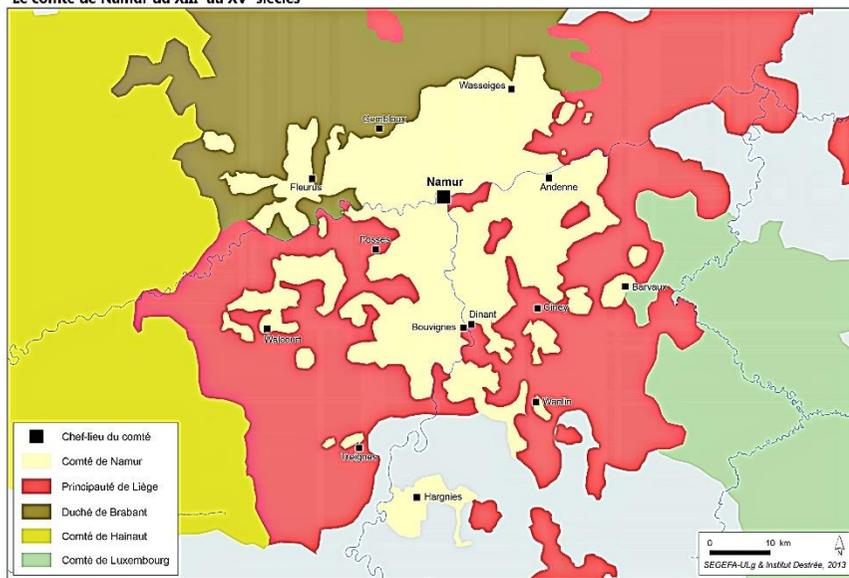
de sa mère *Marie d'Artois* et du comte *de Lodi*, son oncle. Sa vie fut également une suite ininterrompue de combats divers. Son fils *Guillaume II* lui succéda en 1391 à l'âge de 38 ans. Pendant son règne, il ne participa qu'à une seule guerre pour secourir *Jean de Bavière*, évêque de Liège, chassé de son siège par ses diocésains et, fait extraordinaire, le marquisat de Namur connut la paix pendant 18 ans ! Par contre, son

goût pour les divertissements, pour lesquels il dépensait sans compter, fut onéreux pour ses sujets par les impôts qu'il leva pour honorer ses dettes. Il décéda en 1418, sans héritier. Son frère *Jean III*, dit *Thierry*, prit sa suite. Les dettes que le luxe de son prédécesseur avait occasionnées, jointes à une mauvaise administration, l'obligèrent à vendre ses états au duc de Bourgogne et comte de Flandre, *Philippe le Bon*, qui était celui de ses voisins qui était le plus en état de faire une telle acquisition. La transaction eut lieu le 23 avril 1421 : l'usufruit du marquisat fut réservé à *Jean III*, jusqu'à son décès en 1429.

Merdorp, domaine agricole de la collégiale Saint-Jean-en-l'Isle de Liège

En 746, sire *Robert*, gouverneur du *Pagus de Hesbaye*, fit don de nombreuses terres du comté à l'abbaye de Saint-Trond, qui avait été fondée en 657 par le prêtre *Trudon* à son retour de Metz. Il était courant à cette époque qu'un seigneur offre des terres à des monastères. C'est ainsi qu'au Moyen Âge (au plus tard, en 1147¹), Merdorp devint une possession du chapitre de la collégiale de Saint-Jean-en-l'Isle à

Le comté de Namur du XIII^e au XV^e siècles



Atlas de la Wallonie, de la préhistoire à nos jours

¹ La villa de Merdorp est citée comme bien appartenant à la collégiale Saint-Jean à cette date dans une bulle du pape Eugène III, datée du 13 mai 1147.

Liège, qui avait été fondée par l'évêque Notger en 987. Personne ne sait si les anciens seigneurs de Merdorp lui ont donné, échangé ou vendu leur domaine.

Au début, le domaine agricole fut exploité en régie par le monastère de Saint-Jean-en-l'Isle, les chanoines gérant directement eux-mêmes les travaux agricoles. Dans son domaine, le chef du chapitre était à la fois le maître, le justicier et le protecteur de ses hommes. Au nom de Saint-Jean, il exerçait une autorité patriarcale sur ses sujets, qui étaient des « serfs d'église ». Ceux-ci possédaient héréditairement la jouissance d'une *tenure* (lopin de terre qu'ils cultivaient pour eux) ou d'une *censive* (lopin de terre pris en location), en échange de prestations obligatoires et gratuites (les *corvées*) effectuées sur les terres du domaine et le paiement de redevances fixes annuelles : *cens* en nature et en argent, dîme, etc. Les chanoines ont-ils construit de nouveaux bâtiments ou ont-ils utilisé ceux de l'ancien seigneur ? Nul ne le sait. Il est probable que l'ancienne chapelle a été remplacée à cette époque par une première église, tout en bois et torchis. Un presbytère a été construit en 1275. Le chapitre était le *décimateur*¹ du village. Il possédait aussi

¹ C'est-à-dire qu'il était le bénéficiaire des dîmes payées par les villageois, équivalentes étymologiquement à un dixième de leur production agricole.

le *patronat* de l'église, c'est-à-dire qu'il désignait les curés. Plus tard, le domaine agricole fut confié moyennant redevances à des moines étrangers au chapitre de la collégiale ; par la suite, lorsque le servage fut progressivement aboli, cette coutume fut proscrite et les biens furent donnés à bail à des personnes qui n'étaient plus des religieux, qui géraient le domaine et payaient la location en nature en livrant à la collégiale une quantité de grains fixée d'avance.

À Merdorp, le chapitre instituait une Cour foncière, qui ne rendait que la basse justice, celle qui ne juge jamais les infractions à la loi pénale et qui, en matière civile, décide des questions de cens, rentes, propriété, possession et autres droits réels, sans pouvoir exercer certains actes de procédure, réservés aux juridictions supérieures. Le *mayeur*, gérant du domaine, levait les impôts et rendait la justice. Il présidait la *cour échevinale* et désignait les *échevins* qui rendaient la justice sur le domaine. La justice haute était rendue directement par la Cour du comte de Namur.

En tant que seigneurie ecclésiastique, Merdorp avait un *avoué*. Cette charge était un fief relevant de

la cour féodale de Namur. Elle appartenait en 1380 à *Philippotte de Prelles*, fils de *Gilles*, propriétaire du moulin de Branchon. Elle resta dans la famille de *Prelles* jusqu'au 29 décembre 1445, date à laquelle elle fut vendue pour 12 ans à *Ernoul de Jandrain*, bailli de Wasseiges. Elle appartint ensuite à *Scochart de Forville*, puis à son fils *Ernoul de Forville*. Ce dernier, devenu abbé de Flône, en fit don au monastère. Son successeur dans l'abbatiale, *Bauduin de Couthuin* vendit le 8 novembre 1496 le fief à *Thierry de Clocquier dit de Waleffe*. Il resta dans la famille de *Waleffe* jusqu'en 1549 et passa ensuite à *Guillaume Gaiffier*, seigneur de Boninnes et époux de *Catherine de Waleffe*. La famille de *Gaiffier* garda l'avouerie jusqu'à la fin de l'ancien Régime.

Merdorp et la culture de la guède

Au 12^e siècle, le monde urbain se développa considérablement en Europe, bien qu'il restât minoritaire par rapport au monde rural. Les villes étaient encore peu nombreuses et peu habitées, mais de nouveaux modes de vie y apparurent, certaines industries s'y développèrent : les villes allaient permettre le développement économique du Moyen Âge. Le commerce des draps connut une expansion spectaculaire pendant la seconde moitié du 13^e siècle, surtout en

Flandre et au Brabant, mais également dans la vallée de la Meuse. La laine nécessaire à la réalisation des draps provenait principalement d'Angleterre ou de Bourgogne. C'est pourquoi les villes se développèrent surtout à côté des fleuves pour faciliter le transport des marchandises : Bruges, Gand, Bruxelles... mais aussi Huy, près de chez nous. La draperie hutoise connut au 13^e siècle une remarquable expansion : ses produits furent exportés jusqu'en Allemagne du sud et en France méridionale.

Pour assurer un fonctionnement régulier de leur industrie, les drapiers devaient s'approvisionner en matières premières de toutes sortes, depuis l'indispensable laine jusqu'aux colorants et aux mordants non moins utiles. Pour cela, il fallait organiser des déplacements parfois lointains, ce qui supposait l'établissement de relations commerciales à la fois complexes et étendues. Une solution complémentaire consistait à orienter l'élevage et l'agriculture pour produire sur place certaines matières premières. L'élevage de moutons permettait de produire une petite partie de la quantité de laine nécessaire. Jusqu'au début du 17^e siècle, la seule plante capable de fournir l'*indigo*, principe colorant utilisé dans la teinture en bleu, était la *guède*, mieux connue sous le nom de *pastel*. Elle

était désignée au Moyen Âge sous des vocables très variés : *wazaru*, *waisdre*, *waide*, etc. La guède (*Isatis tinctoria*) est une espèce de plante herbacée bisannuelle, de la famille des brassicacées qui pousse à l'état sauvage en Europe du Sud-Est ainsi qu'en Asie centrale et en Asie du Sud-Ouest.



Guède ou pastel des teinturiers

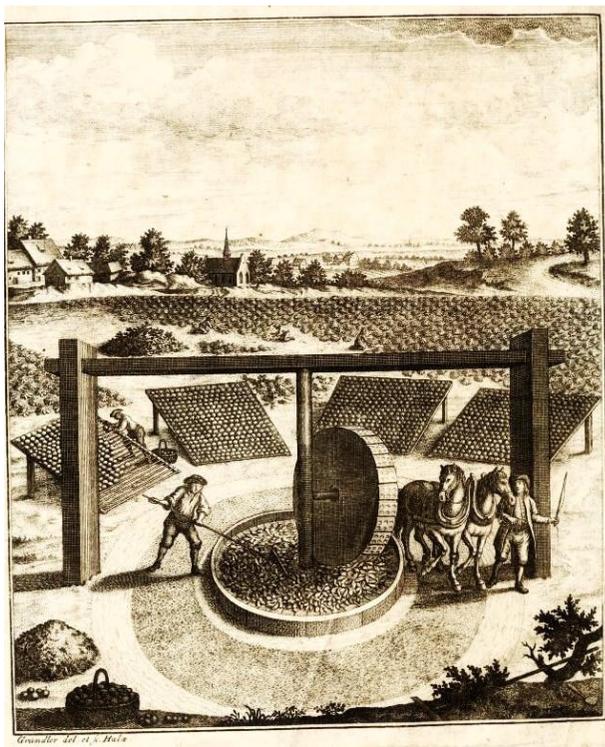
La guède a fait l'objet d'une culture intensive en France et en Allemagne à partir du 13^e siècle. La ville de Toulouse dans le Languedoc (France) a été un centre très important de son exportation. Sa culture s'est également développée dans le comté de Namur, et notamment à Merdorp et dans les villages environnants. Il en est de même, mais dans une moindre

mesure, en principauté de Liège et dans le Brabant.

Il ne suffisait pas de cultiver la guède pour disposer de la fameuse teinture bleue : la plante devait subir diverses transformations avant de parvenir à la cuve du teinturier. Sitôt récoltées, les feuilles étaient broyées au moulin du « maunier de waisdes ». À cette fin, plusieurs moulins à guède furent installés dans notre région : en 1265, il en existait sept dans la région, répartis entre trois localités, à savoir trois à Merdorp, deux à Wasseiges et deux à Branchon. En 1289, 25 moulins étaient dénombrés dans la même région, dont huit à Thisnes, sept à Wasseiges et deux à Merdorp.

Un certain nombre de ces moulins étaient mus par l'eau, dans les localités situées près d'un cours d'eau. Ils pouvaient aussi être mus par le vent, mais la plupart du temps, les installations étaient édifiées sur des terrains vagues et actionnées par des animaux : ce devait être le cas à Merdorp. D'anciennes gravures permettent de reconstituer l'aspect matériel de ces machines. Installations sommaires, construites en bois et établies sur les lieux mêmes de production, elles se présentaient sous la forme de deux poteaux supportant une poutre horizontale au centre de laquelle pouvait pivoter un axe vertical ; une meule dressée sur la tranche tournait alors autour d'un axe horizontal fixé à

l'axe vertical et était tractée par un ou deux chevaux ou bœufs. La meule roulait dans une rigole circulaire où se trouvait le produit à broyer. Le caractère sommaire de leur construction laisse penser que ces machines étaient démontables et d'utilisation saisonnière.



Le résultat du broyage des feuilles de guède était une pâte que des ouvriers roulaient à la main en

boules de la taille d'un pamplemousse, appelées *cocagnes*. Elles étaient ensuite posées sur des claies en plein vent pour qu'elles sèchent. Cette pâte de guède, ou *pastel cru*, était parfois vendue sous cette forme aux fabricants de teinture. Dans la région de Toulouse, les cocagnes étaient vendues à un cours tellement élevé que toute la filière du pastel devint extrêmement riche. L'expression « pays de Cocagne » pourrait évoquer la richesse de cette région.

Plus généralement cependant, le pastel subissait un second cycle de manipulations. Après avoir concassé les cocagnes, les ouvriers accumulaient la poudre obtenue en tas appelés « tourtes » qu'ils arrosaient d'eau pour y provoquer, puis y entretenir, une fermentation putride. Le produit obtenu finalement était assez semblable à une glaise de couleur sombre. Une fois sec, il était pilé et tamisé : c'est sous cette forme qu'il était livré à la consommation.

Avantages supplémentaires de la culture de la guède : le traitement compliqué auquel étaient soumises les feuilles de guède afin d'en extraire le colorant produisait de grandes quantités de résidus. Ceux-ci trouvaient dans la nourriture du bétail et dans la fumure des terres une destination intéressante.

Merdorp dans le comté de Namur

Au 13^e siècle, Merdorp faisait partie du comté de Namur. Celui-ci était divisé en sept bailliages, Merdorp se trouvait dans le bailliage de Wasseiges. Le bailliage était placé sous l'autorité du *bailli*, qui lui-même dépendait du comte de Namur. Le bailli était le représentant de l'autorité du comte. Il était chargé de contrôler l'administration en son nom. Durant cette époque, les guerres féodales entre Brabançons, Liégeois et Namurois faisaient rage dans toute la Hesbaye. Les villages furent incendiés de nombreuses fois. Merdorp n'y échappa pas.

En 1276, une léproserie est attestée dans le village. La lèpre était une maladie incurable (à l'époque) déjà connue pendant l'antiquité, mais qui s'était fortement développée au retour des Croisés du Moyen-Orient où de fortes épidémies de lèpre étaient fréquentes. Les lépreux étaient tenus de porter des signes distinctifs lorsqu'ils sortaient de la léproserie : une longue veste, une canne en bois et une crécelle, ou une espèce de petit marteau tapant sur une petite tablette de bois appelé *clabotia*. La léproserie devait se trouver au nord-est du village de l'époque, dans le hameau de *Longue Vesse*. Le mot *vesse* est une déformation du mot *veste*, faisant allusion à la longue

veste que devaient porter les lépreux. Les léproseries étaient construites au nord-est des villages, car, croyait-on à cette époque, les vents dominants provenant du sud-ouest mettaient le village à l'abri d'une contagion.



Sur la carte de Ferraris, datant de 1770-1777, un arbre remarquable nommé *arbre de la maladrerie* (synonyme de *léproserie*) est indiqué à proximité du carrefour actuel formé par la rue de la Chapelle et la rue provenant de Thisnes. L'ancienne léproserie, détruite

depuis longtemps à cette époque, avait marqué cet endroit de son souvenir.



De nos jours, la rue Longue Vesse a été construite dans le prolongement de la rue provenant de Thisnes au nord du chemin dessiné sur la carte de Ferraris. L'arbre figurant sur la carte de Ferraris a évidemment disparu, mais un magnifique tilleul a été replanté de l'autre côté de la rue de la Chapelle, à hauteur du nouveau carrefour. Il marque symboliquement l'entrée du village de Merdorp pour le visiteur qui vient de

Thisnes. Il abrite la chapelle Sainte-Barbe dont nous reparlerons plus loin.



En 1348-1349, une grande épidémie de peste toucha la population de Merdorp. Le village perdit 30 % de ses habitants. Depuis le début du 20^e siècle, les rats ont été accusés de la diffusion des parasites porteurs de l'épidémie de « peste noire » qui s'est propagée dans l'Europe et l'Asie médiévales, causant la mort de millions de personnes. Une nouvelle étude vient d'établir une modélisation de la propagation de cette peste et suggère que les rongeurs mal-aimés n'en seraient finalement pas les principaux responsables. Il semble aujourd'hui que les premiers responsables de la propagation de l'épidémie étaient plutôt les puces et les poux humains. Quand les puces infectées par le bacille *Yersinia pestis* piquent les humains, la bactérie peut se frayer un chemin jusqu'au sang et aux ganglions lymphatiques, présents partout dans le corps. Dans les 24 premières heures, le patient ressent une douleur localisée au niveau d'un ou plusieurs ganglions lymphatiques, à proximité de l'endroit où la puce a introduit le bacille. Les ganglions gonflent pour devenir de gros bubons, d'où le nom de « peste bubonique ».

Dans les cas d'épidémies de peste connues depuis la fin du 19^e siècle, il a pu être montré que les rats et autres rongeurs ont aidé à leur propagation. Si le

bacille *Yersinia pestis* infecte les rats, la bactérie peut être transmise aux puces qui se nourrissent du sang de ces rongeurs. Lorsqu'un rat pestiféré meurt, les parasites abandonnent son corps et peuvent ensuite se reporter sur les hommes. Cette théorie ne permet cependant pas d'expliquer la rapidité avec laquelle l'épidémie de 1348-1349 s'était propagée. Il est plus vraisemblable qu'elle était due au manque d'hygiène au Moyen Âge et à la transmission de la maladie d'une personne malade à une personne saine directement par les puces et poux humains.

En 1356 survint la guerre qui opposa *Wenceslas de Brabant* à *Louis de Nevers*, comte de Flandre, qui menaçait son duché. L'évêque liégeois, allié du comte de Flandre, assiégea Landen et décima l'armée brabançonne envoyée à son secours. Les milices liégeoises dévastèrent ensuite Hannut et mirent les campagnes en coupe réglée pour faire du butin. Lorsque *Wenceslas* reconquit son duché, il pénétra dans le comté de Namur, également allié du comte de Flandre, et incendia en représailles Branchon, Wasseiges et Thisnes. Situé entre Thisnes et Wasseiges, il est plus que probable que Merdorp subit également des dégâts importants à cette occasion.

En 1360, le chapitre de la collégiale Saint-Jean-en-l'Isle donna son accord de reconstruction du clocher de l'église de Merdorp, qui avait été incendié et détruit par fait de guerre. Pour cela, le chapitre fit couper 3000 fûts de chêne dans le bailliage de Samson et les fit transporter à Merdorp par un nombre impressionnant de chars à bœufs. À cette époque, l'église du village était donc toujours en bois.

En 1421, le dernier comte de Namur sans descendance, *Jean III* dit *Thierry*, avait vendu en viager ses états au duc de Bourgogne *Philippe le Bon*, tout en se réservant l'usufruit du marquisat jusqu'à son décès. Un différend existait à cette époque entre les Liégeois et le duc de Bourgogne au sujet des fortifications de la ville de Dinant, devenue liégeoise à cette époque. À la mort de *Jean III* en 1429, l'ancien comté de Namur devint la possession du duc de Bourgogne. La même année, les milices liégeoises de



Philippe le Bon

Tongres, de Saint-Trond et de Looz vinrent camper à Thisnes, puis mirent le feu aux villages de Merdorp, Branchon et Boneffe. Pendant les années qui suivirent, le pays fut infesté de soldats qui y apportèrent le brigandage et la complète désolation.

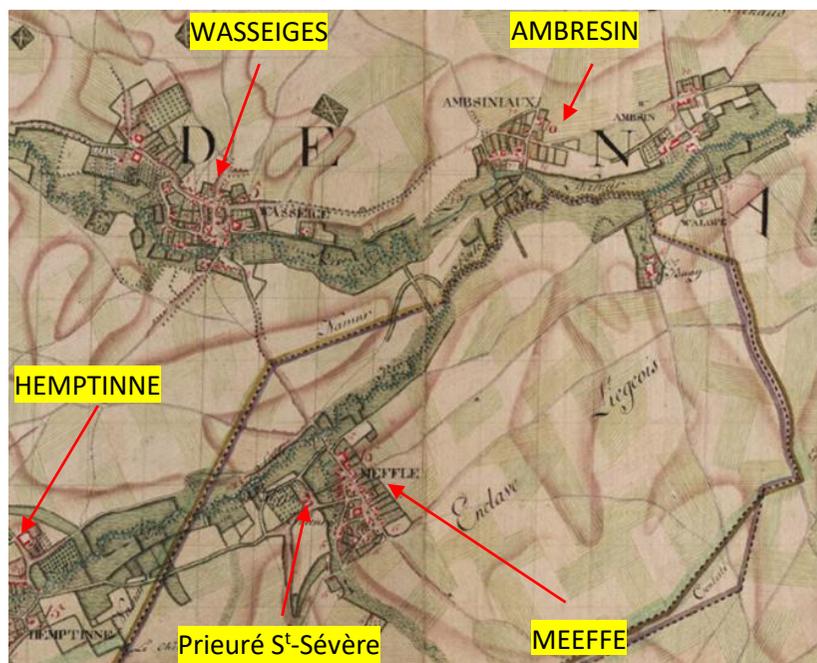
Merdorp et les Bourguignons

L'année suivante, le même *Philippe*, qui était cousin du dernier duc de Brabant également sans enfant, hérita de ce duché, si bien que les anciens comté de Namur et duché de Brabant furent réunis en 1430 aux *Pays-Bas bourguignons*, qui comprenaient déjà le comté de Flandre, le comté d'Artois, le duché de Limbourg, le comté de Hainaut, le comté de Hollande, le comté de Zélande et les autres territoires néerlandais. Chacun des états formant les Pays-Bas bourguignons gardèrent cependant leurs propres lois, qui différaient donc d'un état à l'autre.

En 1456, Philippe le Bon essaya d'étendre son influence à la principauté de Liège, qui coupait en deux ses territoires des Pays-Bas. Son rêve était de reconstituer un état fort entre la France et le Saint-Empire romain germanique, comme du temps de *Lothaire II*. Grâce à ses excellentes relations avec le pape, il réussit à faire remplacer le Prince-Évêque de Liège,

Jean de Heinsberg, par son neveu âgé de 18 ans, *Louis de Bourbon*. Ce dernier poursuivit alors ses études à l'Université de Louvain durant 7 années.

Le 7 septembre 1465, une troupe de Namurois mirent à feu et à sang la partie de la principauté qui jouxtait le comté de Namur. Ils incendièrent le prieuré de Saint-Sévère et détruisirent par le feu tout le village de Meeffe, à l'exception de quelques maisons. Le *ban de Meeffe* était en effet un territoire liégeois totalement enclavé dans le comté de Namur, comme le montre la carte de Ferraris ci-dessous.



Pendant tout ce temps, Philippe le Bon régna de fait sur la principauté, mais la résistance des Liégeois s'intensifia. Lorsque *Louis de Bourbon* prit enfin ses fonctions en tant que Prince-Évêque en 1465, il fut im-

médiatement déposé par les États de Liège. La population rebelle en profita pour piller les terres d'Outremeuse qui appartenaient au duc de Bourgogne. *Philippe le Bon* envoya alors à Liège une armée sous le commandement de son fils *Charles le Téméraire*, pour rétablir son autorité. Les Liégeois formèrent une armée forte de 4 000 hommes, presque tous des civils, pour



combattre *Charles le Téméraire*. La bataille dite de *Montenaken* eut lieu le 20 octobre 1465 dans nos campagnes. Elle fut une victoire écrasante pour les Bourguignons, mais dans le feu de l'action les milices liégeoises incendièrent tous les villages de la région. Merdorp y échappa, mais la trêve fut de courte durée. En 1467, Wasseiges, Merdorp et Branchon furent attaqués par des troupes liégeoises venant de Meeffe. L'église fut une fois de plus en partie incendiée, y

Charles le Téméraire

compris son clocher. La vengeance de Philippe le Bon ne se fit pas attendre : la même année, Meeffe fut à nouveau mis à sac, alors qu'il ne s'était pas encore relevé de ses ruines. Des années de désolation et de misère s'ensuivirent.

À partir de cette époque, les terres de Merdorp furent données en location à des nobles ou des roturiers qui payaient au chapitre de la collégiale le droit de les exploiter. De nombreux fermiers indépendants purent ainsi gagner leur vie tout en payant leur cense et leurs dîmes aux propriétaires. Il est possible que cette décision fût prise à la suite de destructions occasionnées au domaine agricole qui était géré par les moines.



Marie de Bourgogne

En 1477, *Charles le Téméraire* fut tué lors de la bataille de Nancy. La même année, *Marie de Bourgogne*, fille unique et héritière du Téméraire, épousa *Maximilien d'Autriche*, le futur empereur du Saint-Empire romain germanique. *Marie* mourut accidentellement en 1482 des suites d'une chute de cheval



Maximilien d'Autriche

près de Bruges.

Leur fils *Philippe le Beau* n'avait alors que 4 ans et il devint le duc héritier de la Bourgogne. Son père *Maximilien* prit alors la tête d'une régence jusqu'à sa majorité en 1496, date à laquelle *Philippe* épousa *Jeanne de Castille*, fille de *Ferdinand d'Aragon*. De leur union naquirent six enfants : le fils aîné s'appelait *Charles*.



Philippe le Beau

En 1505, il y eut une nouvelle guerre entre le duc *Charles de Gueldre* et *Philippe le Beau*. Hannut et neuf villages avoisinants furent détruits. *Philippe le Beau* mourut en 1506, alors que *Charles* n'était âgé que de 6 ans. La régence des Pays-Bas bourguignons fut alors confiée à sa tante *Marguerite d'Autriche*. En 1512, les anciens Pays-Bas devinrent une partie du Saint-Empire, sous le nom de *Cercle de Bourgogne*. En 1515, à peine âgé de 15 ans, *Charles* devint le nouveau duc de



Marguerite d'Autriche

Bourgogne, souverain des Pays-Bas. L'année suivante, à la mort de son grand-père maternel *Ferdinand d'Aragon*, il reçut la couronne d'Espagne et de ses colonies : l'Amérique avait été découverte par Christophe Colomb 24 ans auparavant.

En 1517, un projet de jonction de la Meuse à l'Escaut en passant par la Mehaigne, la Gette, le Démer, la Dyle et le Rupel a été évoqué. Pour cela, il aurait fallu construire un canal entre Wasseiges et Jandrain, qui aurait coupé en deux le territoire de Merdorp. Le projet était techniquement réalisable, mais les travaux auraient été titanesques et ils n'ont jamais été entrepris.

Après le décès de *Maximilien* en 1519, son petit-fils *Charles* fut à son tour élu roi des Romains puis en 1520 sacré empereur du Saint-Empire romain germanique sous le



Marie de Hongrie

nom de *Charles Quint*. Sa tante *Marguerite d'Autriche* devint alors gouverneure des Pays-Bas et le resta jusqu'à sa mort en 1530. De 1531 à 1555, ce rôle fut tenu par la sœur de Charles Quint, *Marie de Hongrie*.



Charles Quint

En 1533, la tour en bois de l'église de Merdorp s'étant effondrée, le chapitre de Saint-Jean accorda la réparation de l'église, mais avec des briques cette fois.

En 1548, par la *transaction d'Augsbourg*, Charles Quint confirma le regroupement des 17 provinces des Pays-Bas et du comté de Bourgogne en un *Cercle de Bourgogne*. Il attribua aux Pays-Bas un statut particulier au sein du Cercle de Bourgogne en les dispensant de devoir se plier à des lois et tribunaux de l'Empire et en les exemptant de certaines taxes. Par la « *Pragmatic Sanction* » en 1549, il consolida la « transaction » en unifiant les droits de succession des provinces et en déclarant que les Dix-Sept Provinces formaient un tout indivisible non fragmentable.

À la fin du 16^e siècle, le Cercle de Bourgogne se réduisit aux provinces des Pays-Bas : le duché de Brabant (y compris le marquisat d'Anvers et le duché de Limbourg), le pays de Fauquemont, le pays de Daelem, le pays de Rolduc, le duché de Luxembourg, le comté de Chiny, le duché de Gueldre, le comté de Flandre, le comté de Hainaut, le comté de Namur, la seigneurie de Malines, le bailliage de Tournai et du Tournaisis et les autres comtés de Hollande. Ces provinces étaient réunies sous la domination d'un même souverain, mais conservaient leur propre indépendance, leurs lois et leurs constitutions particulières. Le souverain n'était reconnu que par le titre qui lui était propre comme souverain de chaque État, à savoir, duc de Brabant, seigneur de Malines, comte de Flandre, de Namur, etc. Comme nous l'avons vu, certains villages de l'entité hannutoise se trouvaient en duché de Brabant, d'autres au comté de Namur, d'autres encore en principauté de Liège. Chaque état avait ses propres lois : elles différaient donc d'un village à l'autre !

Pendant tout le règne de *Charles Quint*, la réforme luthérienne se développa et finit par embraser une grande partie de l'empire. Les Pays-Bas bourguignons furent pénétrés très tôt par la réforme luthérienne malgré la sévère répression de Charles Quint. Mais c'est

surtout le calvinisme qui s'imposa dans la population et une partie de la noblesse.

Merdorp sous le Régime espagnol

Au terme d'une vie de combats, miné et désabusé par ses échecs face à la France, aux protestants et à sa propre famille, *Charles Quint* se dépouilla progressivement de ses pouvoirs. Par une série de conventions avec son frère cadet *Ferdinand de Habsbourg*, il lui céda les duchés autrichiens. Le 25 octobre



Ferdinand I^{er} de Habsbourg

1555, à Bruxelles, il abdiqua ses droits sur les Pays-Bas, officiellement séparés du Saint-Empire, en faveur de son fils *Philippe*, déjà duc de Milan et roi de Naples. Il lui céda ses droits sur l'Espagne en 1556. Philippe devint *Philippe II d'Espagne* et notre région fit dorénavant partie des *Pays-Bas es-*



Philippe II

pagnols. La même année, *Ferdinand* fut sacré Empereur du Saint-Empire romain germanique sous le nom de *Ferdinand I^{er}*.

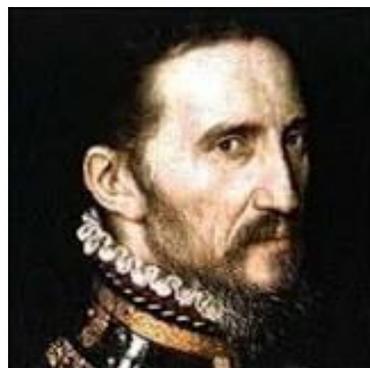
Au seuil de sa mort en 1558, *Charles* céda à *Philippe* le comté de Bourgogne.

Au milieu du 16^e siècle, les diocèses étaient restés presque inchangés depuis l'époque mérovingienne. Les Pays-Bas espagnols étaient alors sous l'autorité religieuse de six évêchés différents, dont deux étrangers. Une grande partie des paroisses du duché de Brabant et du duché de Namur relevaient de l'Évêque de Liège, prince du pays voisin. L'Évêque liégeois était sous les ordres de l'Archevêque de Cologne, situé dans un troisième pays. Pour mettre fin à cette situation, *Philippe II*, à la suite d'une bulle de nomination du pape *Pie IV*, créa l'évêché de Namur en 1559, relevant du nouvel archidiocèse de Cambrai. À cette date, la paroisse de Merdorp, qui appartenait précédemment au doyenné de Hanret (village faisant actuellement partie de la commune d'Éghezée), de l'archidiaconat du Condroz et de l'Évêché de Liège passa dans le diocèse de Namur, tout en continuant à faire partie du doyenné de Hanret.

L'église de Hannut, située dans le duché de Brabant, et qui dépendait jusqu'alors de l'ancien prieuré de Bertrée, passa également dans l'évêché de Namur. En 1570, jugeant qu'il était indécent que la ville de Hannut ne possède pas sa propre paroisse, le premier Évêque de Namur, *Antoine Havet*, lui donna des fonts baptismaux et tous les droits d'une église paroissiale. Par la suite, le doyenné de Hannut fut créé et une grande partie des églises de l'entité en firent partie.

Les riches provinces des Pays-Bas, qui constituaient le moteur de l'empire de Charles Quint, ne considèrent jamais *Philippe II* comme l'un des leurs. Il avait été élevé en Espagne, il connaissait le français et les réalités de l'héritage bourguignon (comme le collier de la Toison d'or), mais culturellement il ne comprenait pas ses sujets des Pays-Bas. Depuis l'Espagne, il percevait les Pays-Bas comme un territoire menacé par l'hérésie protestante, qu'il fallait éradiquer sans ménagement. Or la noblesse et les couches sociales supérieures des Pays-Bas n'étaient pas prêtes à accepter un traitement aussi brutal et contraire à leurs privilèges. Une fronde apparut en 1566 et 1567, pour des motifs liés aux tentatives de *Philippe II* de supprimer les droits acquis au cours des siècles au

profit d'une gouvernance directe de l'Espagne. *Philippe II* réagit par l'envoi d'une armée en 1568 : c'est le début de la *guerre de 80 ans* entre les Espagnols catholiques et les protestants des Pays-Bas, avec la nomination du *Duc-d'Albe* comme gouverneur.



Le Duc-d'Albe

Ce dernier prit souvent ses quartiers à Hannut, ses troupes logeant dans les communes voisines. Comme il était d'usage, celles-ci causèrent de grands dégâts, particulièrement en 1574 et 1575. Le duc établit un régime de terreur en voulant mater les protestants en révolte. La répression commença à Bruxelles par l'exécution capitale de deux des chefs principaux, les comtes *d'Egmont et de Hornes* : ceci déclencha un soulèvement qui engendra une guerre civile, la noblesse se divisant en adversaires et partisans de l'Espagne soutenus ou combattus par des factions populaires. Cette situation fut favorisée par la conversion au protestantisme d'une partie de la population. Aux revendications politiques de défense des libertés issues des vieilles chartes s'ajouta alors une opposition religieuse contre le ca-

tholicisme défendu avec intransigeance par l'Espagne. Les provinces du Nord (Hollande, Zélande, Utrecht, Gueldre, Overijssel, Frise, Groningue & Drenthe) revendiquèrent la liberté religieuse pour le protestantisme, si bien que la révolte prit la forme d'une guerre civile entre les sept provinces du Nord où la Réforme était bien ancrée, et les Pays-Bas méridionaux, catholiques et loyalistes.

Entre 1575 et 1594, toute la région hannutoise fut plongée dans une misère noire, soit à cause des Espagnols, soit à cause du passage de bandes de révoltés protestants, car les troupes s'approvisionnaient sur place : elles saccageaient les campagnes, vidaient les granges, ne laissaient ni chevaux, ni vaches, ni moutons, ni poules. Même les ustensiles de cuisine et les meubles furent parfois enlevés. Sans parler des viols, des meurtres et de toutes sortes de cruautés. De nombreuses maisons furent détruites dans toute la région. La Hesbaye subit un pillage systématique. À partir de cette époque, Merdorp ne retrouva plus jamais son abondance et sa richesse passée, d'autant plus que la peste refit son apparition en 1617 et 1624.

En 1602, le peintre valenciennois *Adrien de Montigny* a peint sur commande du duc Charles de Croÿ

plus de 2 500 gouaches pour illustrer les fameux *Albums de Croÿ*. Il s'agissait de cartographe et représenter par des vues cavalières les paysages des villes, villages, forêts, cours d'eau, châteaux et propriétés appartenant à l'époque au duc Charles de Croÿ, ou des provinces où ce duc a exercé une autorité administrative au tournant des 16^e et 17^e siècles. Les arrière-plans semblent avoir le plus souvent été faits de mémoire, ou reconstitués et inventés en atelier, en hiver, alors qu'il faisait ses croquis de terrain du printemps à l'automne. Ces arrière-plans, tout comme les premiers plans (souches, arbres, talus de chemins...) ne sont donc pas toujours fidèles. Mais les vues de villages et de châteaux sont considérées comme des documents historiques de grand intérêt, même si les historiens y ont rétrospectivement noté quelques erreurs (dans les orientations par exemple).

Une copie de la gouache représentant Merdorp (Mierdo) se trouve ci-contre. La vue est prise vraisemblablement du nord. Une pièce d'eau, longue et étroite, brise toute la partie droite de cette vue : il ne s'agit pas d'un ruisseau, mais d'un étang situé à l'ouest de l'église paroissiale. Celle-ci est représentée entourée de l'enclos herbeux traditionnel — le cime-



tière — qui sert de lieu de réunion à la communauté villageoise. Autour de l'enclos paroissial, une place en

terre battue est bordée par quelques maisons couvertes de chaume. Au premier plan, de hautes toitures laissent supposer l'existence de logis importants, dont l'un est doté d'une annexe perpendiculaire. À l'arrière-plan, à droite, un autre toit à moitié enfoui dans les arbres occupe peut-être l'emplacement du futur château. Au près de l'église se trouvaient à la fin du 16^e siècle des vergers appartenant à *Jacqueline de Somme*. Il y avait aussi une brasserie. Aucun écrit ne rapporte les malheurs subis par le village à cette époque, mais le feu détruisit avant 1602 le « manoir » du seigneur de *Grandchamps*, la cense de *Raes Parent* et celle de la veuve *Parent*. La route de Jodoigne est animée par un attelage de chevaux en file, qui peinent en tirant un chariot... vide. Celui-ci paraît bien rudimentaire, fait de montants latéraux de claies et d'un châssis fixé à l'essieu des deux roues. À droite, deux pêcheurs semblent entièrement plongés dans la contemplation de leur bouchon.

La *Trêve d'Anvers* de 1609 à 1621 mit momentanément fin à la guerre civile. L'année 1621 vit la reprise des hostilités entre les Provinces du nord et les Pays-Bas méridionaux. De nouvelles taxes frappèrent lourdement les populations de nos régions comme effort de guerre. La *guerre de 80 ans* ne prit fin en 1648

que lorsque *Philippe IV*, le petit-fils de *Philippe II*, reconnut l'indépendance des sept provinces du nord des Pays-Bas sous le nom de *Provinces-Unies*, qui devinrent par la suite les Pays-Bas actuels. Les dix provinces du sud, dont nous faisons partie, restèrent sous contrôle espagnol.



Philippe IV

Pour résoudre ses difficultés financières, *Philippe IV*, roi d'Espagne et souverain des provinces belges de 1621 à 1665, décida de vendre *sous forme d'engagement* la seigneurie et la haute justice d'un grand nombre de villages des Pays-Bas espagnols. De la sorte, le roi se réservait le droit d'en rembourser le prix, en mains du seigneur ou de ses héritiers, soit pour procéder à de nouvelles enchères, soit pour réintégrer la seigneurie désengagée dans le domaine royal. Le nouveau seigneur avait le droit d'exercer la haute, la moyenne et la basse justice : il pouvait poursuivre tous les types d'infractions et prononcer toute espèce de peines. Il nommait personnellement une

Cour de justice composée d'un mayer, d'échevins, d'un greffier et de sergents. Ceux-ci prenaient connaissance des causes criminelles, civiles ou mixtes. Ils enregistraient aussi les contrats relatifs aux immeubles situés dans la seigneurie. Le seigneur percevait, en tout ou en partie, les amendes infligées aux délinquants par la Cour. Il avait le droit d'obliger les riverains à entretenir et réparer les chemins. Il tenait les *plaids généraux*, comme au Moyen-Âge : il s'agissait d'une audience solennelle de la Cour de justice à laquelle tous les justiciables étaient obligés d'assister. Ils fournissaient la possibilité à tous les manants¹, hommes et femmes, d'y exposer les griefs qu'ils pouvaient avoir à l'encontre de qui que ce soit. Ils permettaient aussi la lecture des ordonnances émanant du Roi et de divers règlements seigneuriaux, procédure indispensable dans une société encore largement analphabète.

Ainsi, le 26 novembre 1626, *Philippe-Winand de Kerkem* devint le premier seigneur de Merdorp. Dans les années qui suivirent, il fit probablement construire

¹ Sous l'ancien Régime, un manant est un habitant d'un village.

une première ferme-château à l'emplacement du château actuel. En effet, même s'il ne résidait pas nécessairement à Merdorp, il devait disposer d'un château pour l'accueillir lors de ses déplacements sur ses terres et il devait assurer l'hébergement du *mayer* (qui était souvent le gestionnaire de la ferme) et de la *Cour de justice*. Les revenus du fermage lui étaient acquis. Il négligea de payer les droits de relief², la seigneurie fut donc saisie. Elle revint à son fils *Adolphe-Engelbert de Kerkem*, qui laissa purger la saisie le 26 avril 1683 par sa sœur, épouse d'*Arnould de Hemricourt*. Ce dernier, seigneur de Waleffe-le-Château, céda le 27 septembre 1685 à son neveu *Richard*, seigneur de Seron et maréchal de Meeffe, les droits qu'il avait acquis sur la seigneurie de Merdorp. Le bien passa ainsi dans la famille *de Hemricourt* jusqu'au 3 août 1738, date à laquelle *Barbe-Josephine* baronne *de Sluse*, épouse de *Conrard-Ferdinand-Joseph de Hemricourt*, vendit le fief à *Catherine de Blehen*, veuve depuis cinq ans de *François de Jardin*, ancien gouverneur militaire de la place forte de Léau (Zoutleeuw) où il était décédé. Ils avaient une fille, *Marie Catherine du*

² Le droit de relief devait être payé au seigneur dominant si la mutation n'était pas due à une succession en ligne directe ou à une vente. Le montant représentait une année de revenu du bien.

Jardin, qui épousa le 5 septembre 1744 *Joseph Clément de Corswarem* (1696-1761), comte de Looz-Corswarem et de Niel, seigneur de Faulx-les-Tombes et de Mozet, veuf de *Marie Jeanne d'Anglure*, avec laquelle il avait déjà eu deux enfants : une fille *Marie Thérèse* et un fils *Guillaume Joseph* (1732-1803). *Marie Catherine* et *Joseph Clément* eurent trois enfants, dont un fils, *Louis Antoine*, né en 1758. Après le décès de *Catherine de Blehen* la même année, la seigneurie passa à sa fille *Marie Catherine* et à son beau-fils *Joseph Clément*. Ce dernier devint alors le seigneur de Merdorp. À son décès trois ans plus tard, son fils *Louis Antoine de Looz-Corswarem* (1758-1846) n'avait que trois ans. Son épouse, douairière du domaine, lui survécut pendant trois ans. C'est le tuteur de *Louis Antoine*, son demi-frère *Guillaume Joseph*, qui administra la seigneurie jusqu'à la majorité de *Louis Antoine*. Ce dernier la conserva jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

¹ Conflits qui opposèrent le camp des Habsbourg d'Espagne et du Saint-Empire, catholiques soutenus par la papauté, aux États allemands protestants du Saint-Empire romain germanique.

Les guerres de Louis XIV

Entre 1618 et 1648, pendant que la *guerre de Trente Ans*¹ sévissait principalement dans l'Allemagne actuelle, rien ne vint modifier la misérable existence des villageois de Merdorp. La léproserie fut rasée bien que des épidémies de peste et de lèpre affligèrent encore la population.



Louis XIV

Les continuel passages de troupes, espagnoles pour la plupart, mais aussi françaises et hollandaises, entraînaient pillages, vols, assassinats et destruction des cultures : en 1622, sur la chaussée romaine à Merdorp, des paysans merdorpois tirèrent sur des cavaliers en fuite. Nul ne sait ce qui les avait poussés à commettre cet acte. Dix d'entre eux perdirent la vie. De nombreux habitants quittèrent la région, beaucoup émigrèrent en Amérique. Le village ne comptait plus qu'une cinquantaine de familles.

La première guerre déclenchée par le jeune roi de France *Louis XIV* s'est déroulée en 1667 et 1668. Elle opposait la France à l'Espagne et est connue sous le nom de *guerre de dévolution*. Le *droit de dévolution* était une vieille coutume du Brabant (qui faisait partie des Pays-Bas espagnols), d'après laquelle les enfants d'un premier mariage — en l'occurrence, *Marie-Thérèse*, fille de *Philippe IV* d'Espagne et épouse de *Louis XIV* — sont les seuls héritiers de leurs parents au détriment des enfants nés d'un second mariage — en l'occurrence, *Charles II*, un enfant de quatre ans chétif et atteint de handicaps (à la suite de nombreux mariages consanguins) à qui son père *Philippe IV* avait cédé le trône le jour de sa mort. Suivant le droit de dévolution, *Louis XIV* aurait dû hériter d'une partie des Pays-Bas. L'Espagne s'opposant à cette loi, *Louis XIV* lui déclara la guerre, qui se déroula dans les Pays-Bas espagnols et la Franche-Comté. Pendant les hostilités, le roi *Louis XIV* passa plusieurs semaines à Merdorp, avec son état-major et Vauban. La guerre prit fin le 2 mai 1668 par la signature du traité d'Aix-la-Chapelle par les différents belligérants. C'est à la suite de cette guerre que la France s'agrandit des territoires formant aujourd'hui la moitié du département du Nord.

Par la suite, de 1672 à 1678, la *guerre de Hollande* opposa la France de *Louis XIV* (et ses alliés) à la Quadruple-Alliance (Provinces-Unies, Saint-Empire romain germanique, Brandebourg et Espagne) et apporta son lot de désolation dans la région. Le 8 mai 1672, le tocsin retentit probablement à Merdorp : non seulement la chaussée romaine était pleine de cavaliers, mais il y en avait aussi un grand nombre qui se frayaient un chemin à travers champs, détruisant les futures récoltes sur tout leur parcours. C'étaient les cavaliers de l'avant-garde des armées de *Louis XIV* qui allaient se battre à Maastricht. Le défilé dura cinq jours. À la fin de juillet, les armées repassèrent en sens inverse, ravageant à nouveau les campagnes. Dès l'automne, les troupes françaises se dirigèrent à nouveau vers Maastricht. Le siège de huit jours eut lieu en juin de l'année suivante. Après leur victoire, les troupes françaises reprirent dès juillet le chemin de la France, écrasant à nouveau tout sur leur passage, pillant et ravageant les villages. Elles furent suivies par les armées de la Quadruple-Alliance, qui eurent dans les villages le même comportement que les Français. Le 12 août, les armées françaises revinrent. Pendant plusieurs années, les armées des deux camps traversèrent et pillèrent la région. En 1674, l'armée impériale

traversa les campagnes de Lens-Saint-Remy et maltraita la population. Le bétail mourut pendant l'hiver, faute de nourriture. En 1676, les Hollandais et Espagnols revinrent et occupèrent Thisnes, Crehen et Villers. La population fut à nouveau mise à contribution. Trois régiments hollandais et cinq régiments de cavalerie logèrent à Hannut et à Poucet. Les deux localités furent pillées. En août de la même année, conséquence des privations et du voisinage des gens de guerre, une épidémie de dysenterie éclata à Merdorp. Quatorze personnes décédèrent de cette maladie. Le 26 septembre, le curé de Merdorp ne put administrer les derniers sacrements à une malade à cause des Allemands et des Hollandais qui dévastaient tout le village. Il fut maltraité par les soldats et même ridiculisé en étant obligé de porter une chemise de femme. Pendant ces années, le presbytère fut détruit trois fois de suite. Enfin, en 1678, les Hollandais furent à nouveau de retour à Lens-Saint-Remy pour trois semaines. Ils emportèrent jusqu'à la dernière gerbe. Ils mirent toute la région en coupe réglée, ravageant les campagnes et pillant les maisons. La contrée était ruinée. La détresse fut grande.

De 1688 à 1697, la *guerre de la ligue d'Augsbourg* opposa *Louis XIV* à une large coalition européenne,

nommée ligue d'Augsbourg, et comprenant les Provinces-Unies, le Saint-Empire romain germanique, l'Espagne et la Savoie. Pendant ces années, la misère devint encore pire. Les campements succédèrent aux campements, les réquisitions aux réquisitions, les impôts aux impôts. Les deux armées campèrent longtemps de part et d'autre de la Meuse. La *bataille de Neerwinden* (Landen) le 29 juillet 1693 vit la victoire des Français contre les alliés. Après la bataille, les Français établirent un camp de repos à Boneffe, sur la rive nord de la Meuse. Les troupes enlevèrent aux paysans tout ce qui leur restait de grains et de bétail. Tout fut fourragé au voisinage. L'été 1694 n'apporta aucun grain : tous les chevaux moururent de faim et la pauvreté fut extrême ; les habitants mendiaient leur pain le long des routes. De plus, la population fut décimée par les maladies apportées par les armées. Le manque total d'hygiène dans les camps militaires apportait toujours son lot de maladies : peste, dysenterie...

Le roi d'Espagne *Charles II*, fils de *Philippe IV*, n'avait aucune descendance à sa mort en 1700. Son testament désignait comme futur roi d'Espagne *Philippe*, duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, sous le nom de *Philippe V*. L'Empereur du Saint-Empire,

Léopold I^{er}, cousin de *Charles II*, contesta immédiatement les droits de *Philippe V* à la succession et refusa de reconnaître la validité du testament de *Charles II*, estimant que l'héritage devait revenir à un Habsbourg. À ce moment, toute l'Europe se sentit menacée par l'alliance dynastique de la France et de l'Espagne, si bien que le 15 mai 1702, l'Angleterre, les Provinces-Unies et l'Autriche déclarèrent officiellement la guerre à la France et au nouveau roi d'Espagne. Le Saint-Empire suivit la même démarche en septembre 1702. Pendant la *guerre de succession d'Espagne*, de 1701 à 1714 notre région fut occupée longtemps par les armées franco-espagnoles, postées dans les lignes de retranchements qui couvraient le Brabant et le pays de Namur. Merdorp dut héberger une partie des armées à de multiples reprises. Les populations étaient astreintes à de nombreuses fournitures de foin, de paille, de fourrages et même de chariots. Les rares terres qui avaient été cultivées furent fourragées, et le peu d'entre elles qui en avaient échappé fut dévasté par les alliés lorsqu'ils traversèrent les lignes. L'église de Merdorp brûla pour la quatrième fois de son histoire. La bataille la plus importante eut lieu près de Ramillies en 1706, dans les champs situés entre cette localité et Merdorp : elle chassa l'armée française et ses armées alliées hors des Pays-Bas.

Comme si tous ces malheurs ne suffisaient pas, le climat se refroidit sensiblement au début du 18^e siècle : en 1709, la récolte fut insuffisante pour recueillir des semences pour la saison suivante et de nombreux champs restèrent en friche en 1710. La famine régna dans les campagnes. Des invasions de souris et limaces infestèrent également champs et villages, créant des dégâts considérables, détruisant plus des deux tiers des récoltes.

Merdorp sous le Régime autrichien

En 1713, nos régions passèrent de l'obédience des Habsbourg d'Espagne à celle des Habsbourg d'Autriche à la suite du *Traité d'Utrecht*, mais la situation dans les campagnes était toujours aussi préoccupante : les récoltes de 1712, 1713 et 1714 furent mauvaises. Une tempête de grêle ravagea les récoltes en 1716, le blé manqua en 1724 à la suite d'une grande sécheresse. L'invasion des souris se répéta de 1731 à 1733, puis disparut subitement en mars 1734.

En 1738, la seigneurie hautaine de Merdorp qui était détenue par la famille *de Hemricourt* depuis 1683 est vendue à *Catherine de Jardin - de Blehen* (1683-1758), veuve de *François du Jardin* (1682-1733), ancien gouverneur militaire de la place forte de Léau

(Zoutleeuw) où il est décédé.

L'année 1740 fut caractérisée par une météo très froide : le 3 juin, les arbres de la région ne possédaient toujours aucune feuille, il fallut ressemer tous les grains une seconde fois, les animaux moururent de faim dans les étables. Il gela encore en août et septembre. La moisson fut gâtée par des pluies incessantes. Beaucoup de localités souffrirent de la famine.



Charles VI

Le 20 octobre 1740, l'Empereur *Charles VI* trouva la mort. La « Pragmatique Sanction » assurant qu'une femme pût hériter des territoires héréditaires de la maison des Habsbourg prévoyait l'accession au trône impérial de *Marie-Thérèse*, fille du



Marie-Thérèse d'Autriche

feu Empereur et épouse de *François-Étienne*, duc de Lorraine et de Bar depuis 1736. En décembre, *Frédéric II* de Prusse pénétra en Silésie (qui appartenait aux Habsbourg), entraînant ainsi la France dans la guerre, par le jeu de l'alliance avec la Bavière. Au début de l'année 1741, les armées françaises pénétrèrent en Allemagne, pour attaquer l'Autriche sous le commandement théorique des Bavaois. Après l'entrée en guerre officielle de l'Angleterre (alliée de l'Autriche), la guerre se porta dans les Pays-Bas autrichiens, dont les gouverneurs étaient l'archiduchesse *Marie-Anne d'Autriche*, sœur de Marie-Thérèse, et son mari *Charles-Alexandre de Lorraine*. *Louis XV* déclara officiellement la guerre à l'Autriche le 15 mars 1744 et ses troupes franchirent la frontière en mai suivant.

En 1744, *Marie Catherine de Jardin*, fille de *François du Jardin* et de la douairière de Merdorp *Catherine de Jardin de Blehen*, épousa *Joseph Clément de Looz-Corswarem* (1696-1761), qui devint en 1758 le nouveau seigneur hautain du village à la mort de sa belle-mère.

En 1745, *François-Étienne* de Lorraine fut élu *Empereur romain germanique* sous le nom de *François I^{er}*. *Marie-Thérèse* devint ainsi *Impératrice consort*

des Romains. La même année, les Français furent victorieux à la *bataille de Fontenoy* (au sud-est de Tournai).

En 1746, le maréchal *Maurice de Saxe*, commandant les forces françaises, remporta victoire sur victoire et s'empara de Bruxelles, d'Anvers, de Namur et de Charleroi et établit son quartier général à Villers. Son armée fit main basse sur les provisions des habitants et fourragea les blés encore verts. Cette année également, *Charles de Lorraine* pénétra à Hannut et s'installa à Lens-Saint-Remy, qui subit les mêmes dommages. Le retour des armées rapporta les épidémies : onze morts furent dénombrés à Ambresin, victimes de dysenterie, 18 à Merdorp, 14 à Hannut, 14 enfants à Thisnes...

Les contributions de guerre, transports et rations de bois, houille, paille, vivres... continuèrent à accabler les villageois pendant toute l'année suivante. Les Français remportèrent encore une victoire le 2 juillet lors de la bataille de Lauffeld (près de Riemst). La paix revint après la signature le 18 octobre 1748 du *traité d'Aix-la-Chapelle*. La France restitua à *Marie-Thérèse*

les territoires conquis aux Pays-Bas. Celle-ci sauva sa couronne impériale, mais perdit la riche Silésie et sa prépondérance en Allemagne au profit de la Prusse. Elle perdit aussi des territoires en Italie.

En 1750, au château de Merdorp, la douairière¹ *Catherine de Jardin - de Blehen*, mère de *Marie Catherine du Jardin*, rédigea son testament. Elle y mentionne qu'elle souhaite être enterrée dans l'église de Merdorp et faire célébrer 200 messes à son intention. Suit alors la répartition des biens qu'elle partage entre ses futurs héritiers. La pierre tombale de *Catherine de Blehen* se trouve aujourd'hui dans l'ancienne



¹ Le *douaire* est, en droit ancien, la portion de biens que le mari réserve à son épouse dans le cas où celle-ci lui survivrait. La *douairière* est la bénéficiaire du douaire.

chapelle seigneuriale de l'église de Merdorp. Par ailleurs, la culture du colza fit son apparition dans les campagnes la même année.

L'année 1755 fut marquée par de grandes pluies continuelles qui causèrent d'énormes dégâts aux cultures : l'évêque de Liège finit par décréter une messe spéciale dans le but d'obtenir un temps plus sec, comme c'était d'usage en ces temps-là ! La disette fut à nouveau au programme dans la région. À la fin de l'année, un tremblement de terre fut ressenti dans tout le pays. Les limaces et les souris firent leur retour dans la région l'année suivante. Beaucoup de villages hesbignons avaient quasiment été vidés de leurs habitants. Néanmoins, la région connut pendant cette période une paix relative d'environ 80 ans. Ceci explique pourquoi beaucoup de grandes fermes que nous connaissons aujourd'hui ont été construites à cette époque.

Après maintes requêtes, le chapitre de Saint-Jean finit par promettre la même année devant les autorités civiles et ecclésiastiques la reconstruction de l'église dont il était responsable. Mais lui aussi s'était appauvri. La responsabilité des travaux fut attribuée à l'architecte *Jamotte* de Jodoigne, spécialisé dans la construction d'églises. Il rebâtit l'église, inaugurée par le



Charles-Alexandre de Lorraine

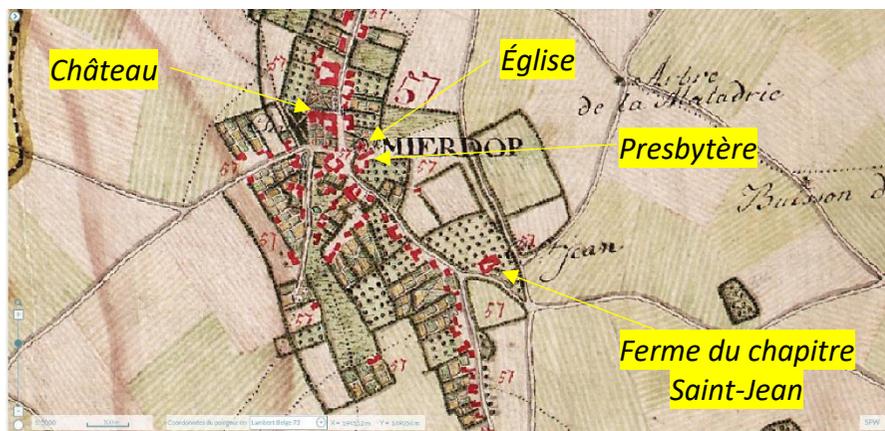
Maître du chapitre de Saint-Jean en 1766, puis la cure en 1770 et la grange du curé en 1771.

Le gouverneur des Pays-Bas autrichiens, *Charles-Alexandre de Lorraine*, commanda à cette époque au directeur de l'école de mathématique du corps d'artillerie des Pays-Bas, le comte *Joseph de Ferraris*,

d'établir des cartes détaillées des régions qu'il administrait. Ces cartes historiques, connues sous le nom de « cartes de Ferraris » furent établies entre 1770 et 1778. Il s'agit des premières cartes topographiques des Pays-Bas autrichiens. Elles couvrent la majeure partie du territoire belge actuel. Elles permettent de se rendre compte de la situation du village de Merdorp dans le troisième tiers du 18^e siècle. Le château, l'église, le presbytère et la ferme du chapitre Saint-Jean y sont bien visibles.



Joseph de Ferraris



Beaucoup de chemins se trouvent à l'emplacement des rues actuelles : rue du Straux devant le château, rue Coquiamont vers Jandrenouille, rue du Marquat, rue Saint-Remy, rue Chaussée. Par contre, un chemin prolonge la rue Chaussée vers le nord en direction de Jandrain : il n'existe plus de nos jours. La rue Longue Vesse ne rejoint pas encore la rue Saint-Remy : en venant de Thisnes, le chemin rejoint le chemin de Jandrain à proximité de la ferme du chapitre Saint-Jean, nichée dans un grand verger. Il n'existe toujours aucune habitation dans le futur hameau Longue Vesse, ni le long de la rue Chaussée. Par contre, le chemin qui deviendra la rue la Haut est bâti sur un de ses côtés sur une assez grande longueur, en direction de Wasseiges.

Le décès en 1761 du seigneur de Merdorp, *Joseph*

Clément de Looz-Corswarem, fut bientôt suivi en 1764 par celui de son épouse *Marie Catherine du Jardin*. Leur fils *Louis Antoine* (1758-1846) n'avait que trois ans. Son demi-frère, *Guillaume Joseph* (1732-1803), né du premier lit de *Joseph Clément*, devint son tuteur, jusqu'à sa majorité. *Louis Antoine* (1758-1846) conserva ensuite la seigneurie jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

À la mort de son époux en 1765, *Marie-Thérèse*, effrayée par le tempérament impulsif, autoritaire et vindicatif de son fils et successeur *Joseph II*, préféra conserver le pouvoir et seulement l'associer au gouvernement des « États héréditaires des Habsbourg ». *Joseph II* fut néanmoins élu « Empereur des Romains » à cette date.



Joseph II

En 1780, la pomme de terre entra dans l'alimentation des ruraux de manière significative. Les récoltes de grains furent améliorées grâce à l'utilisation de nouveaux engrais à base de

chaux. Les routes principales du pays commencèrent à être pavées : la longueur totale des chaussées pavées passa de 100 km en 1740 à 1000 km en 1780, mais Merdorp resta à l'écart des routes principales.

Marie-Thérèse décéda la même année. *Joseph II* hérita donc des pleins pouvoirs. Pour se rendre compte personnellement de l'état de son empire, il entreprit un voyage incognito, sous le titre de comte de Falkenstein, dans les Pays-Bas autrichiens du 31 mai au 27 juillet 1781. Il se comporta par la suite en souverain moderne et réformiste, mais ses réformes, trop rapides, ne furent ni comprises ni acceptées par ses sujets. Dès 1784, il abolit la torture et le servage dans tout l'empire. Il interdit dorénavant l'enterrement à l'intérieur des églises pour des raisons de salubrité. Le mariage devint un contrat purement civil. La noblesse et le clergé furent soumis à l'impôt, créant ainsi à l'État de nouvelles sources de revenus. Le 17 mars 1783, il proclama l'édit relatif aux ordres religieux contemplatifs. Bien que pieux, *Joseph II* souhaitait diminuer la puissance financière de l'Église. Il supprima 160 couvents qu'il jugeait « inutiles à la religion, à l'État et au prochain » : le couvent de Lens-Saint-Remy fut du nombre. Il confisqua leur bien et consacra l'argent à la construction d'hôpitaux et d'écoles.

En 1787, des émeutes éclatèrent aux Pays-Bas autrichiens, car les édits de l'Empereur relatifs à la religion, à l'administration et à la justice étaient maladroits et trop nombreux : c'est la *révolution brabançonne*. En 1789, les régents impériaux furent forcés de quitter le pays. Les anciens états de Brabant, Limbourg, Gueldre, Flandre, West-Flandre, Hainaut, Namur, Tournai, Tournaisis et Malines créèrent le 31 janvier 1790 l'éphémère confédération *États-Belgiques-Unis*. La discorde entre les partis conservateur et libéral de la confédération gêna la défense du pays et favorisa le retour des troupes autrichiennes qui rétablirent l'autorité impériale dès octobre 1790.

Pendant ce temps, la France était secouée par l'agitation révolutionnaire contre la monarchie absolue et le 14 juillet 1789, la prison de la Bastille fut prise d'assaut par le peuple de Paris. Les nobles s'enfuirent et émigrèrent par milliers. Ils transmirent auprès des princes étrangers un climat de peur et d'hostilité.

Et en principauté de Liège, les temps furent aussi à la révolution ! À Liège, depuis 1684, le pouvoir appartenait toujours au Prince-Évêque, aux chanoines de la cathédrale Saint-Lambert et à l'aristocratie. Le bas clergé, la petite noblesse, la bourgeoisie industrielle, les ouvriers, les paysans ne participaient pas à



François de Hoensbroeck

la gestion des affaires publiques. De plus, la situation du peuple n'était guère enviable : chômage et mendicité sévissaient. Des voix s'élevèrent pour réclamer des changements et davantage de justice sociale. Le Prince-Évêque *François de Hoensbroeck* (1784-1792) ne partageait pas du tout les aspirations libérales du Tiers-État. En août 1789, les bourgeois de Liège furent destitués par le peuple et la citadelle de Sainte-Walburge fut prise par les insurgés. Le 26 août, *François de Hoensbroeck*, refusant toute réforme, s'enfuit à Trèves. En représailles, 5000 Prussiens et Palatins entrèrent dans Liège le 24 novembre et occupèrent les Bonnes Villes, qu'ils quittèrent en avril 1790. En mai, les trois États (Noblesse, clergé et Tiers-État) de Liège appelèrent les Principautaires à s'engager dans l'armée patriotique. Celle-ci ne résista pas aux assauts de l'armée autrichienne de retour en octobre, qui se répandit dans la principauté, mais également dans les États-Belgiques-Unis, où ils rétablirent l'autorité

impériale. Pendant tous ces troubles, de nombreux brigands s'attaquèrent aux villages démunis de toute autorité.

Dès son retour le 13 février 1791, le Prince-Évêque *François de Hoensbroeck* restaura son autorité de manière forte : son attitude fut déterminante dans le prochain accueil des Français par les Liégeois l'année suivante.

La guerre entre l'Autriche et les révolutionnaires français devint inévitable. En novembre 1792, le général français *Dumouriez* vainquit les armées autrichiennes à Jemappes. Il conquiert la Belgique, à l'exception du Luxembourg et du Limbourg : il s'agissait d'une guerre de pillage destinée à rembourser les emprunts et à faire tourner l'économie républicaine. Les dégâts occasionnés furent peu importants. Les soldats républicains défilaient et chantaient *la Marseillaise*.

Les Autrichiens furent encore battus à Waroux et les Français firent leur entrée à Liège dans la liesse populaire. Le nouveau et dernier Prince-Évêque *François-Antoine de Méan* (1792-1794) s'exila à Düsseldorf. Les bannis furent rappelés, les prisonniers politiques libérés, les couvents et les églises pillés :

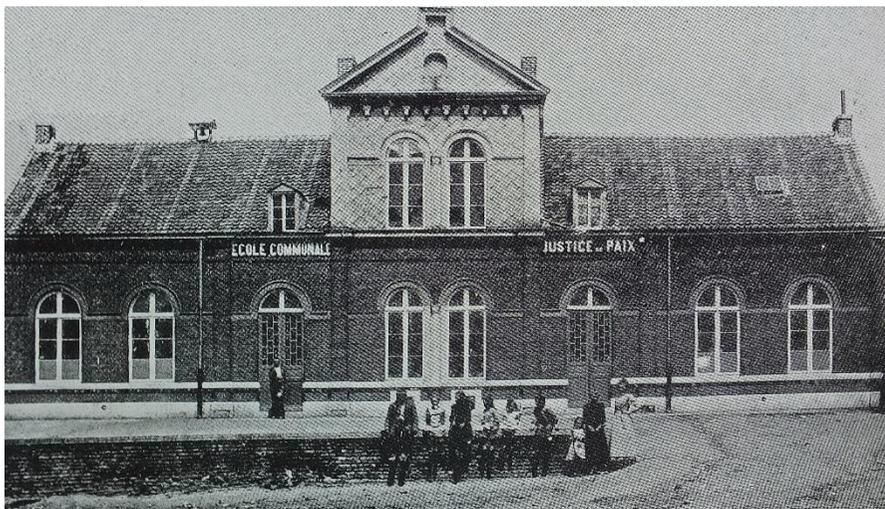
l'église de la collégiale Saint-Pierre devint une écurie. La joie fut cependant de courte durée, car le comportement des sans-culottes, qui manquaient de tout, était loin d'être exemplaire. Des villages furent pillés, des blasons rappelant l'Ancien Régime furent martelés sur certains monuments. Les villageois enterrèrent ou mirent à l'abri tout ce qui pouvait avoir de la valeur. En 1793, *Louis XVI* fut décapité et la Première République française déclara la guerre à l'Angleterre et à la Hollande. Le vote organisé dans la région hannutoise en faveur du rattachement à la France eut un résultat mitigé. En mars, l'armée de l'Autriche et de ses alliés chassa les Français de Liège, puis remporta la (deuxième) *bataille de Neerwinden* le 18 mars. Les vaincus se vengèrent en pillant Hannut et ses environs. Alors que des bandes de voleurs continuaient à piller et incendier les villages, le Prince-Évêque *de Méan* rentra à Liège.

En 1794, les mouvements de troupes, tant françaises qu'autrichiennes, eurent leurs parts dans les destructions. Le 12 juin, les Autrichiens remportèrent une première bataille à Fleurus, mais ils furent vaincus lors de la bataille décisive du 26 juin. D'énormes réquisitions de chevaux, de chariots, de charrettes furent organisées dans tous les villages : les militaires

étaient partout. Avant d'investir Liège, l'armée française établit le 23 juillet un camp de regroupement et de repos à Ciplèt et dans les campagnes environnantes. Le bivouac dura plusieurs jours. Les réquisitions et les dégâts aux cultures furent nombreux dans les environs. Ensuite, les Français prirent progressivement possession des anciens Pays-Bas autrichiens, de l'ancienne principauté de Liège puis des Provinces-Unies en repoussant les armées de l'Autriche et de ses alliés de l'autre côté du Rhin. Dans les campagnes, des bandes armées volèrent pommes de terre et même blé encore vert. La disette fut généralisée et la dysenterie fit encore pas mal de morts. À Liège débuta la démolition de la cathédrale Saint-Lambert, symbole du pouvoir des princes-évêques. La principauté de Liège finit d'exister après plus de 810 ans d'indépendance. Dès le 16 novembre, Merdorp fut soumis à l'administration centrale de Bruxelles en tant que région occupée.

Merdorp est français

En 1795, les Français soumièrent les pays occupés aux lois de la jeune République. Les titres de noblesse furent supprimés, la dîme fut abolie, un chef-lieu de Justice fut instauré à Avennes.



Ancienne Justice de Paix d'Avennes

Dès le 31 août, le territoire belge fut divisé en 9 départements. Merdorp et une partie de l'ancien bailliage de Wasseiges furent sortis du comté de Namur et englobés dans le *département de l'Ourthe*, dont la préfecture était Liège. Ils se trouvaient dans l'arrondissement dont le chef-lieu était Huy. La déclaration des droits et des devoirs de l'Homme et du Citoyen fut

exposée en permanence à la nouvelle Justice de Paix d'Avennes. Tout prêtre dut prêter serment de soumission à la République, sous peine d'amende et de prison. La plupart des curés du département de l'Ourthe s'y soumièrent, avec beaucoup de réticence.

L'administration fut organisée par cantons, sous le nom de « municipalités ». Merdorp fit partie du canton de Hannut, dans lequel chaque commune envoyait deux « agents » pour former l'administration municipale. Après une année de violence et de réquisitions, la France, à la suite d'un vote de la convention le 9 vendémiaire an IV (1^{er} octobre 1795), annexa officiellement les anciens Pays-Bas autrichiens, les principautés de Liège et de Stavelot et le duché de Bouillon le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795).

L'État français prit également la direction de l'enseignement primaire et en confia l'organisation aux communes en vertu de la loi du 3 brumaire de l'an IV (25 octobre 1795). Une voire plusieurs écoles par canton devait être ouverte. Les matières à enseigner étaient la lecture, l'écriture, le calcul et la morale républicaine basée sur la religion naturelle. Dans les faits cependant, très peu d'écoles furent ouvertes dans notre région pendant l'époque française. Un instituteur nommé *L. Francaux* est néanmoins signalé à Merdorp



Napoléon Bonaparte

en 1811.

Les couvents et abbayes furent supprimés par le nouveau pouvoir. Les abbayes d'Aulne, de Lobbes, de Villers-la-Ville, d'Orval et bien d'autres furent alors livrées aux flammes. Les terres possédées par ces institutions religieuses furent mises en vente, notamment les terres possédées à Merdorp par le chapitre de la collégiale Saint-Jean-en-l'Isle.

Le 5 septembre de la même année, les prêtres durent prononcer le serment de haine à la royauté et à l'anarchie. Très peu d'entre eux acceptèrent ; presque toutes les églises furent mises sous séquestre. Beaucoup de prêtres se réfugièrent dans des souterrains ou des mansardes communiquant avec les maisons voisines. Les biens possédés par le clergé dans les villages furent mis en vente.

À partir de 1798, tous les célibataires âgés de 19 à

30 ans furent enrôlés de force ; cette mesure fut fortement impopulaire et mal accueillie par les villageois.

Fin 1799, *Napoléon Bonaparte* prit le pouvoir. Les mesures allant à l'encontre de la religion et du clergé furent assouplies. Dès 1800, le Consulat rétablit les Conseils municipaux et confia au préfet la mission de nommer le maire, son adjoint et les conseillers municipaux, dans chacune des communes.

Après le Concordat en 1801, les cultes furent rétablis : la paroisse de Merdorp réintégra le diocèse de Liège, mais cette fois dans le doyenné de Hannut.

En 1806, les titres de noblesse furent rétablis.

Pendant le Premier Empire (1804-1814), l'ancien seigneur de Merdorp, *Louis Antoine de Looz-Corswarem*, s'est installé à Münster en Allemagne avec sa famille. Il y décéda à l'âge de 88 ans. Son fermier, *François Joseph Maricq*, gérait ses biens à Merdorp. Il reçut une procuration en ce sens en 1811.

À partir d'octobre 1813, un flot continu de fuyards venant d'Allemagne et de Hollande traversa la Hesbaye. Insoumis et déserteurs étaient si nombreux qu'ils circulaient par bandes, en plein jour. En décembre, le Rhin fut franchi par des envahisseurs.

Dès janvier 1814, des Russes et des Prussiens étaient à Liège. Leur sauvagerie et leur comportement effrayèrent la population. Napoléon abdiqua le 7 mars et partit en exil sur l'île d'Elbe. En avril, les troupes prussiennes du Feld-maréchal *Blücher* qui campaient dans la région hannutoise se livrèrent au pillage dans les villages, volant le bétail, dévalisant les logis, emportant les attelages...

Le 1^{er} août 1814, les anciens départements belges se retrouvèrent sous administration batave.

Le 1^{er} mars 1815, *Napoléon* débarqua sur la Côte d'Azur à Golfe-Juan et entama sa marche triomphale vers Paris, qu'il atteignit le 20 mars. Le roi *Louis XVIII* s'exila à Gand. Du 20 mars au 22 juin 1815, ce fut le second règne impérial de *Napoléon I^{er}*. Cette période vit le rétablissement du contrôle de l'administration et de l'armée par Napoléon. Les armées impériales revinrent dans notre région d'avril à juin. La reprise de la guerre contre les Alliés s'acheva par la défaite française à Waterloo. Napoléon abdiqua le 23 juin et fut exilé sur l'île de Sainte-Hélène, où il décéda en 1821.

À la suite du *congrès de Vienne*, qui eut lieu du 18 septembre 1814 au 9 juin 1815, le *Royaume-Uni des Pays-Bas* fut créé.

1815 : Merdorp est hollandais



Guillaume 1^{er} d'Orange

À la tête du Royaume-Uni des Pays-Bas, qui comprenait les actuels Pays-Bas et la Belgique, sauf la province du Luxembourg belge, se trouvait *Guillaume I^{er} d'Orange*, qui tenta d'unir les peuples des anciennes Provinces-Unies, des Pays-Bas autrichiens et de la Principauté de Liège, par une politique favorisant le développement économique. Cependant, sa politique autocratique et l'hostilité de l'Église catholique romaine envers le roi protestant provoquèrent le mécontentement des futurs Belges.

Le département de l'Ourthe changea son nom en *province de Liège*, mais les divisions territoriales établies par la France furent conservées.

En 1825, l'ancien seigneur de Merdorp, *Louis-Antoine de Looz-Corswarem*, qui résidait à Münster en

Allemagne, obtint par diplôme du roi Guillaume I^{er} le titre de comte de *Looz-Corswarem-Merdorp*.

Le 25 août 1830, Bruxelles se souleva contre le régime hollandais. Les troubles se propagèrent dans tout le pays. Le 5 septembre, des volontaires liégeois traversèrent la Hesbaye pour se rendre à Bruxelles avec deux canons. La bataille eut lieu dans le parc de Bruxelles, du 23 au 27 septembre. Les troupes gouvernementales, battues à Bruxelles, reculèrent partout devant le soulèvement des villes et des campagnes. En un mois, elles évacuèrent l'essentiel des provinces du sud. Le 4 octobre 1830, l'indépendance nationale fut proclamée. Un Congrès national élaborait une Constitution qui fut promulguée le 7 février 1831.

1830 : Merdorp est belge

Le 21 juillet 1831, *Léopold I^{er}* prêta le serment constitutionnel. La Belgique était devenue une monarchie constitutionnelle.

La population augmenta considérablement au cours du 19^e siècle et de nombreuses maisons en briques furent construites dans les villages, remplaçant les vieilles mesures en bois et torchis. Jusqu'à la



Léopold 1er

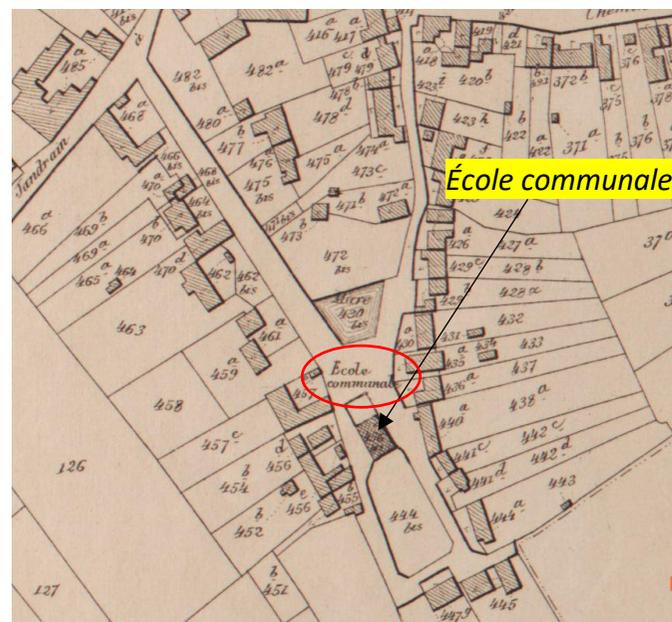
Seconde Guerre mondiale, les briques étaient fabriquées sur place par des briquetiers dont la réputation dépassait largement les frontières de la Belgique. Ces derniers travaillaient souvent en équipes familiales, hommes, femmes et enfants à partir de 12 ou 13 ans. De nos jours, les terrains où fut prélevée l'argile nécessaire à la construction des briques se situent en contrebas des terrains environnants. Les toits de chaume furent progressivement remplacés par des tuiles ou, parfois, mais plus rarement, des ardoises.

La construction des grandes routes de l'état, de Hannut vers Namur, mais aussi vers Huy, vers Landen et vers Tirlemont, fut achevée vers 1845. Les transports entre ces villes furent facilités, tant pour acheminer les produits des récoltes vers les villes que pour amener à Hannut et aux villages environnants les produits qui lui faisaient défaut (charbon, matériaux de construction). Hélas ! une grande route ne fut jamais construite entre Merdorp et les villages environnants. Encore aujourd'hui, Merdorp reste relié à Thisnes, à

Jandrain, à Jandrenouille, à Ambresin et à Wasseiges uniquement par de petites routes communales.

En 1842, la « loi Nothomb » obligea chaque commune à entretenir au moins une école primaire publique ou à adopter une école confessionnelle si celle-ci réunissait les conditions légales. En dehors de la période française, la première mention d'une école à Merdorp remonte au début du 19^e siècle. Un certain *Dieudonné Leloux* (1805–1880), père de *Théophile Leloux* (1836-1919), curé qui dit sa première messe à Merdorp en 1860, était négociant et secrétaire communal. Il accueillait des enfants du village dans la grange de son habitation, située au numéro 4 de la rue Coquiamont. Il les initiait à la lecture et à l'écriture. Pour écrire, ils utilisaient des morceaux d'ardoises de toit !

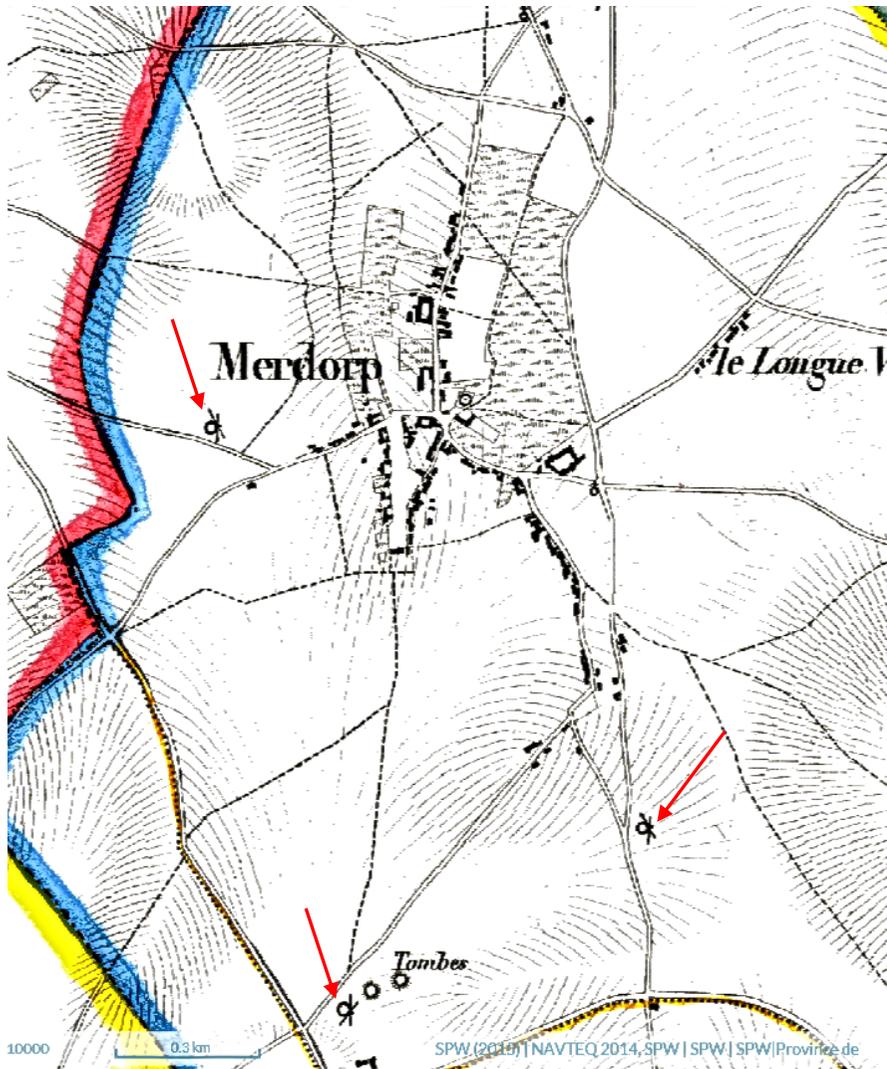
Une école publique mixte fut construite rue du Marquat sans beaucoup d'empressement, entre 1850 et 1879. Elle est bien visible sur la carte de Popp antérieure à 1879, mais pas sur la carte de Vandermaelen établie vers 1850. L'idée d'éduquer les enfants, qui travaillaient aux champs à la belle saison ou gardaient les animaux, n'était visiblement pas prioritaire pour les responsables politiques de l'époque. La scolarité n'était pas obligatoire et beaucoup de parents pauvres



préféraient se faire aider par leurs enfants dans leur travail, plutôt que de les envoyer à l'école. Il faudra attendre le 19 mai 1914 pour qu'une loi rende l'instruction obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans.

Entre 1849 et 1860, près de cinquante familles du village émigrèrent vers les États-Unis, et particulièrement vers l'état du Wisconsin.

Sur la carte de Vandermaelen ci-contre, établie entre 1846 et 1854, trois moulins à vent sont présents dans la commune : un rue Coquiamont, un autre rue Chaussée et un troisième à proximité des tombes

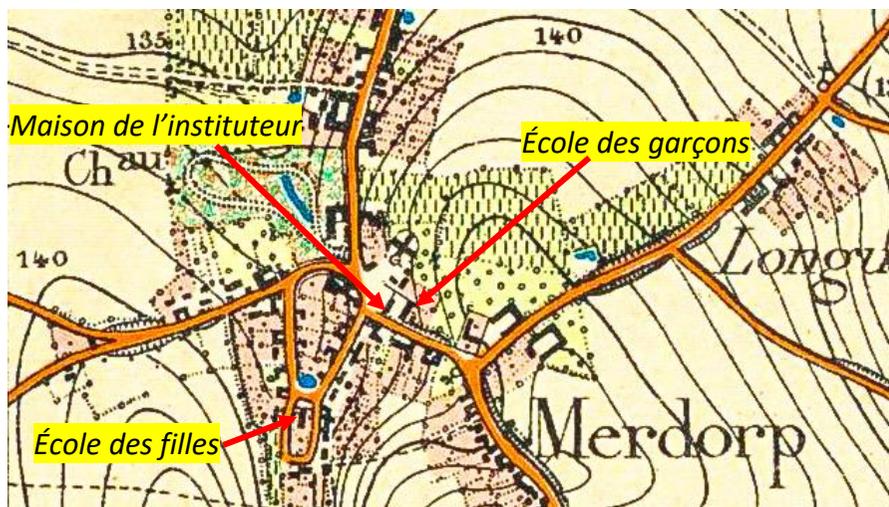


romaines de Mirteaux. Ces moulins étaient construits en bois et n'étaient pas très solides. Un jour de grand

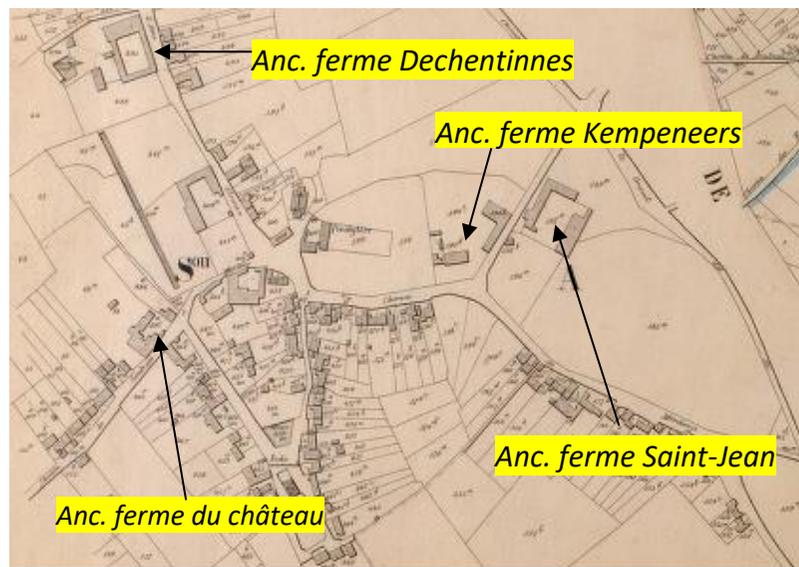
vent, le moulin proche de la chaussée romaine fut soulevé par une tempête et entièrement détruit.

Durant toute la seconde moitié du 19^e siècle, les progrès devinrent plus rapides, les chemins entre les villages furent améliorés, ce qui était important pour Merdorp. Une nouvelle culture apparut : la culture de la betterave sucrière. L'agriculture se modernisa et l'usage des engrais prit de l'essor : la chaux remplaça progressivement la marne dans l'amendement des terres. L'utilisation des engrais chimiques dès 1870 introduisit une modification importante dans les paysages, car elle permit la suppression de la jachère. Ceci eut pour conséquence la disparition des nombreux troupeaux de moutons. La superficie cultivable augmenta fortement.

Une nouvelle école réservée aux garçons fut construite vers 1880 rue Saint-Remy. Elle était précédée, sur la place située au pied de l'église, de la maison de l'instituteur, dans laquelle deux pièces furent réservées à l'administration communale. Ces bâtiments sont bien visibles sur la carte établie en 1885. L'ancienne école mixte de la rue du Marquat devint alors l'école des filles.



À la fin du 19^e siècle, Merdorp comptait quatre grandes fermes qui exploitaient l'ensemble des



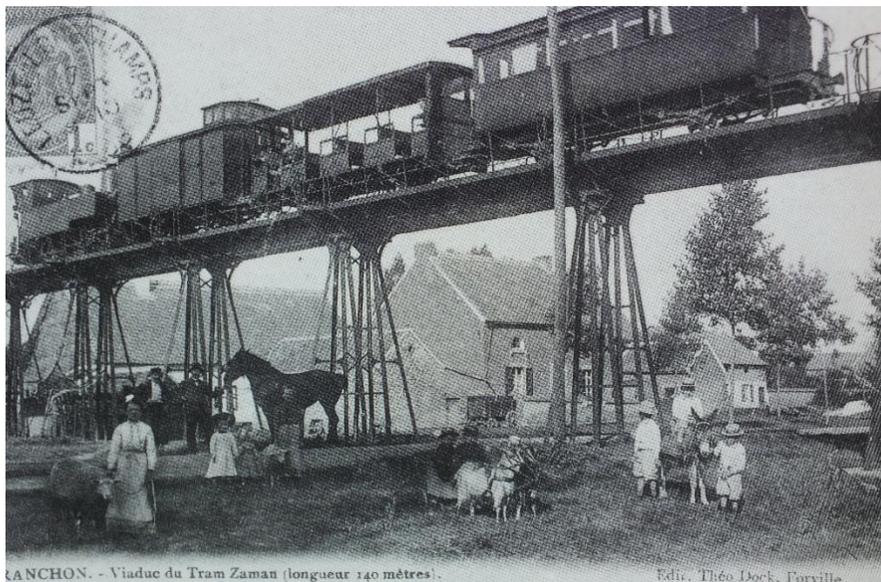
terres : l'ancienne ferme du château rue Coquiamont, l'ancienne ferme Dechentennes rue du Straux, l'ancienne ferme Saint-Jean et l'ancienne ferme Kempeneers rue Longue Vesse.

Merdorp aux 20^e et 21^e siècles

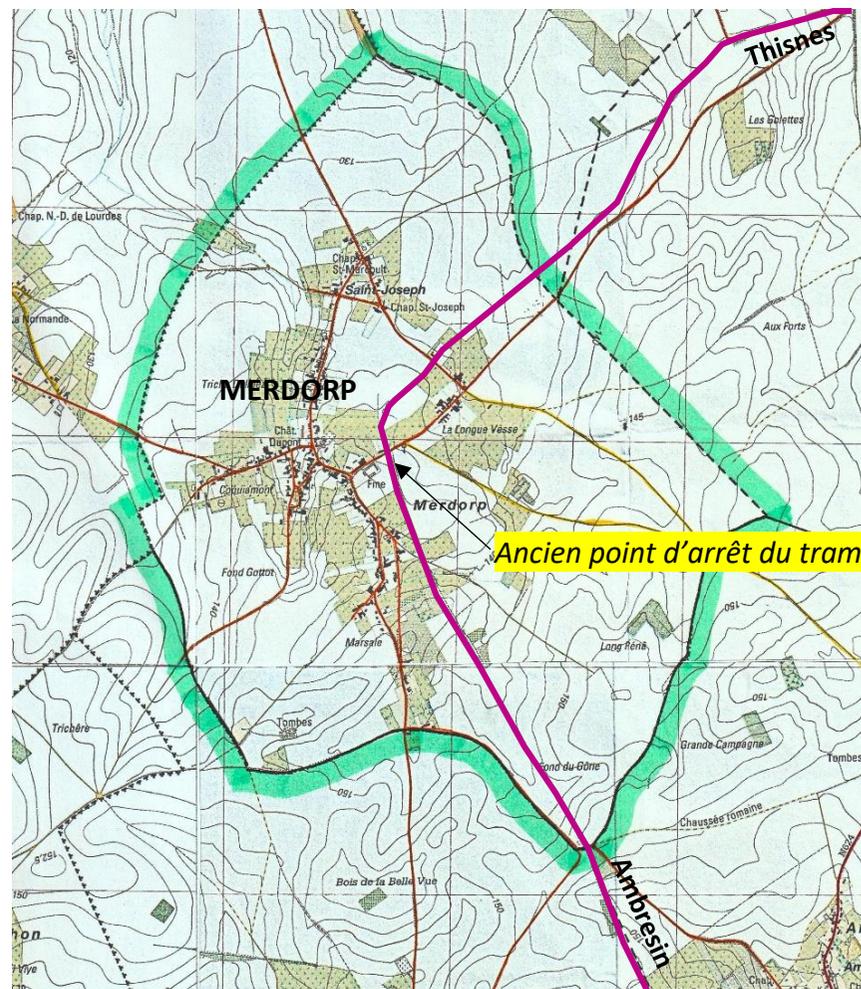
La construction du chemin de fer vicinal de Hannut à Meeffe entre 1903 et 1908 permit de tirer Merdorp de son isolement. Il devenait possible de rejoindre Hannut et sa gare de chemin de fer par Thisnes ; dans l'autre sens, Namur était accessible via Ambresin, Wasseiges, Meeffe, et Forville.

Depuis 1879, le petit train *Zaman* à voie très étroite (72 cm) permettait déjà de rejoindre Noville-Taviers à partir d'Ambresin et d'y prendre le train de la ligne Namur-Tirlemont. La ligne ferroviaire *Zaman* fut la première ligne privée du pays. Elle possédait même à Branchon un pont en fer de 127 mètres de long pour absorber la déclivité des terrains de la région. Le riche industriel *Joseph Zaman* en avait besoin pour collecter les betteraves dans les fermes le long de la ligne et les amener dans ses sucreries de Bonneffe et d'Ambresin. Le viaduc de Branchon est bien visible sur la carte postale ancienne de la page suivante. Ce dernier

disparut lorsque le petit train fut remplacé en 1926 par une ligne vicinale classique à voie métrique. Les locomotives d'alors étaient devenues plus puissantes et pouvaient gravir des pentes plus fortes qu'en 1879.



Le tracé de l'ancienne voie de tram qui traversait le territoire de Merdorp est représenté en pourpre sur la carte ci-contre. Cette ligne de tram s'avéra également fort utile pour le transport de marchandises. Elle permit de transporter facilement en saison les betteraves vers la sucrerie voisine d'Ambresin, ce qui encouragea la culture des betteraves à Merdorp.



Le tram circulait en site propre sur tout le territoire de Merdorp. Son point d'arrêt était appelé « les Hougardiers ». De nos jours, l'emplacement de la voie est encore visible par endroits : des arbustes alignés au

milieu des champs trahissent son ancienne position.



La ligne de Hannut à Meeffe a été exploitée par des trains vicinaux à vapeur pendant de nombreuses années. Pendant les guerres, des trajets directs existaient entre Hannut et Namur. En 1915, deux allers et retours journaliers permettaient de relier les deux gares en un peu moins de deux heures. Pendant la guerre de 1940-1945, cinq trains par jour assuraient le service dans chaque sens. Il existait aussi des relations directes entre Hannut et Noville-Taviers. À partir de 1949, des autorails tracteurs diesel prirent le relais

des trains lourds autrefois tractés par locomotives à vapeur.



À partir de 1955, les trams ne pénétrèrent plus à Namur et le terminus se fit à Champion. Quelque temps plus tard, ils furent remplacés par des autobus. Le trafic marchandises, pour le transport de betteraves, fut maintenu sur la ligne jusqu'en 1960.

La guerre de 1914-1918 et l'occupation allemande ne laissèrent pas de bons souvenirs aux villageois. Lors de l'arrivée des Allemands le 18 août 1914, deux maisons du village furent incendiées parce que des soldats avaient entendu des coups de feu. Des civils furent violentés et un villageois, *Léopold Oter*, fut fusillé. Après la guerre, une plaque commémorative fut apposée sur un mur proche de la maison communale.



Après la guerre, chacun se remet courageusement au travail. Les quatre grandes fermes se morcelèrent progressivement, ce qui autorisa l'accès à la terre d'une quantité de petits exploitants, qui parvinrent

ainsi à gagner de quoi vivre. Les « journaliers », ouvriers agricoles qui offraient leurs services dans les grandes fermes, cherchèrent progressivement à s'émanciper grâce à un lopin de terre et un petit cheptel. Certains s'installèrent à leur compte : pour eux, la principale difficulté était d'acheter ou de louer la terre à cultiver. Leur nombre atteignit 140 avant la Seconde Guerre mondiale ! Ceci explique pourquoi un grand nombre d'habitations de Merdorp sont aujourd'hui d'anciennes petites fermes restaurées. Les conditions de vie restaient précaires, mais une amélioration se dessinait. Les revenus des plus pauvres, cultivateurs ou ouvriers, restaient modestes, mais la vie à la campagne n'était pas trop chère et la population était peu exigeante.

Au début des années 1930, le village a été relié au réseau électrique de la Compagnie Tirlemontoise d'Électricité. Par la suite, elle a été remplacée par la compagnie Intercom/Asverlec, puis en 1991 par l'A.L.E. (Association liégeoise d'électricité). Depuis 2007, le réseau est géré par Resa, du groupe Nethys.

La Deuxième Guerre mondiale fut à nouveau une douloureuse épreuve à passer. Mai 1940 a marqué à jamais le village. Merdorp se trouva en plein cœur de la première bataille de chars de l'histoire. Quatorze

soldats français y perdirent la vie. Un chapitre de ce dossier (pages 212 et suivantes) y sera consacré.



Une fois la liberté retrouvée, le pays s'engagea résolument sur la voie du progrès. L'agriculture fut rationalisée et mécanisée au maximum. La modernisation des méthodes et des outils agricoles exigea de moins en moins de main-d'œuvre : la population diminua alors, les gens déménageant vers les villes où ils espéraient trouver du travail. Beaucoup de petites exploitations agricoles disparurent, car elles n'étaient pas adaptées aux méthodes et au matériel modernes. Les terres furent regroupées, et exploitées par

quelques grandes entreprises agricoles. Il en restait encore une dizaine au début du 21^e siècle, il n'en reste plus que deux aujourd'hui.

En 1955, une conduite d'adduction d'eau a été installée à Merdorp pour amener l'eau depuis le captage de Jandrain. Les maisons ont été progressivement reliées à la distribution d'eau courante les années qui ont suivi. L'éclairage public a été installé en 1956, et modernisé en 1970.

Le 1^{er} janvier 1977, Merdorp a été intégré à l'entité de Hannut et c'est ainsi qu'il est devenu un des dix-sept villages qui forment, avec la ville de Hannut, la grande commune de Hannut.

Du temps où les transports étaient lents et difficiles, le village comptait de nombreux corps de métiers qui rendaient le village partiellement autonome : des ardoisiers, des cafetiers et aubergistes, des barbiers, un boulanger, des charrons, des maçons, des maréchaux-ferrants, des menuisiers-charpentiers, un sellier-bourrelier, un tailleur... et de nombreux petits commerçants tenant des magasins de draps, de chaussures de sabots, de charbon, de grains, de graines... ou des épiceries, petits magasins de village où le choix n'était pas très important, mais où on trouvait de tout.

Avec l'amélioration des moyens de transport et l'installation des centres commerciaux à Hannut, beaucoup de commerces ont aujourd'hui déserté les villages. Le village est ainsi devenu une espèce de cité-dortoir. Il reste néanmoins encore plusieurs entreprises et un certain nombre d'artisans se sont installés dans le village : nous en parlerons dans un chapitre qui leur est consacré.

Parmi les bâtiments intéressants de Merdorp, nous décrirons successivement l'église Saint-Remy, le presbytère, l'ancienne maison communale et les écoles, le château, les quatre grandes fermes historiques, quelques bâtiments des 18^e, 19^e et 20^e siècles, et les chapelles et monuments religieux. Quelques chemins et sentiers autour du village retiendront également l'attention, ainsi que les entreprises et artisans du village et l'histoire de la bataille de chars de Hannut en mai 1940. Enfin, les multiples activités du dynamique Comité de village de Merdorp et les cartes interactives reprenant les codes QR permettant de visiter virtuellement les bâtiments principaux du village clôtureront notre découverte du village.





MERDORP

L'église Saint-Remy

1. Extérieur

Une première mention d'une église à Merdorp date de 1360 : cette année, le chapitre de la collégiale Saint-Jean-en-l'Isle à Liège, qui était le propriétaire foncier de Merdorp, donna son accord de reconstruction du clocher de l'église, qui avait été incendié et détruit par fait de guerre. Cette église était construite en bois et avait nécessité de faire transporter jusqu'à Merdorp par un nombre impressionnant de chars à bœufs 3000 fûts de chêne provenant du bailliage de Samson.

Cette église a été maintes fois incendiée puis restaurée. En 1533, la tour en bois de l'église s'étant effondrée, le chapitre de Saint-Jean accorda la réparation de l'église, mais avec des briques cette fois.

Cette église apparaît sur le tableau peint par Adrien de Montigny en 1602. Elle est entourée du cimetière, enclos herbeux qui sert aussi de lieu de réunion pour la communauté villageoise. Elle est constituée de trois volumes qui se succèdent, du plus petit, le porche, au plus grand, le chœur, terminé par une

abside à trois pans. Un bandeau de pierre court entre le sol et les fenêtres et crée un lien entre ces différents éléments. Si la représentation de Montigny est correcte, l'entrée de l'église de cette époque se trouvait de l'autre côté par rapport à aujourd'hui, du côté des champs et non du village.

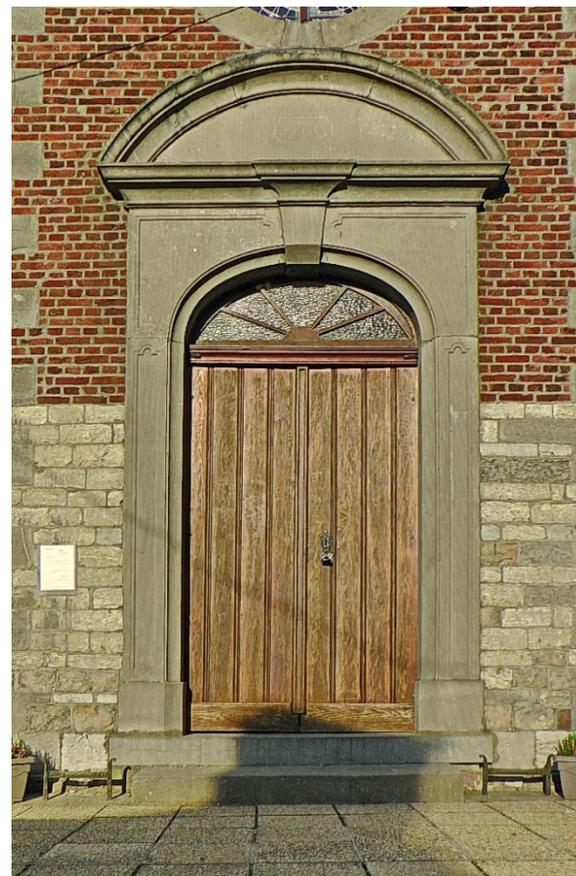


L'édifice actuel, de style néoclassique, fut construit en 1766 à l'emplacement de l'ancienne église. Précédée d'un perron moderne de douze marches et entourée d'un cimetière emmurailé, l'église domine la

rue Saint-Remy d'une certaine hauteur. Elle est constituée de briques et pierres calcaires sur un soubassement en moellons réglés de grès et de calcaire.



En façade, la tour carrée est renforcée de harpes d'angle en pierre calcaire. L'entrée axiale se fait par un portail en calcaire mouluré. Le linteau à clé en anse de panier est échancré. Il est surmonté d'un fronton cintré portant le millésime 1766 au tympan. Un œil-de-bœuf à quatre queues de pierre domine le tout.





Le niveau supérieur de la tour est percé sur ses quatre faces d'une baie à linteau délardé à clé, sur des piédroits à deux harpes. La flèche octogonale repose sur une partie basse de plan carré et est couverte d'ardoises. Elle est surmontée d'une croix en fer forgé et d'un coq.

La tour est flanquée de part et d'autre d'annexes en quart de cercle, éclairées de baies cintrées en calcaire sur piédroits chaînés. Le toit est également en ardoises.



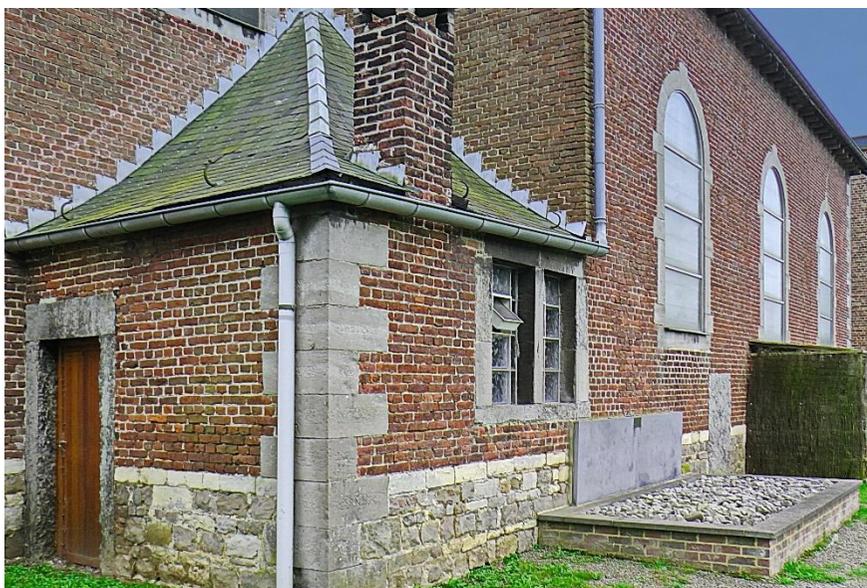


Le vaisseau est formé de trois nefs, de trois travées, limitées par des chaînes d'angle harpées vers l'avant. Les baies cintrées en calcaire, à clé, possèdent des piédroits à trois harpes. La pente du toit d'ardoises est moins forte du côté extérieur qu'au milieu

de l'édifice.

Le chœur de deux travées possède un chevet plat et est flanqué de la sacristie au sud (côté droit en entrant) et d'une chapelle au nord avec une porte donnant sur l'extérieur, surmontées d'une baie en demi-cercle au niveau de la première travée. La baie de la deuxième travée est analogue à celles de la nef. Des trous de boulins sont visibles sous la corniche. Le toit, à croupes, est en ardoises. Les angles de la chapelle et de la sacristie sont renforcés de harpes en calcaire. Ces annexes sont éclairées par des baies à meneaux et sont couvertes d'ardoises.

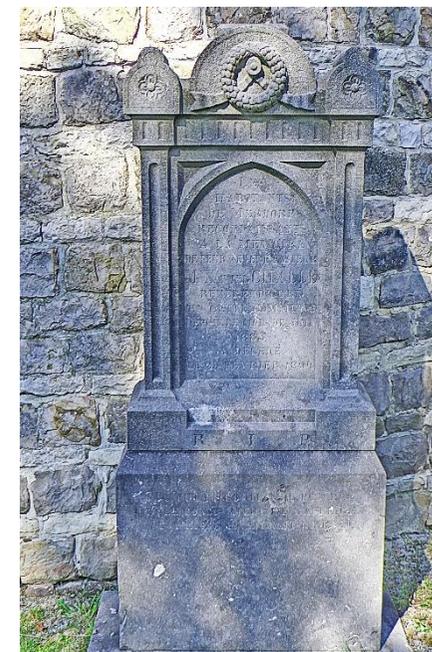




La chapelle nord était probablement autrefois la chapelle des seigneurs de Merdorp, qui pouvaient ainsi assister à la messe sans être vus par la population. Elle abrite aujourd'hui les installations de chauffage de l'édifice.

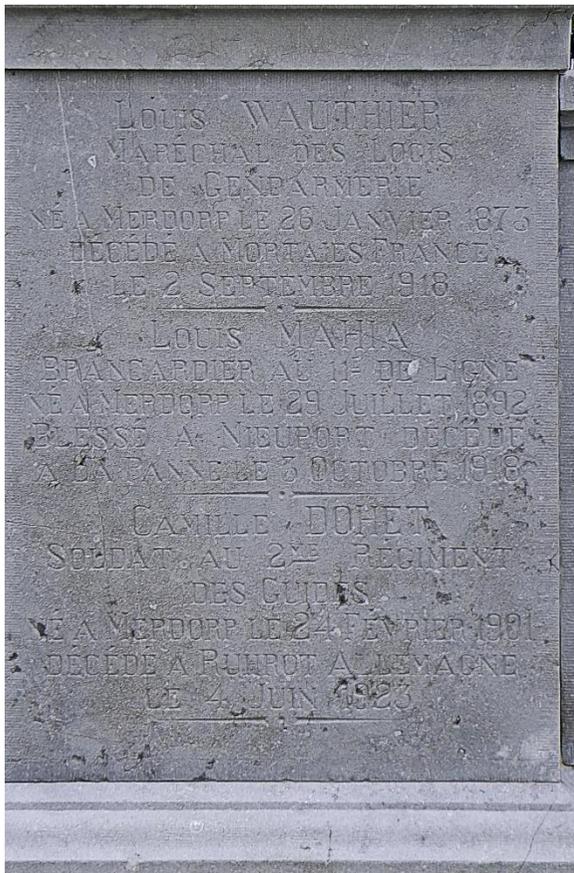
L'église est toujours entourée du cimetière. Deux pierres tombales d'anciens curés de Merdorp ont été dressées devant les annexes en quart de cercle situées de part et d'autre du porche d'entrée de l'église : à gauche, *Constant Joseph Cheuvert*, entré en fonction en novembre 1871, est décédé en 1879 ; à droite, *Xavier Challe*, ayant pris ses fonctions en juin

1885, est mort en 1894. D'autres pierres tombales anciennes se trouvent le long du flanc droit de la nef, dans le cimetière.



Remarquons encore dans le cimetière un monument élevé sur une tombe abritant trois soldats merdorpois morts pour la patrie. *Louis Wauthier*, né à Merdorp le 26 janvier 1873, est décédé à Mortaise (Saône-et-Loire, France) le 2 septembre 1918 ; il était Maréchal des Logis à la Gendarmerie. *Louis Mahia*, né à Merdorp le 29 juillet 1892, a été blessé à Nieuport et est décédé à La Panne le 3 octobre 1918 ; il

était brancardier au 11^e de Ligne. Enfin, *Camille Dohet*, né à Merdorp le 24 février 1901, était soldat au 2^e Régiment des Guides. Ce dernier n'est pas une victime directe de la guerre 1914-1918, mais de ses conséquences. À la suite du traité de Versailles signé par les belligérants après l'arrêt de la guerre, l'Allemagne devait verser à la Belgique et à la France des indemnités de guerre, qui restèrent largement inopérantes sous la république de Weimar de Wilhem Cuno. C'est pourquoi des troupes françaises et belges furent envoyées de janvier 1923 à juillet-août 1925 pour occuper la Ruhr et ses sites de production industrielle.



Camille Dohet faisait partie des soldats belges envoyés en Allemagne et il a trouvé la mort le 4 juin 1923 à Ruhrort, port fluvial de Duisburg le 4 juin 1923.



2. Les trois nefs

Une fois le porche franchi, le visiteur pénètre dans un petit sas situé au rez-de-chaussée de la tour avant d'accéder à la porte lui donnant accès à la nef. Au-dessus du sas se trouve une petite pièce percée d'un oculus, qui s'ouvre vers la nef au niveau de la tribune.



De part et d'autre de la porte trônent deux bénitiers de même facture en pierre calcaire.



La nef principale conduisant au chœur est séparée des deux bas-côtés par des colonnes toscanes en calcaire, supportant des arcades en plein cintre. Le pavement des trois nefs est en pierres bleues. L'ensemble paraît donc très épuré, d'autant plus que les illustrations du chemin de croix sont assez petites et que les vitraux ne sont pas entièrement colorés.

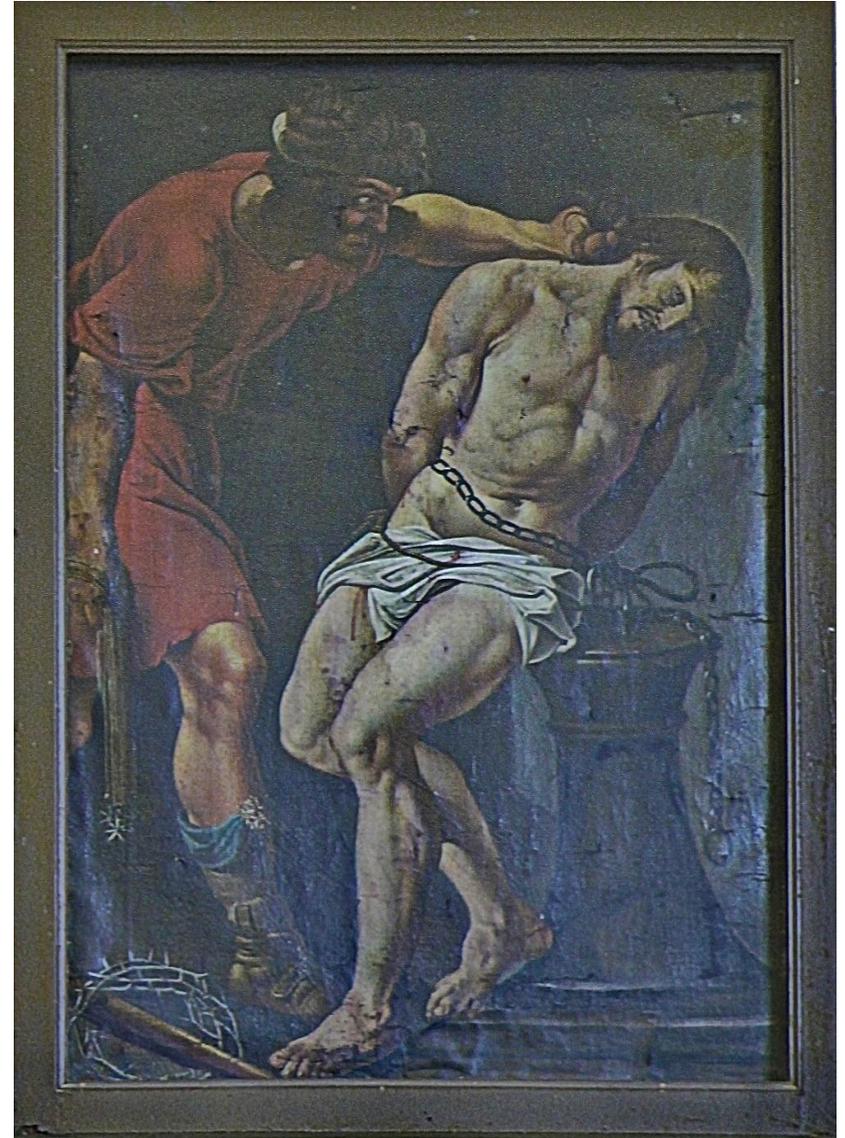


Les deux nefs latérales et le mur du fond sont décorés d'un chemin de croix quelque peu particulier : il n'est pas constitué des peintures traditionnelles, mais d'anciennes gravures colorisées entourées de beaux cadres en bois dorés surmontés d'une croix. Elles ont été imprimées à Paris en 1850. En voici deux exemples.



3. La nef gauche

Découvrons à présent la nef gauche en entrant. Sur le mur du fond, le piédroit de l'arcade qui la sépare de la nef centrale accueille la statue de sainte Rita, la patronne des causes désespérées et des choses impossibles. La porte dans le mur du fond conduit à l'escalier permettant d'accéder à la tribune. Elle est surmontée d'une peinture à l'huile sur toile, d'un artiste inconnu. Elle date du 17^e siècle. Elle est intitulée « le Christ à la colonne ».



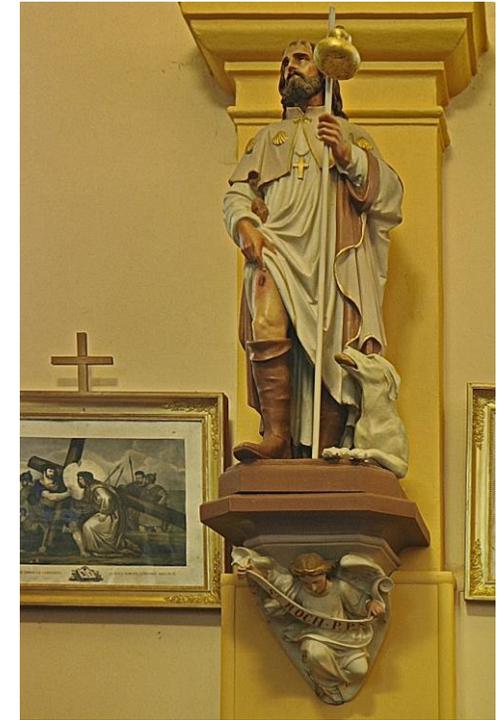
Situé sous la fenêtre la plus proche du fond de l'église s'élève un confessionnal en chêne datant de la période 1767 – 1800. Il est surmonté de la statue de Saint-Lambert. Le menuisier n'est pas connu.



Entre le confessionnal et le mur du fond, une table porte la statue de *l'Enfant-Jésus*.



La nef gauche est ornée de statues de deux saints. Entre le confessionnal et la seconde fenêtre trône *Saint Roch* à qui l'Église accorde le titre canonique de confesseur (car il a beaucoup souffert au service de la foi, mais sans subir le martyre). En termes de culte populaire, il est principalement le saint patron de tous les pèlerins ainsi que de nombreuses confréries ou corporations : notamment des chirurgiens, des dermatologues et des pharmaciens. Il est généralement invoqué, entre autres, contre les maladies contagieuses, comme la peste qu'il soigna et contracta. C'est pourquoi sa statue montre du doigt un bubon situé sur sa jambe droite. Selon la légende, pendant sa maladie, un chien vint lui apporter chaque jour un pain : il se trouve couché à sa gauche.



Entre la seconde fenêtre et l'autel latéral gauche est présenté *saint Joseph* portant l'Enfant-Jésus sur son bras gauche : il est invoqué pour obtenir une bonne mort. Un de ses attributs est la fleur de lys, qu'il tient dans sa main droite. Il est le saint patron des charpentiers, des travailleurs, des jeunes époux et des pères de famille.



L'avant de la nef latérale gauche contient un autel portique en chêne datant de la fin du 18^e siècle. Il présente une vierge à l'enfant munie d'un sceptre, tous deux portant une couronne et étant habillés d'une robe blanche. Les couronnes en argent sont l'œuvre de l'orfèvre namurois *Nicolas Everard* et datent de la moitié du 18^e siècle. Le sceptre de la Vierge date du

début du 19^e siècle. Une statue de l'Enfant Jésus de Prague complète le tableau devant le tabernacle.





Le Tour des Villages de Hannut, ASBL



À l'avant de l'autel a été peint, entre 1841 et 1860 par un artiste inconnu, un sarcophage décoré des lettres entrelacées M et R, du monogramme de la Vierge Marie (MR pour *Maria Regina*, forme latine de « Reine Marie »).



La porte du tabernacle cachée par la statue de l'Enfant-Jésus de Prague est décorée d'un ciboire (réceptif où le prêtre conserve les hosties), fermé par un couvercle surmonté d'une croix rayonnante symbolisant la puissance divine, qui rayonne sur le monde.



4. La nef droite

Contre le mur du fond de la nef centrale, à droite en entrant dans l'église, un vieux banc en chêne dont la construction date de la période 1691 – 1710 est encore visible contre le mur. Le menuisier est inconnu.



Le piédroit de l'arcade qui sépare la nef centrale de la nef droite accueille la statue de *sainte Thérèse*, plus connue sous les noms de *sainte Thérèse de Lisieux* et *sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus*. Elle était une religieuse carmélite française, considérée comme une des plus grandes mystiques du

19^e siècle. Inconnue de son vivant, sa renommée et sa dévotion se sont répandues dans le monde entier après la publication posthume de ses écrits autobiographiques, sous le titre *Histoire d'une âme*. Ses attributs sont l'habit de carmélite et le crucifix couvert de roses. Elle est la patronne des *missionnaires*.



La porte dans le mur du fond conduit à un débaras. Elle est surmontée à proximité d'une croix et des instruments de la Passion.



Sous la fenêtre la plus proche du fond de l'église s'élève un confessionnal en chêne datant de la période 1767 – 1800, semblable à celui situé en face dans la nef gauche. Il est surmonté de la statue de *sainte Adèle* d'Orp-le-Grand. Le menuisier n'est pas connu.



Sainte Adèle d'Orp était une moniale du 7^e siècle. Elle était la fille d'un notable mérovingien et avait pris le voile au monastère de Nivelles, nouvellement fondé par *Itte Idoberge*, l'épouse de *Pépin de Landen*, et sa fille, *sainte Gertrude*. Elle a fondé vers 640 le prieuré d'Orp-le-Grand. Une tradition locale raconte que, devenue aveugle, Adèle aurait miraculeusement récupéré la vue. À sa mort, vers 670, elle fut enterrée dans la crypte de l'église Saint-Martin. Ses reliques furent placées dans une châsse toujours conservée à Orp-le-Grand. On l'invoque pour guérir des maladies des yeux.



Entre le confessionnal et le mur du fond, deux statues de plâtre polychrome, posées sur un petit meuble en chêne, décorent cette partie de la nef droite. Elles présentent saint *Don Bosco* et un jeune garçon. Saint *Don Bosco* était un prêtre italien qui vécut dans le Piémont au 19^e siècle. Il a voué sa vie à l'éducation des jeunes enfants issus de milieux défavorisés. C'est le saint patron des éditeurs, des éducateurs, des apprentis et des prestidigitateurs.

Comme dans la nef gauche, la nef droite est ornée de statues de deux saints séparant les vitraux. Entre le confessionnal et la seconde fenêtre trône *Saint Marcoul* qui vécut au 6^e siècle en Normandie. Il

est connu comme guérisseur des écrouelles (maladie d'origine tuberculeuse provoquant des fistules purulentes localisées sur les ganglions lymphatiques du cou). Par extension, il est réputé pour guérir les furoncles et les abcès.



Entre la seconde fenêtre et l'autel latéral droit est présenté *saint Antoine* portant l'Enfant Jésus sur son bras gauche. Saint Antoine était un prêtre franciscain portugais du 13^e siècle, qui est mort près de Padoue

en Italie. Il est vénéré sous le nom de *Saint Antoine de Padoue*. Ses attributs principaux sont la bure franciscaine, l'Enfant Jésus et une fleur de lys. Il est le saint patron des marins, des naufragés, des prisonniers, des pauvres, des personnes âgées, des animaux, des femmes enceintes, des affamés, des cavaliers... Il est souvent invoqué pour retrouver des objets perdus ou des choses oubliées.



L'avant de la nef latérale droite contient un autel portique en chêne datant de la fin du 18^e siècle, du même type que celui de la Vierge dans l'autre nef. Il abrite cette fois une statue de *saint Remy*, le patron de la paroisse. La statue en bois sculpté polychrome date de la fin du 18^e siècle.



Le tabernacle de cet autel est décoré du monogramme de Jésus IHS : « Iesus Hominum Salvator » (Jésus Sauveur de l'Humanité).



À l'avant de l'autel a été peint, entre 1841 et 1860 par un artiste inconnu, un sarcophage décoré des monogrammes de saint Remy (SR)



Devant l'autel droit, il est possible d'admirer les fonts baptismaux en marbre et leur couvercle en laiton. Ils remplacent les anciens fonts baptismaux du 19^e siècle en pierre bleue vendus à la suite du concile Vatican II.

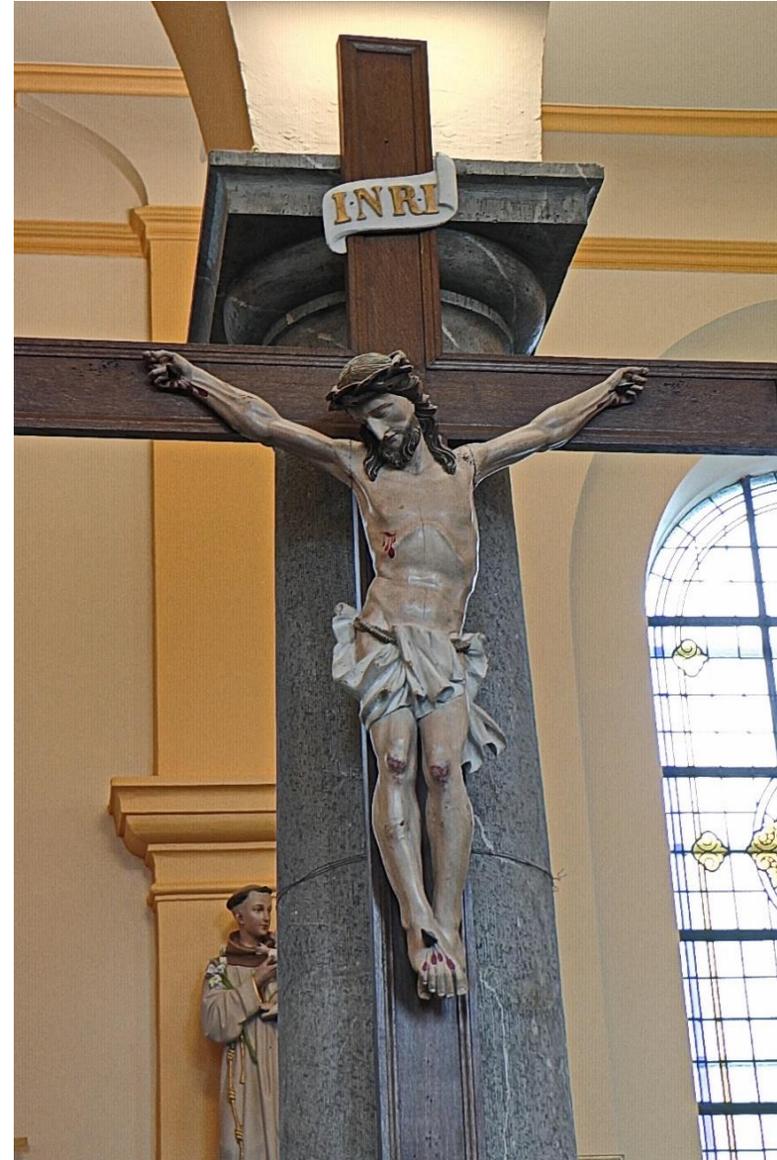


5. La nef centrale



La nef centrale présente une large allée, qui conduit directement vers le chœur. Elle est bordée de prie-Dieu, garnis de similicuir rouge, qui font office de chaises. Les mêmes prie-Dieu se trouvent également dans les deux nefs latérales.

Sur le dernier pilier droit, un grand Christ en croix (115 cm de hauteur) en chêne polychrome sculpté au milieu du 19^e siècle domine la nef principale.



Entre les autels latéraux à l'avant du chœur, les statues du Sacré-Cœur et de la Vierge Marie veillent sur l'assemblée. Le *Sacré-Cœur* est une dévotion au cœur de Jésus-Christ, en tant que symbole de l'amour divin par lequel Dieu a pris la nature humaine et a donné sa vie pour les hommes.



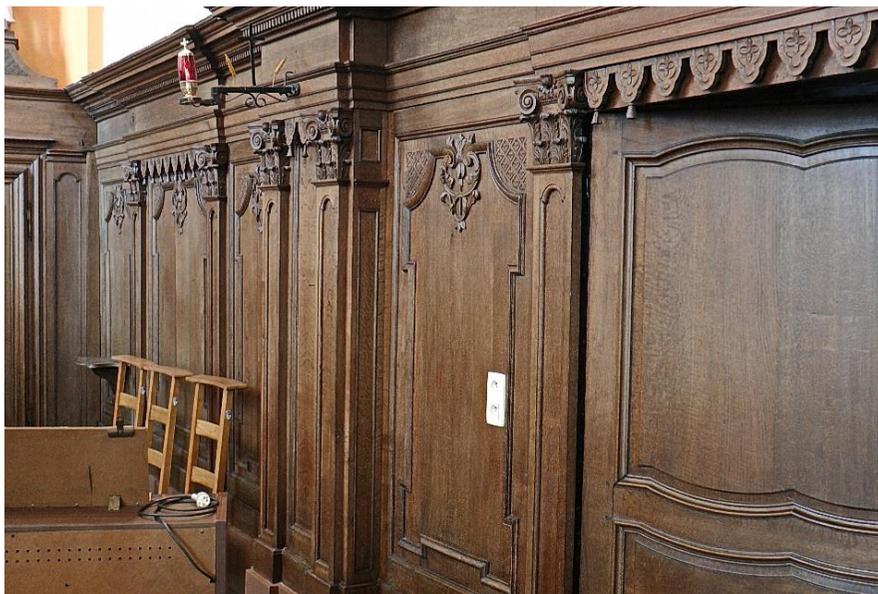
Des roses rouges se trouvent ici sur les pieds de la Vierge. Considérée de tout temps comme la reine des fleurs, symbole d'Aphrodite et, en général, de la perfection, la rose apparaît dans de nombreuses œuvres d'art qui représentent la Vierge Marie. Marie

elle-même, dans les Litanies de Lorette, est définie *Rose mystique* ou *Rose sans épines*, elle qui est née dépourvue du Péché originel. Les roses associées à Marie changent également de signification en fonction de leur couleur : les roses jaunes aux pieds de Notre-Dame de Lourdes, comme décrites par Bernadette Soubirous, rappellent la lumière de Dieu, la couleur de la sainteté ; à Fatima, les roses blanches symbolisent la pureté ; les roses rouges ici rappellent le sang versé par le Christ.



6. Le chœur

Les murs du chœur sont entièrement recouverts de lambris en chêne de style Louis XVI datant de la fin du 18^e siècle, sur une hauteur de 2,5 m. Le menuisier est inconnu.

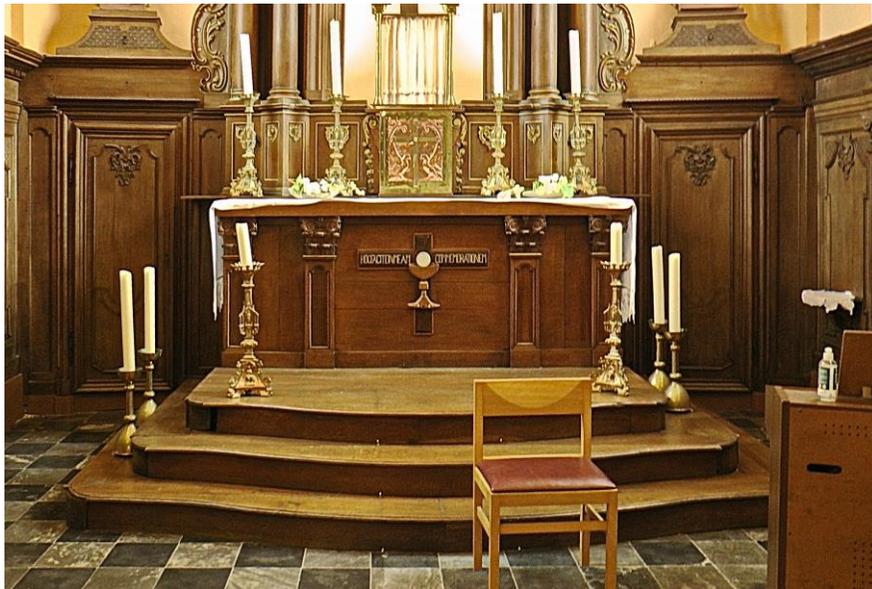


L'autel majeur, datant de la fin du 18^e siècle, est un autel-portique en chêne qui a été dépouillé de sa décoration supérieure, à la suite de sa dégradation. Il abrite un tabernacle en cuivre et laiton plus moderne, surmonté d'une décoration avec draperie et dominé

par un grand christ en croix. Quatre chandeliers déposés sur la table de l'autel encadrent l'ensemble.



La base de l'autel est placée sur un perron à 3 marches en chêne.



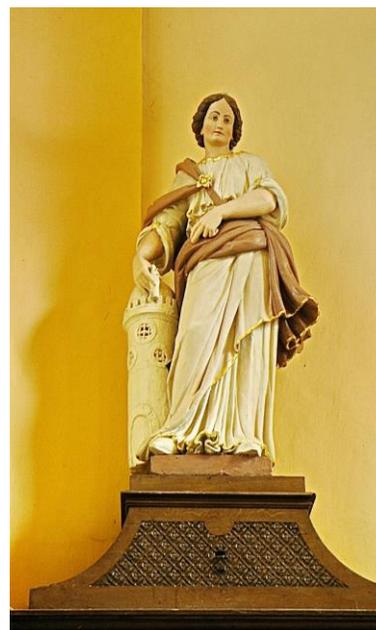
Elle est décorée d'un ciboire et d'une hostie, placés devant une croix portant le texte latin HOC FACITE IN MEAM COMMEMORATIONEM (faites ceci en mémoire de moi).

À la suite du concile Vatican II, une table d'autel permettant au curé de faire face au public a été placée devant l'autel majeur. Au départ évidée, elle a été complétée d'un panneau portant la même décoration symbolique, sans le texte latin.





Deux statues en bois polychrome décorent le fond du chœur. Elles datent toutes deux de la période 1767 – 1800. À gauche de l'autel majeur, *Sainte Barbe* surveille l'assemblée ; à droite, un ange gardien accueille un enfant.



Sainte Barbe est une sainte supposée avoir subi le martyre au début du 4^e siècle, durant la Grande persécution en Phénicie romaine. Ses attributs sont une tour, la palme du martyre et un ciboire surmonté d'une hostie, que nous retrouvons par ailleurs en décoration sur la base des autels.

7. La sacristie

Dans le chœur, le lambris de chêne situé du côté droit dissimule la porte de la sacristie, repérable par la proximité d'une cloche, qui porte étonnamment la mention « Titanic 1912 ».



La sacristie abrite une armoire en chêne datant de 1770. Le menuisier n'est pas connu.



8. L'ancienne chapelle des seigneurs

Le même lambris dissimule une autre porte, mais du côté gauche cette fois : celle qui conduit à la chapelle nord, qui est probablement l'ancienne tribune seigneuriale, d'où au 18^e siècle les seigneurs pouvaient assister à la messe sans être vus de la population. Cette pièce abrite aujourd'hui les chaudières de l'installation de chauffage de l'église, mais aussi

une très belle pierre tombale érigée par *Marie Catherine de Jardin*, seigneur de Merdorp, pour honorer la mémoire de sa mère *Catherine de Blehen*, veuve de *François de Jardin* décédé en 1733, et de son parrain *Bernard de Jardin*, décédé en 1759. Les armoiries des différentes familles sont particulièrement bien conservées.





9. Les pierres tombales de la nef

Avant que L'Empereur *Joseph II* n'interdise, pour des raisons d'hygiène, d'enterrer des morts dans les églises, les membres du culte et les personnages importants des villages demandaient à être inhumés à proximité du chœur de ces édifices. À Merdorp, trois

dalles funéraires peuvent encore être observées à l'avant de la nef, à proximité du chœur. La dalle funéraire du Révérend *d'Artus de Baugnet* date de 1683 ; celle du curé *Nicolas Wanson* de 1781. La dalle funéraire du mayeur de Merdorp *Henri Baugnet*, décédé le 26 février 1744, et de son épouse *Marie-Françoise Close*, décédée le 2 mai 1745, attire l'attention par son bon degré de conservation.

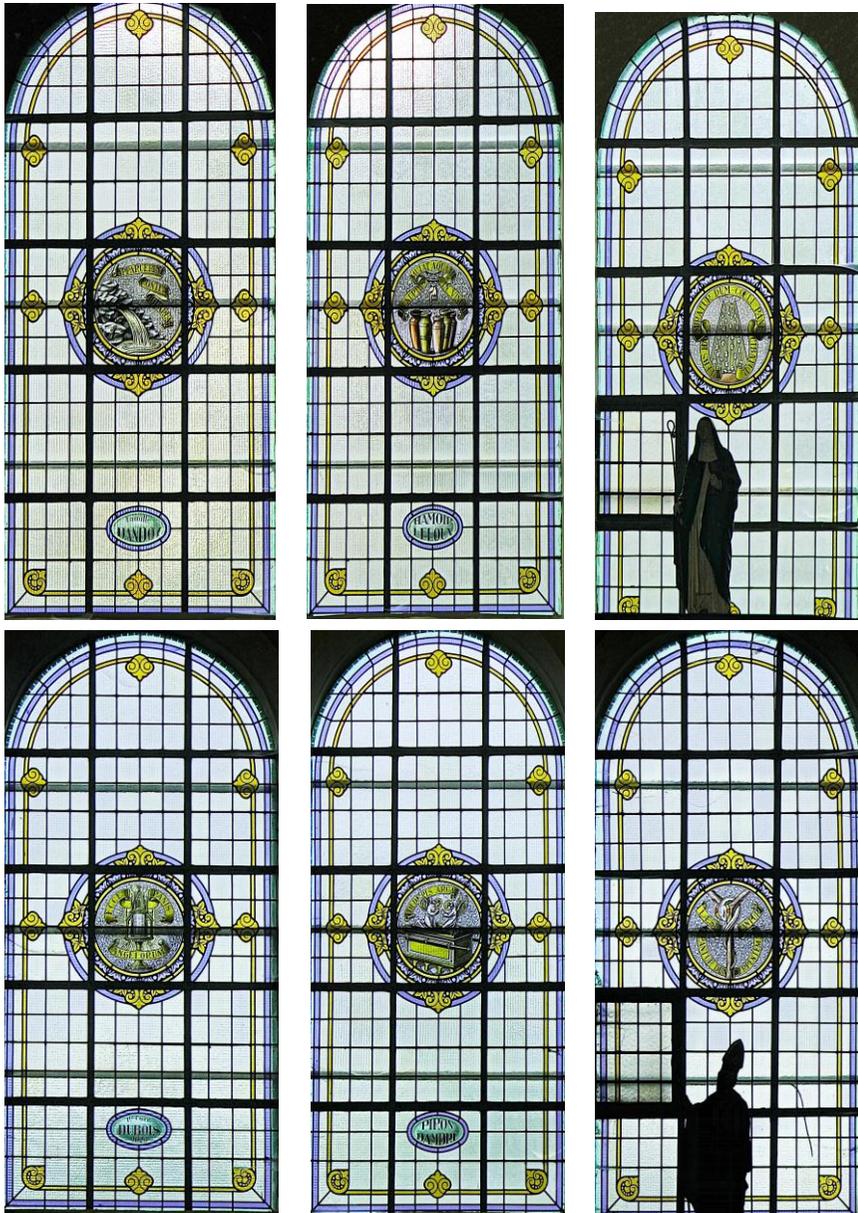




10. Les vitraux de l'église

Les fenêtres du chœur et de la nef sont décorées de vitraux intéressants. Les vitraux du chœur sont ci-dessous et ceux de la nef page suivante.





Les noms des donateurs sont repris dans un cartouche en bas du vitrail : Dupont-Dumoulin et Dupont-Dechentinnnes dans le chœur ; le curé Dubois 1926, Piron-Dambre, Hamoir-Leloux et Famille Dandoy dans la nef. Les fenêtres en demi-cercle du chœur et celles des nefs situées derrière les confessionnaux sont anonymes.

11. Vue depuis la tribune

La vue de la nef vers la porte d'entrée permet de découvrir la petite tribune située au-dessus de la porte et les statues de sainte Thérèse (à gauche) et de sainte Rita (à droite).

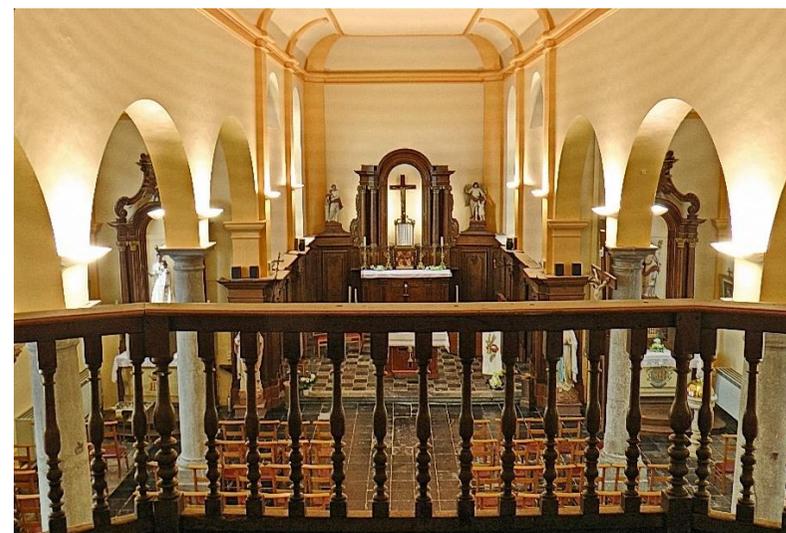


Empruntons l'escalier en colimaçon qui permet de monter à la tribune, depuis la porte située au fond de la nef gauche.



La tribune est un lieu idéal pour observer la nef et le chœur de l'église, ainsi que le plafond.

À partir de la tribune, il est possible d'observer de près le vitrail du Jubilé (1766-2016) installé dans l'œil-de-bœuf de la tour en 2016. Il porte en légende « Amour – Justice – Partage », et est symbolisé par une colombe. Il a été offert par l'ancien armurier *Louis Tilman*, merdorpois de naissance et a été réalisé par le maître-verrier *Thierry Romainville* de Tourinne-la-Chaussée.





Le Tour des Villages de Hannut, ASBL

MERDORP

Le Presbytère

La première maison pastorale fut construite à proximité de l'église en l'an 1275, d'après une archive paroissiale datant du 17^e siècle. Le curé y explique que, pendant la guerre de Hollande (1672-1678), la maison pastorale a été détruite par trois fois, excepté quelques petits restes, notamment une pierre portant la date de construction du premier presbytère. Il ajoute que « la communauté est toute ruinée et en partie abandonnée ». Il est probable que le curé fait ici allusion au domaine que possédaient les chanoines de la collégiale Saint-Jean-en-l'Isle, sur le promontoire situé rue Saint-Remy, à proximité de la rue Longue Vesse actuelle. L'ancien presbytère faisait partie de ce domaine. Le curé a reçu l'autorisation de prélever une certaine somme des bonis de l'église pour faire reconstruire la cure.

L'église actuelle fut reconstruite en 1766. Dans la foulée, un nouveau presbytère fut également mis en chantier et inauguré en 1770. À cette époque, le curé était aussi fermier : la cure n'était pas seulement un logis, mais elle comportait aussi des étables, une

écurie et une grange. Celle-ci fut terminée en 1771. Sur la carte de Ferraris, publiée en 1777, les bâtiments de la cure sont bien visibles à côté de l'église, et ils sont beaucoup plus conséquents que le presbytère actuel.



Les bâtiments qui restent aujourd'hui correspondent au logis et à quelques annexes. Il s'agit d'une belle bâtisse en briques et calcaire, de trois travées sur deux niveaux, flanquée de deux ailes basses symétriques. Le toit est en plaques d'éternit.



La façade est peinte en blanc et se trouve sur un soubassement en calcaire. Les baies en calcaire sont rectangulaires. La porte, au centre, se trouve sur un seuil d'une marche.

Les ailes sont percées à l'étage d'un oculus ovale dans un encadrement rectangulaire en calcaire. Les murs présentent des harpes d'angle et un bandeau calcaire sous la corniche. L'annexe gauche est percée d'une porte de garage moderne.



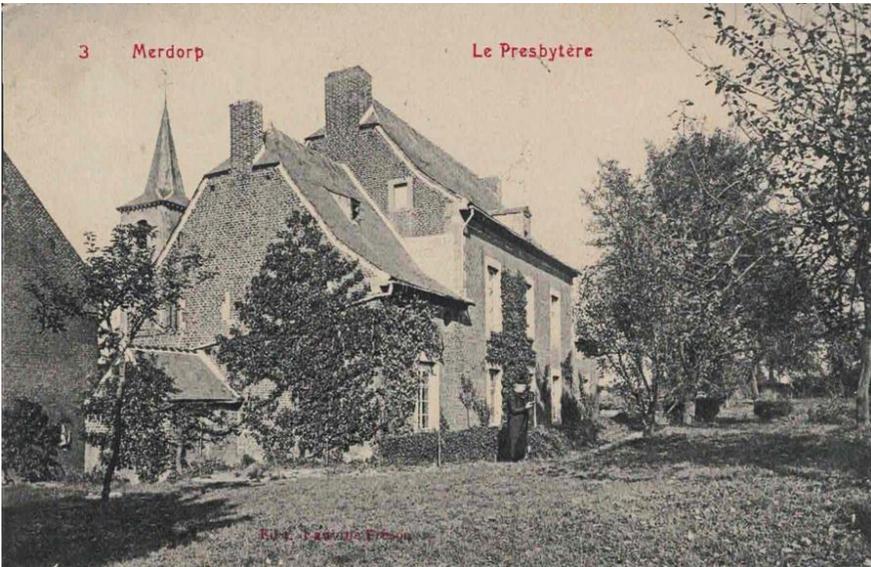
La face arrière est analogue, mais non peinte. Les pignons ne sont pas peints non plus. Le pignon gauche est percé de baies rectangulaires à feuillure ; le pignon droit présente des baies à piédroits chaînés.



La fenêtre arrière de l'annexe gauche, transformée en garage, a été murée et décorée d'une croix portant la tête du Christ.

Le dernier curé à demeure fut l'abbé *Ronveaux*. De nos jours, le presbytère est loué et il s'agit donc d'une propriété privée.





MERDORP

La maison communale et les écoles

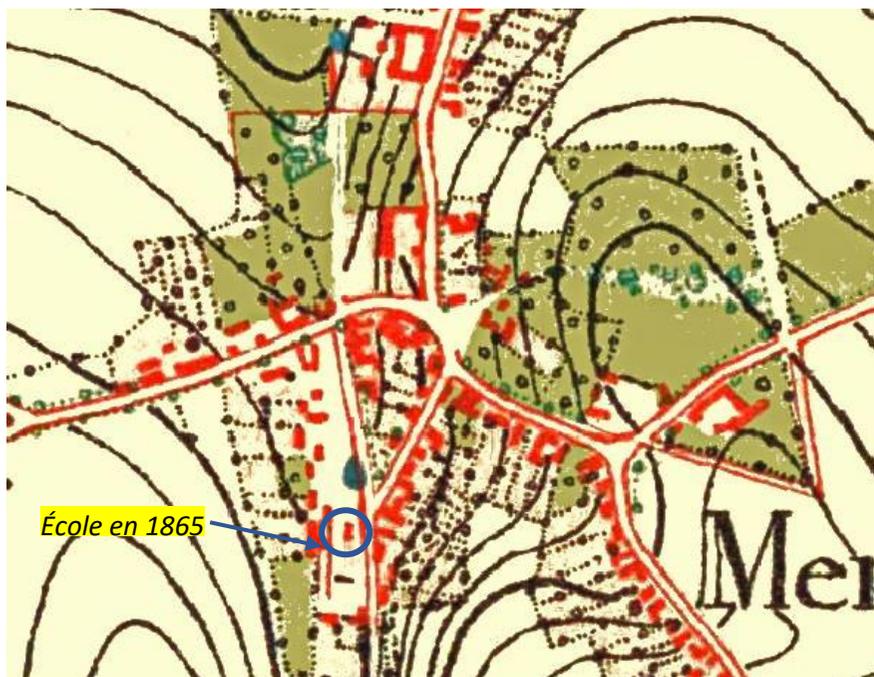
Dans l'ancien régime, c'était du presbytère que dépendait l'école. Le sacristain, qui ne possédait aucune formation spécifique, dispensait quelques leçons, parfois sous la surveillance du curé, souvent dans la grange de son habitation. Il s'agissait le plus souvent d'une activité hivernale, car pendant la bonne saison les enfants, comme les adultes, travaillaient aux champs ou gardaient les animaux. Les cours portaient essentiellement sur une éducation religieuse, bien plus que sur une réelle instruction. Dans le village, le nombre de personnes sachant lire et écrire restait marginal.

Sous le régime français (1795-1814), l'État prit la direction de l'enseignement primaire et en confia l'organisation aux communes. En 1795, l'érection d'une ou plusieurs écoles primaires par canton fut exigée. Hannut eut la sienne dès 1798. En 1802, une loi délégua au conseil municipal le choix de l'école et du maître d'école. Un instituteur nommé *L. Francaux* est signalé à Merdorp en 1811. Cette loi se heurta cependant à la résistance passive des villageois et à l'opposition du clergé. Seule l'école privée, dirigée par le curé, continua à recevoir les enfants du village. Après

l'indépendance de la Belgique, la première mention d'une école à Merdorp remonte au début du 19^e siècle. Un certain *Dieudonné Leloux* (1805–1880), père de *Théophile Leloux* (1836-1919), curé qui dit sa première messe à Merdorp en 1860, était négociant et secrétaire communal. Il accueillait des enfants du village dans la grange de son habitation, située au numéro 4 de la rue Coquiamont. Il les initiait à la lecture et à l'écriture. Pour écrire, ils utilisaient des morceaux d'ardoises de toit !

En 1842, la « loi Nothomb » obligea chaque commune à entretenir au moins une école primaire publique ou à adopter une école confessionnelle si celle-ci réunissait les conditions légales. Une école publique mixte fut construite à l'emplacement de l'école actuelle, rue du Marquat. Sur la carte de Vandermaelen établie entre 1846 et 1854, il n'y a aucune trace de bâtiment à cet endroit. Par contre, la carte IGN de 1865 semble indiquer qu'il y a un bâtiment construit à son emplacement. L'école a donc dû être construite, sans beaucoup d'empressement, entre 1854 et 1865. L'idée d'éduquer les enfants, qui travaillaient aux champs à la belle saison ou gardaient les animaux,

n'était visiblement pas prioritaire pour les responsables politiques de l'époque. La scolarité n'était pas

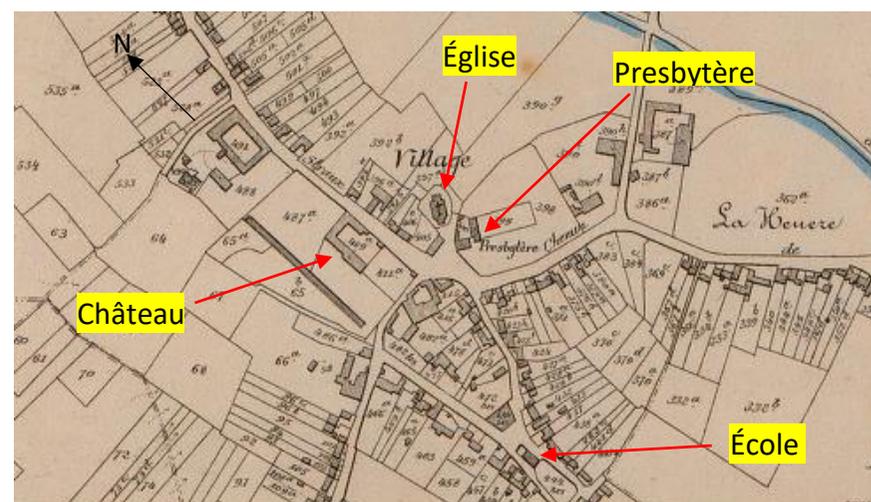


Carte IGN de 1865

obligatoire et beaucoup de parents pauvres préféreraient se faire aider par leurs enfants dans leur travail, plutôt que de les envoyer à l'école. Il faudra attendre le 19 mai 1914 pour qu'une loi rende l'instruction obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans. Elle ne sera véritablement mise en application qu'après la Première Guerre mondiale.

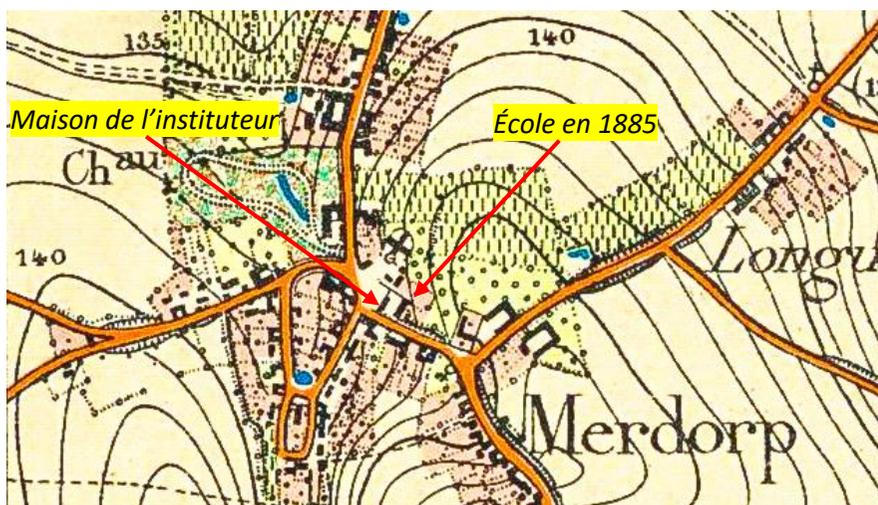


L'école figure clairement dans l'Atlas cadastral parcellaire de Philippe-Christian Popp (ci-dessous) établi entre 1842 et 1879.



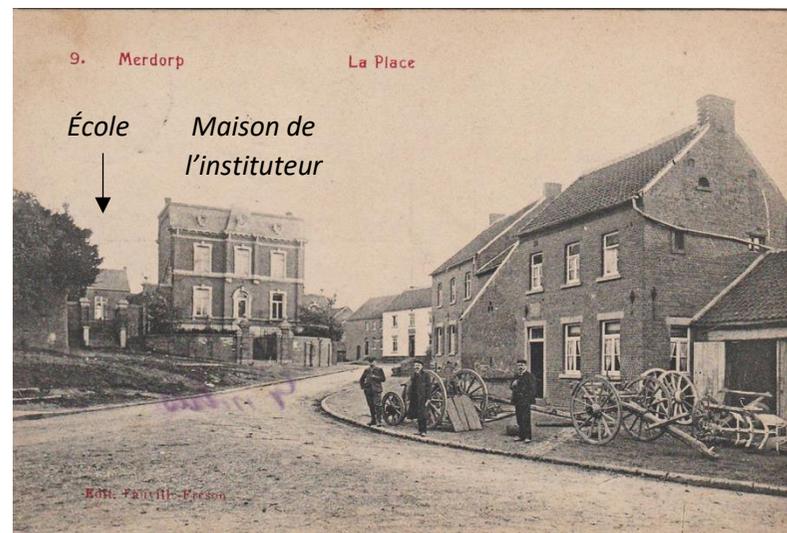
D'autre part, en 1879, encore aucune maison communale sur la rue Saint-Remy n'est visible sur la carte. Après l'indépendance de la Belgique, les premiers conseillers communaux furent élus parmi les gens les plus fortunés de la commune. En absence de maison communale, les réunions se déroulaient dans une pièce louée pour la commune par le secrétaire, généralement chez le mayor ou chez un échevin.

laquelle deux pièces au rez-de-chaussée furent réservées pour le secrétaire communal. Merdorp avait enfin une maison communale ! Les deux bâtiments apparaissent clairement sur la carte IGN de 1885. L'école fut réservée aux garçons. Elle se trouvait loin derrière la maison de l'instituteur. Son entrée se faisait en longeant la maison communale par la gauche. L'école de la rue du Marquat devint l'école des filles.



Carte IGN de 1885

Une nouvelle école communale fut enfin construite en 1880 rue Saint-Remy, sur la place du village, précédée d'une grande maison pour l'instituteur, dans



Avec le temps, les activités de l'administration communale s'amplifièrent et demandèrent davantage de place. Par ailleurs, l'amélioration des moyens de transport au 20^e siècle ne rendit plus indispensable la présence de l'instituteur à proximité de l'école. C'est

pourquoi l'ancienne maison de l'instituteur se transforma progressivement en maison communale, occupée par les agents communaux.

La place située à la fois devant la maison communale et au pied de l'église devint la place du village, où furent érigés les monuments patriotiques à la suite des deux Guerres mondiales du 20^e siècle.

COMMUNE DE MERDORP

LE 18 AOÛT 1914 LES ALLEMANDS
ONT BRÛLÉ 2 MAISONS
ET ASSASSINÉ UN HOMME

A ÉTÉ FUSILLÉ :
OTER LÉOPOLD

SONT TOMBÉS AU CHAMP D'HONNEUR
LOPPE OSCAR LIEUTENANT
MAHIA LOUIS SOLDAT

EST MORT DES SUITES DE SA CAPTIVITÉ
SIMPELS DÉSIRÉ SOLDAT

À la suite de la guerre 1914-1918, une pierre commémorative fut incrustée au mur proche de la maison communale, sur l'ancienne place du village, rue Saint-Remy. Sur la pierre est gravé le texte ci-devant.



La pierre est surmontée d'une plaque en bronze représentant la tête du Lion Belgique avec le texte suivant :

N' OUBLIONS JAMAIS	
1914	1918

En 1946, un monument aux Morts a été érigé au milieu de la place devant la maison communale rue Saint-Remy par la commune de Merdorp, en souvenir de ses enfants morts pour la patrie pendant les deux guerres mondiales. Il est l'œuvre de M. *Demeuse*, d'Ans, et le grillage qui l'entoure fut réalisé par *Joseph Dethier*, un forgeron local.

Il a été complété d'une plaque d'hommage aux soldats français tués le 13 mai 1940 lors de la bataille de Hannut.





Les drapeaux belges et français flottent côte à côte à proximité du monument. À l'arrière de celui-ci s'élevait l'arbre planté à l'occasion du centenaire de la Belgique en 1930 : la photo date de 2017.



Il a été victime de la tempête de février 2022 : une moitié de l'arbre a été arrachée par les vents violents. Par mesure de sécurité, les autorités communales ont dû se résoudre à faire abattre le restant. C'est pourquoi il ne reste plus aujourd'hui que sa vieille souche à l'arrière du monument.



L'ancienne maison communale est une grande bâtisse d'autant plus impressionnante qu'elle a été



construite en hauteur sur la butte où devait probablement se trouver l'ancien domaine des chanoines de la collégiale Saint-Jean-en-l'Isle. Elle est entourée d'un haut mur, surmonté d'une grille en fer forgé. On y accède par un long escalier, fermé par une double grille. Elle comprend trois travées sur deux niveaux. La travée centrale se trouve légèrement en saillie par rapport aux deux autres et est surmontée par un élégant toit trapézoïdal. Un oculus s'ouvre dans le toit à la Mansart au niveau de chacune des travées. Les encadrements en façade sont en pierre calcaire. Une bande en pierre calcaire traverse toute la façade à



hauteur des appuis de fenêtre de l'étage. Une autre bande plus étroite en fait de même un peu sous la corniche.



Les fenêtres murées sur le pignon visible depuis la rue Saint-Remy dénaturent fortement l'esthétique de la construction.

Le 1^{er} janvier 1977, Merdorp a été intégré à l'entité de Hannut et c'est ainsi qu'il est devenu un des dix-sept villages qui forment, avec la ville de Hannut, la grande commune de Hannut.

Le nombre d'élèves des écoles communales ayant fortement diminué, la décision fut prise de les regrouper en une seule classe dans l'école des garçons, et de vendre l'ancienne école des filles, rue du Marquat. Par contre, il existait une demande pour la création d'une classe réservée aux enfants de maternelle. La maison communale n'ayant plus d'usage en 1978, une classe y fut aménagée pour les petits. Les années passèrent et le nombre d'élèves de l'école primaire continua de diminuer : finalement, seule la classe de maternelle resta en activité et s'installa dans l'ancienne école des garçons. L'ancienne maison communale ne fut plus utilisée et elle se délabra de plus en plus.

L'ancienne école des filles, rue du Marquat, fut achetée par un couple dont le mari était menuisier. Il

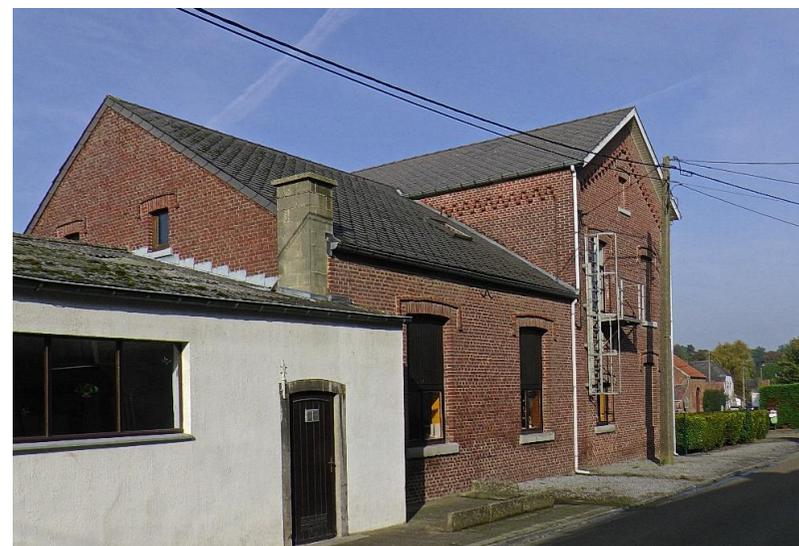
aménagea son atelier dans le bâtiment arrière, tandis que le bâtiment avant fut transformé en café.

Au début des années 1980, les enfants âgés de plus de six ans étaient donc obligés de prendre le bus tous les jours pour aller à l'école. Pour pouvoir rouvrir l'école primaire, deux conditions étaient imposées à l'époque : l'école devait être distante à vol d'oiseau d'au moins trois kilomètres de toute autre école, ce qui était le cas à Merdorp. Il fallait aussi qu'au minimum 10 élèves fréquentent l'établissement à sa création. C'est en 1984 que Madame *Monique Blaise-Rosillon* eut l'idée de faire une enquête auprès de parents ayant un ou plusieurs enfants de 6 à 11 ans, pour savoir s'ils y inscriraient leurs enfants en cas de récréation d'une école primaire au village. Le nombre de réponses positives dépassa le nombre de dix. Des contacts furent pris avec l'échevin de l'instruction et la directrice de l'école maternelle, qui adhérèrent au projet. Les parents se mirent au travail pour créer une classe dans l'ancienne maison communale et créer un accès par l'ouverture d'une porte vers la cour de récréation, située à l'arrière à proximité de l'ancienne école des garçons occupée par la classe de maternelle. L'administration communale procura tout le matériel nécessaire à la restauration.

La date exacte de l'inauguration de la classe primaire est le 6 octobre 1985. Les élèves étaient bien sûr déjà rentrés en septembre. C'était une classe unique de dix élèves, allant de la première à la sixième primaire. L'institutrice désignée s'appelait *Nadine Buvé*.

Pour disposer de quelques fonds pour alimenter la cagnotte de l'école, le comité des parents recréa les anciennes fêtes du 1^{er} dimanche d'octobre et du 2^e dimanche de mai. Le souper de la Saint-Remy connut un succès qui dépassa toutes les espérances : plus de 350 repas furent servis. Un carrousel « chenille » anima les festivités.

Vers 1988, l'ancienne école des filles, devenue café et menuiserie, fut mise en vente par ses propriétaires. Les locaux de l'école de la rue Saint-Remy se dégradant, la Commune racheta l'ancienne école des filles pour y aménager la « nouvelle » école. Des travaux furent entrepris par la Commune : deux classes furent aménagées dans le bâtiment principal et l'ancienne menuiserie fut transformée en salle polyvalente pouvant servir de salle de spectacle, mais aussi de réfectoire. Un nouveau chauffage, de nouvelles installations électriques et sanitaires furent aménagées.



Aujourd'hui, un beau préau a été construit dans la cour de récréation et des pavillons préfabriqués accueillent des classes supplémentaires.



Depuis plusieurs années, l'école communale de Merdorp joue la carte de l'immersion en néerlandais. Être bilingue dans la société actuelle est un atout majeur. Les jeunes enfants apprennent bien plus aisément une langue étrangère que les adultes. C'est pourquoi il est important de favoriser l'apprentissage d'une seconde



langue en milieu scolaire, sans pour autant nuire au développement de la langue maternelle. À Merdorp, les enfants reçoivent des cours *en* néerlandais et non pas un cours *de* néerlandais, avec un accompagnement adapté aux besoins et connaissances des enfants tant en néerlandais qu'en français. Cette méthode permet le développement à terme de compétences en néerlandais, sans mettre aucunement en péril le français dont l'apprentissage reste prioritaire.

L'école reste modeste par ses dimensions et le nombre de ses élèves, mais l'encadrement y est idéal pour le parfait épanouissement des enfants. Une jolie fresque égaie le préau dans la cour de récréation.

Après le transfert des enfants dans l'école de la rue du Marquat, l'ancienne maison communale et l'ancienne école des garçons furent vendues. L'ensemble est devenu une propriété privée à la fin des années 1980. L'ancienne maison communale a été restaurée. Par contre, l'ancienne classe des garçons derrière l'ancienne maison communale est abandonnée et est devenue insalubre. La photographie suivante montre le préau et l'ancienne salle de classe, tels qu'ils se présentaient en 2017.



MERDORP

Le château

Sur la peinture d'Adrien de Montigny, datant de 1602, aucun château n'est encore construit entre l'église et l'étang. Il aurait dû se trouver à l'arrière-plan, à droite, là où un toit est à moitié enfoui dans les arbres.



Le 26 novembre 1626, *Philippe-Winand de Kerkem* devint le premier seigneur de Merdorp. C'est seulement dans les années qui suivirent qu'il fit probablement construire une première ferme-château. En effet, même s'il ne résidait pas nécessairement à Merdorp, il devait

disposer d'un château pour l'accueillir lors de ses déplacements sur ses terres et il devait assurer l'hébergement du *mayeur* (qui était souvent le gestionnaire de la ferme) et de la *Cour de justice*. Les revenus du fermage lui étaient acquis. On ne possède aucun document décrivant la ferme-château du 17^e siècle. De 1618 à 1648, la guerre de Trente Ans, puis la guerre de Hollande de 1672 à 1678, ont été marquées par le passage continu de troupes dans la région. Celles-ci ne manquaient pas de piller, détruire et d'incendier les villages traversés. Qu'en a-t-il été du château de Merdorp ? Personne ne le sait. De plus, *Philippe-Winand de Kerkem* avait négligé de payer les droits de relief¹ et la seigneurie avait été saisie. Le château avait-il continué à être correctement entretenu ? Il revint à son fils *Adolphe-Engelbert de Kerkem*, qui laissa purger la saisie le 26 avril 1683 par sa sœur, épouse d'*Arnould de Hemricourt*. Ce dernier, sei-

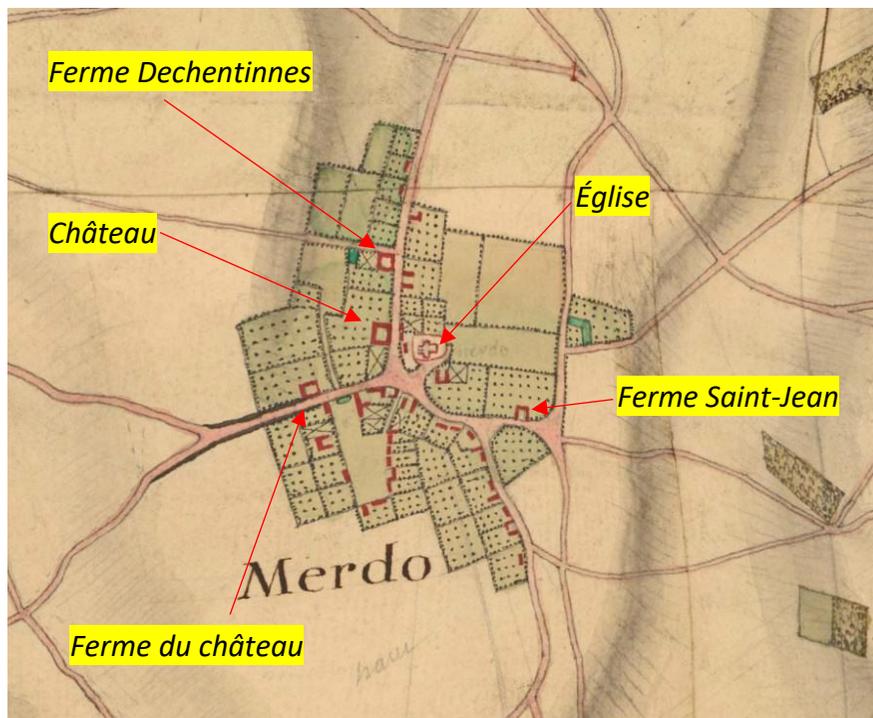
¹ Le droit de relief devait être payé au seigneur dominant si la mutation n'était pas due à une succession en ligne directe ou à une vente. Le montant représentait une année de revenus du bien.

gneur de Waleffe-le-Château, céda à son neveu *Richard* le 27 septembre 1685 les droits qu'il avait acquis sur la seigneurie de Merdorp. *Richard de Hemricourt* (1639–1713) était alors seigneur de Seron, Forville, Meeffe, Merdorp et membre de l'État noble de Namur. Le château-ferme dut être restauré, voire reconstruit, par ce dernier, pour assumer ses obligations de seigneur. Il passa par héritage en 1713 à son fils *Richard II de Hemricourt*, seigneur de Seron, Forville, Meeffe, Merdorp, Ramioul, Faux et Mozet, membre de l'État. À sa mort, les biens échurent à son fils *Richard-Ferdinand Conrard de Hemricourt*, comte du Saint-Empire, seigneur de Merdorp, Meeffe, Seron et Mozet. Ce dernier épousa en 1735 *Barbe-Joséphine de Sluse*, baronne du Saint-Empire. Le 3 août 1738, *Barbe-Joséphine* vendit le fief à *Catherine de Blehen* (1683–1758), veuve de *François de Jardin* (1683–1733). Leur fille *Marie Catherine de Jardin* (1724-1764) épousa le 5 septembre 1744 *Joseph Clément de Looz-Corswarem* (1696-1761), comte de Looz-Corswarem et de Niel, seigneur de Faulx-les-Tombes et de Mozet, veuf de *Jeanne d'Anglure*. Au décès de sa belle-mère en 1758, ce dernier devint alors le seigneur de Merdorp, mais il décéda à son tour trois ans plus tard en 1761. Son épouse *Marie Catherine de Jardin* devint seigneur de Merdorp,

jusqu'à son décès en 1764. Leur unique fils, *Louis Antoine de Looz-Corswarem* (1758–1846) n'avait alors que trois ans. Son demi-frère, *Guillaume Joseph* (1732-1803), né du premier lit de *Joseph Clément*, devint son tuteur, jusqu'à sa majorité. *Louis Antoine* (1758-1846) conserva ensuite la seigneurie jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

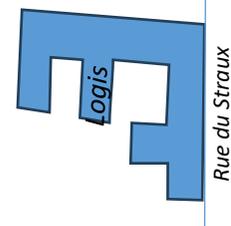
Au milieu du 18^e siècle, le château, habité par la veuve *Catherine de Jardin*, sa fille *Marie Catherine* et son beau-fils *Joseph Clément de Looz-Corswarem*, n'était toujours qu'une grosse ferme en quadrilatère où le logis côtoyait les étables, la grange et les écuries. C'est à cette époque que naquit l'idée de réserver davantage le château au logement des seigneurs et d'aménager une nouvelle ferme au fond du parc. Une grange et des bâtiments d'étables furent alors construits à proximité de la rue Coquiamont (nom actuel), dans la propriété du château. Une des premières cartes topographiques d'une partie des Pays-Bas autrichiens a été réalisée par l'ingénieur-géographe français Jean Villaret à partir de 1745 à la demande du roi Louis XV durant la guerre de Succession d'Autriche et l'occupation française de nos contrées. Cette occupation ayant pris fin en 1748 avec la Paix d'Aix-la-Chapelle, la carte n'a jamais été

terminée. Par chance, la région hannutoise a été cartographiée. En voici un extrait montrant le centre de Merdorp vers le milieu du 18^e siècle.



Vers 1775 environ, sur la carte du comte de Ferraris, l'emplacement du château de Merdorp, au numéro 1 de la rue du Straux, était occupé par une grande construction formée de plusieurs ailes. Il s'agissait visiblement toujours d'une grosse ferme.

Par rapport à la carte de Villaret, des annexes ont curieusement été ajoutées du côté ouest et l'aile sud n'est plus reliée à l'aile ouest, où devait se trouver le corps de logis, qui occupait l'emplacement du château actuel. Sa construction devait remonter à la première moitié du 18^e siècle, du temps de



de *Richard II de Hemricourt* ou de son fils *Richard-Ferdinand*. Ce logis avait été construit sur des constructions beaucoup plus anciennes, remontant au 16^e, voire

au 15^e siècle, dont il subsiste des caves voûtées en plein cintre sous le château actuel. Au mépris des principes les plus élémentaires d'architecture, les murs porteurs intérieurs du logis ne prennent pas appui ni au pied ni à la clé des voûtes. La partie manquante est peut-être la trace de transformations en cours dans le bâtiment du logis.

La carte de Ferraris montre également une construction le long de la rue Coquiamont : il s'agit de la grange et des étables de la nouvelle ferme du château. À cette époque, le logis de cette ferme (qui prendra le nom de *ferme de Sainte-Colombe* au 20^e siècle) n'était pas encore bâti. Le fermier et ses domestiques devaient encore occuper des bâtiments faisant partie du château : il est probable qu'il occupait l'annexe basse prolongeant le château vers le nord. Les bergers, vachers et autres palefreniers s'occupant des animaux logeaient probablement dans les étables et leurs annexes ; les nombreux manouvriers ne logeaient pas dans la ferme, mais rejoignaient leur petite mesure en dehors des heures de travail.

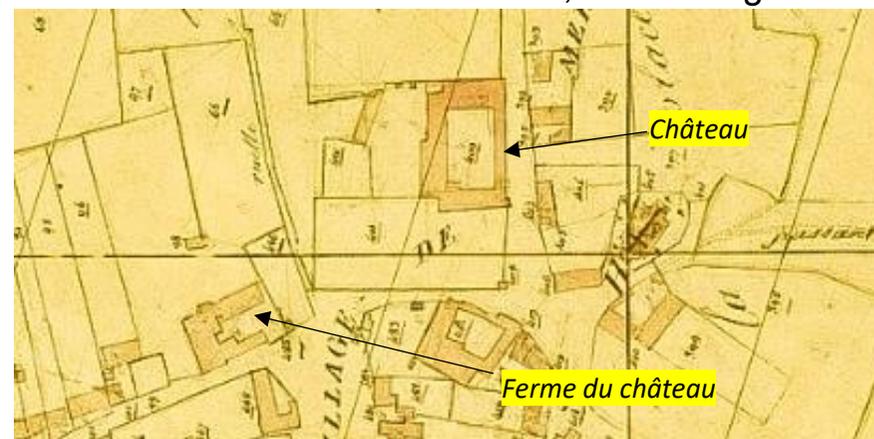
À l'époque du comte de *Ferraris*, le logis du château était probablement occupé par la famille de *Guillaume Joseph de Looz-Corswarem* et par *Louis Antoine* (1758-1846) qui était toujours mineur (la majorité pour les hommes était généralement fixée à 30 ans dans l'Ancien Régime !) Ce dernier épousa *Marie Marguerite Kerens* en 1784, avec laquelle il eut deux fils : *Jean Guillaume* (1790-1836) et *Isidore Clément* (1799-1858), ce dernier étant né à Merdorp.

Le château devint plus spécifiquement le logement du seigneur et de sa famille, mais il restait

encore entouré de nombreux bâtiments de ferme.

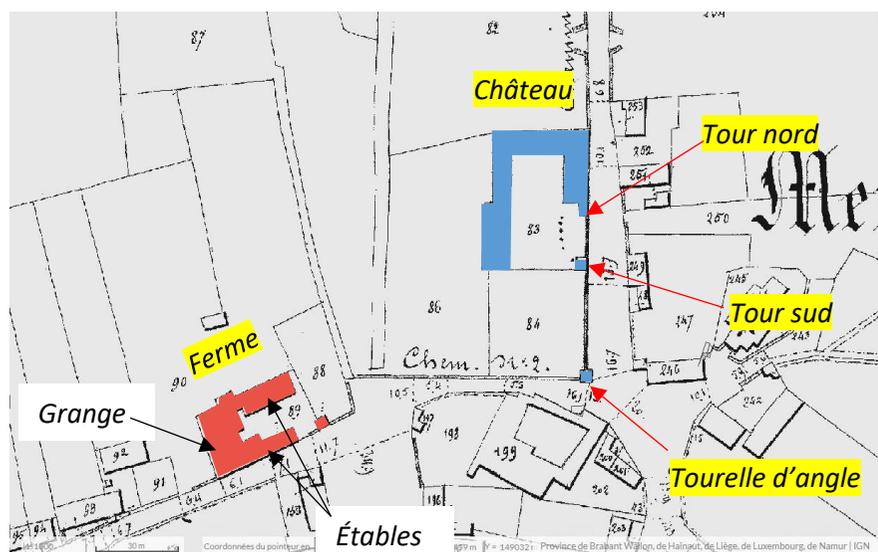
Pendant le Premier Empire (1804–1814), *Louis Antoine de Looz-Corswarem* s'installa à Münster en Allemagne avec sa famille, tout en restant propriétaire de ses biens à Merdorp. Son fermier, *François Joseph Maricq*, gérait ses affaires. Le fils agriculteur de ce dernier, *Louis Casno*, prit la relève dès 1815. En 1825, *Louis-Antoine* obtint par diplôme du roi *Guillaume I^{er}* des Pays-Bas le titre de *comte de Looz-Corswarem-Merdorp*.

Le plan cadastral primitif de 1829 nous montre l'aspect du château à cette époque. Il a toujours l'aspect d'un quadrilatère fermé. L'aile sud referme à nouveau la cour et relie la tour carrée sud au logis. Au niveau de la ferme du château, aucun logis n'est



encore présent.

L'atlas vicinal de 1841 nous donne un aspect très différent du château : l'aile sud a disparu, ainsi que l'aile qui reliait la tour sud à la tour nord le long de la rue du Straux. Ces deux tours de l'ancienne ferme-château du 18^e siècle sont englobées dans le nouveau mur d'enceinte de la propriété. La tour nord est encore attenante à l'aile qui comprendra l'écurie à la fin du 19^e siècle. Du côté de la ferme du château, il n'y a toujours aucune trace de logis.



La tourelle d'angle de plan carré, qui fait le coin avec la rue Coquiamont, est également conservée.

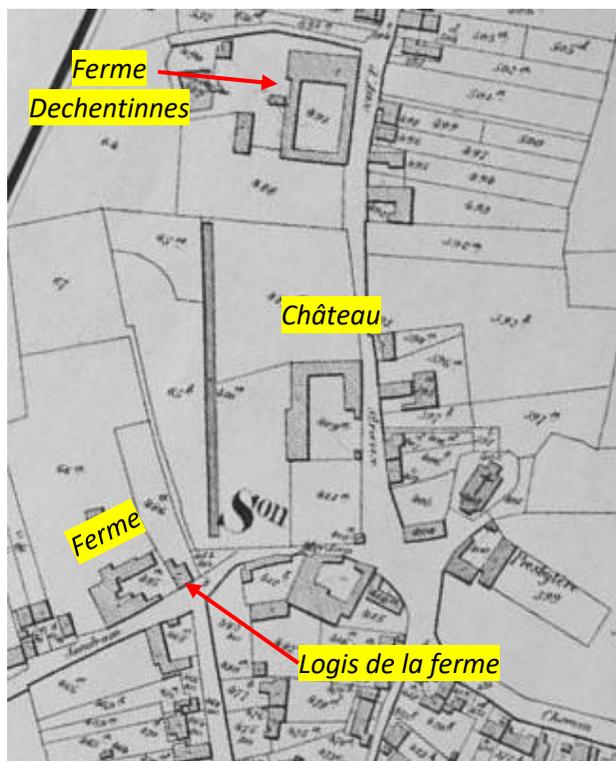
Cette dernière a été transformée par la suite en pavillon de plaisance.

De 1847 à 1850, *César-Adolphe de Looz-Corswarem* (1817-1853), fils aîné de *Jean Guillaume*, s'installa dans la propriété. Le château fut occupé plus tard par *Léopold Isidore de Looz-Corswarem* (1827-1907), fils aîné d'*Isidore Clément*.



Le plan suivant est issu de l'Atlas cadastral parcellaire de Philippe-Christian Popp, établi entre 1842

et 1879. Il montre que le château n'avait plus changé d'aspect à cette époque. Par contre, le logis de la ferme du château, appelé au 20^e siècle la *ferme de Sainte-Colombe*, se trouve cette fois sur le plan. Si les dates du tracé des cartes sont correctes, la construction de ce logis doit avoir eu lieu entre 1841 et 1879, donc vers le milieu du 19^e siècle.



La photo suivante montre l'aspect qu'avait le logis de la ferme du château au début du 20^e siècle.

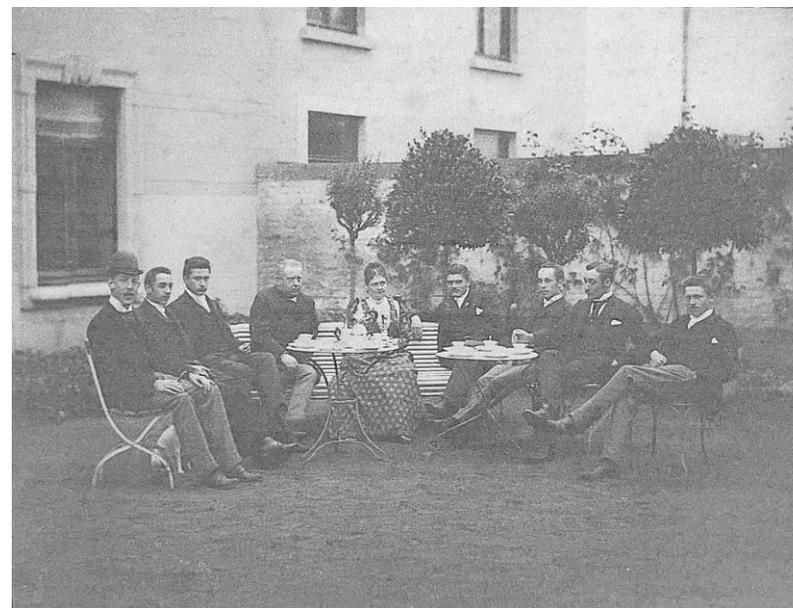


La date de construction de ce logis de ferme pose question. D'après les experts du patrimoine, la porte en pierre calcaire donnant sur la cour semble dater du 18^e siècle et, côté jardin, le pignon porte le millésime 1784 (ou 1794 ?) sur une brique gravée. Ces éléments anciens proviennent-ils d'un autre lieu et ont-ils été recyclés lors de la construction du logis ? Ou la présence du logis a-t-elle échappé à la vigilance des cartographes de l'époque ? Nul ne le sait. Le mystère demeure entier...

Dans les années 1860, le château fut cédé par la famille des comtes de *Looz-Corswarem* à M. *Jean Baptiste Dechentines* (1801-1867), qui possédait la grande ferme en carré située au nord de la propriété du château. Il y installa sa fille *Marie Thérèse* à l'occasion de son mariage en 1866 avec M. *Émile Dupont*.

Tout en lui gardant sa vocation agricole, les nouveaux propriétaires modifièrent sensiblement l'aspect et l'aménagement du corps de logis. Ce dernier fut remanié dans le style « Restauration (1815-1830) », caractérisé par des façades souvent très plates et

sans ornement : les fenêtres sont rectangulaires et souvent dotées d'encadrements en pierre. À cette occasion, un étage de fenêtres fut ajouté et la charpente, qui subsiste encore, fut modifiée de manière à lui faire supporter un toit à plus faible pente. La photo sur la page précédente montre le château vers 1890. On y distingue encore à droite le bâtiment, aujourd'hui disparu, qui reliait le logis aux écuries situées le long de la rue du Straux. Un mur séparait la cour du château de la cour de l'ancienne habitation du fermier et des annexes agricoles : ce mur est bien visible sur la photo ci-dessous.



La photo suivante date d'une vingtaine d'années plus tard : le mur et le bâtiment reliant le château aux écuries ont disparu.

Le château, connu à cette époque sous le nom de « château Dupont », resta dans la famille *Dupont* une



centaine d'années, même si celle-ci n'occupa pas toujours la propriété et la mit souvent en location.

Lorsque le bâtiment nord qui fermait la cour fut détruit, le bâtiment des écuries fut réaménagé. Le bâtiment qui se trouvait autrefois entre les écuries et la tour nord fut probablement détruit à cette occasion. À l'intérieur, les luxueuses écuries construites en 1877

par le prince de Broglie au château de Chaumont-sur-Loire servirent de modèle (mais en plus petit !).

En 1954, Monsieur *Michel de Saint-Hubert* prit pour épouse Mademoiselle *Nadine Dupont*, une fille des propriétaires du château. À cette époque, le château était mis en location, mais Madame *Nadine de Saint-Hubert* brûlait d'envie depuis longtemps d'occuper le château avec sa famille. Ce fut chose faite dès 1964. La propriété prit alors le nom de « château de Saint-Hubert ». Les époux *de Saint-Hubert* eurent cinq enfants : cinq filles. En 2001, la propriété fut cédée en donation aux cinq filles.

Ces dernières, mariées et possédant chacune une demeure, décidèrent en commun accord de mettre en vente la propriété de Merdorp. Le 24 décembre 2004, celle-ci fut acquise par M. le baron *François d'Otreppe de Bouvette* et son épouse, qui occupèrent le château peu de temps, avant de se séparer. En 2011, la propriété fut à nouveau mise en vente, puis achetée par Monsieur et Madame *Patrick Dumont de Chassart*, qui entreprirent dès 2013 la restauration complète et nécessaire, non seulement du bâtiment, mais également du beau parc qui l'entoure. La façade fut restaurée à l'aide de techniques anciennes à base

d'enduit naturel (chaux et pouzzolane) ainsi que les murs intérieurs du rez-de-chaussée. Toute l'électricité et la plomberie ont été remplacées. L'ensemble des moulures a été restauré.

Le château aujourd'hui



Depuis la rue du Straux, le château est caché par l'abondante végétation de son parc. Seules les tourelles de l'ancien château retiennent l'attention.

Une tourelle d'angle de plan carré comportant un

seul niveau se trouve au coin des rues du Straux et de Coquiamont. Elle date du 18^e siècle. Les coins



côté rues sont arrondis. Elle présente une belle frise de briques sous le toit en ardoises. Les percements sont rectangulaires et en pierres calcaires.



La fenêtre donnant sur la rue du Straux date de la fin du 18^e siècle. La fenêtre de la face donnant sur la rue Coquiamont possède un appui saillant et date du

19^e siècle ; elle avoisine un petit jour rectangulaire rebouché. Dans la face opposée, une porte rectangulaire sous un arc de décharge en permet l'accès. La tourelle est surmontée d'un toit pyramidal à deux pentes, à croupettes sur les pans arrondis, dominé par un clocheton octogonal, d'un bulbe et d'un épi de faîtage.

Au-delà de la tourelle, la propriété est protégée par une grille en fer forgé, dans laquelle s'ouvre un des accès à la cour du château.



Au-delà de la grille d'entrée, le mur d'enceinte s'arrondit en une tour semi-circulaire ouverte vers l'intérieur.



Plus loin, deux tourelles carrées en briques, plus hautes que la tourelle d'angle, sont incorporées dans le mur. Elles proviennent de l'ancienne ferme-château du 18^e siècle. La première tour est percée d'une porte rectangulaire en calcaire sur sa face côté parc et d'une entrée de colombier semi-circulaire sur un appui en calcaire. Sur la face donnant sur l'autre tourelle, un oculus de briques et un jour rectangulaire en pierre de Gobertange, rebouché, attirent le regard.



La dernière tourelle présente côté cour une entrée de colombier identique et, sur sa face donnant vers l'autre tourelle, un oculus surmontant un arc de briques rebouché. Les deux tourelles sont surmontées d'une flèche carrée en ardoises reposant sur une base carrée à moindre pente. La vigne vierge qui pousse sur les murs extérieurs donne un aspect enchanteur aux lieux en automne.



Au-delà des tourelles se dresse le mur aveugle des anciennes écuries surmonté d'une lucarne passante au niveau du toit.



À la fin du mur, une nouvelle grille d'entrée permet d'accéder à la cour du château par le nord.

Cette entrée conduit directement à l'annexe du château qui abrite de nos jours des garages et des remises. Il s'agit d'une construction relativement récente.



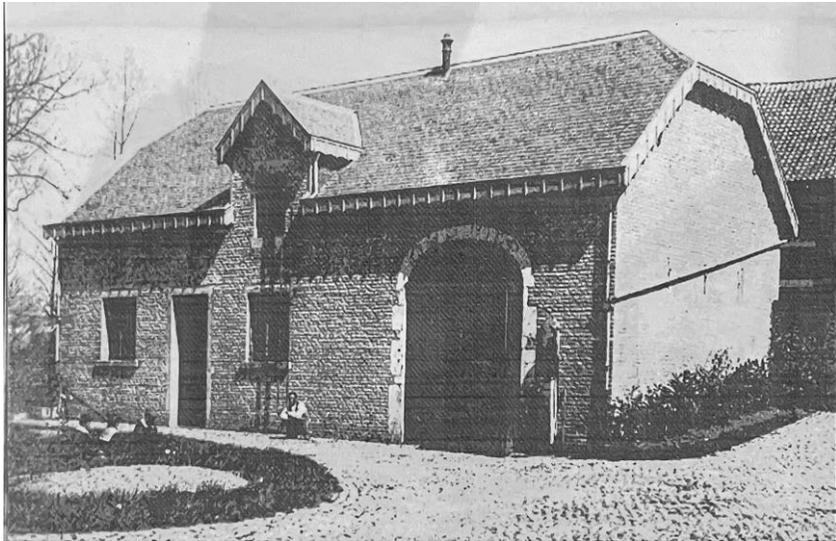
Dans le jardin, le logis profondément modifié au 19^e siècle pour lui donner un style « Restauration » présente un double corps de cinq travées sur trois niveaux. Il est prolongé du côté droit par une annexe de deux travées sur deux niveaux, suivi du bâtiment des garages. Sur la façade vers la rue du Straux, les encadrements sont en pierre calcaire. Le dernier niveau du logis, dont les baies sont de moindres hauteurs que les autres, est un vaste grenier, dont on peut admirer la charpente. Il a abrité pendant la bataille de Hannut un hôpital militaire de fortune improvisé par les Allemands.



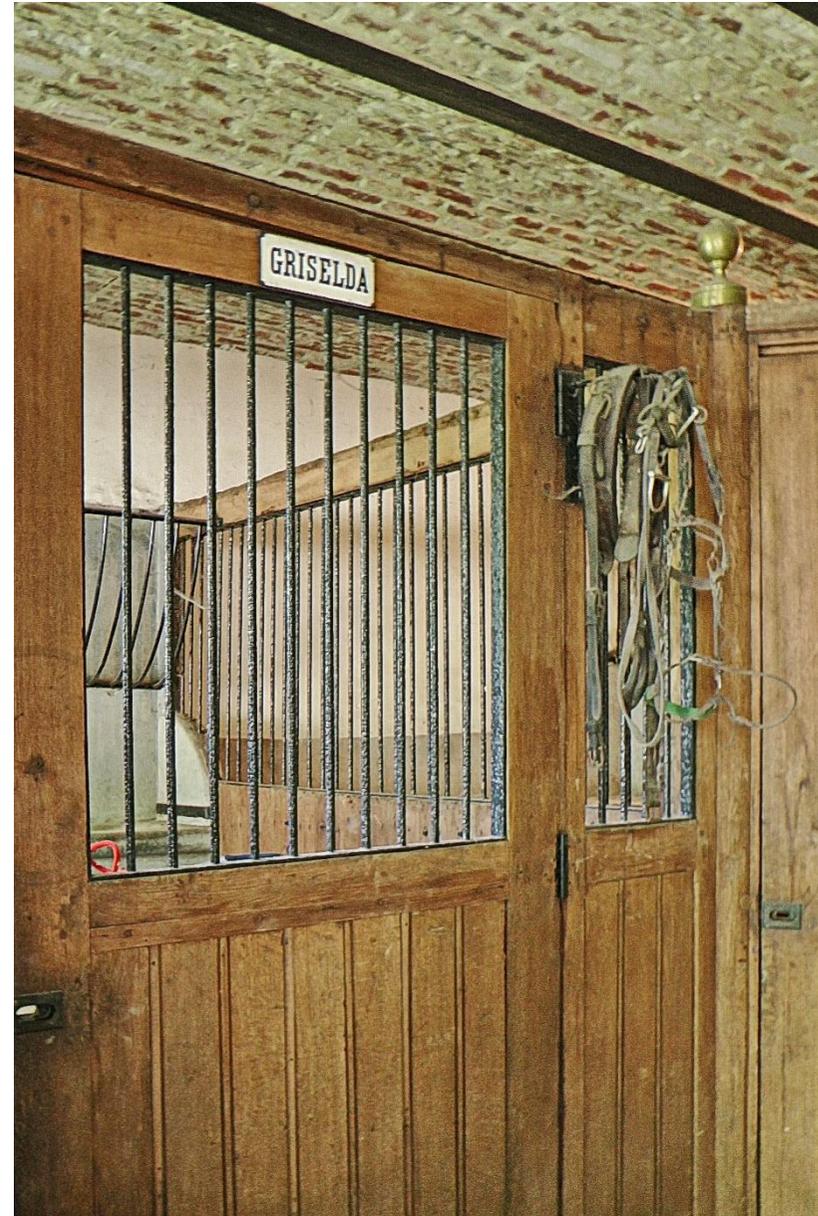


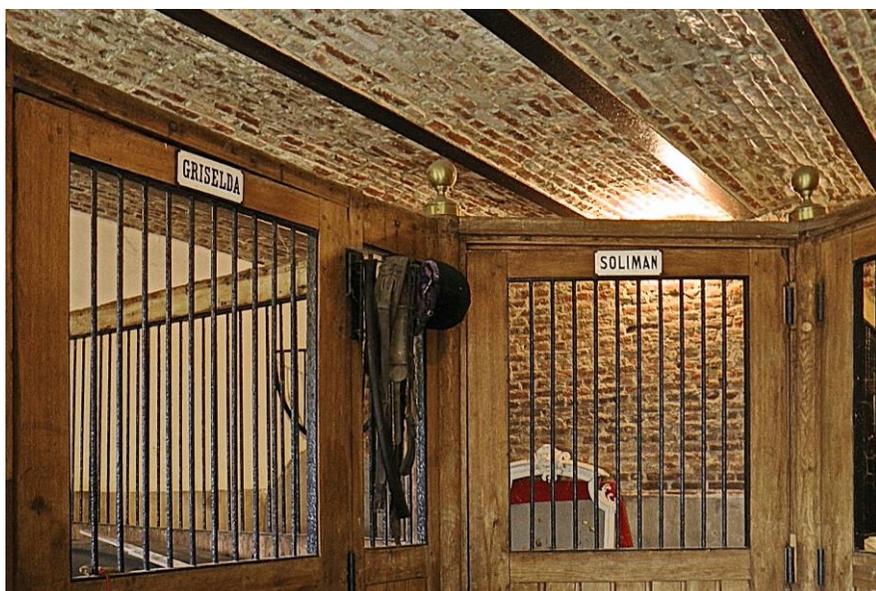
En face des garages, contre le mur d'enceinte, le bâtiment couvert de vignes vierges cache les anciennes écuries en briques peintes et une annexe en bois dont le toit est en appentis. Les toits sont couverts d'ardoises. Côté jardin, il est percé d'une porte cochère en pierre de Gobertange datant du milieu du 18^e siècle. Les autres ouvertures sont plus récentes. L'intérieur des écuries, récemment restauré dans son état d'origine, avait pour modèle — rappelons-le — les luxueuses écuries du château de Chaumont-sur-Loire. Les plaques portant les noms des chevaux sont d'époque.





Les écuries vers 1900 et aujourd'hui





Entre le château et le mur d'enceinte, le beau parc est une zone de quiétude.



À l'arrière du château s'étend un grand parc un peu plus sauvage à l'arrière-plan, comprenant un étang garni de roseaux, vestige probable de l'ancien lac représenté sur l'aquarelle d'Adrien de Montigny. La façade arrière du château rappelle la façade avant, si ce n'est que seuls les linteaux et appuis sont encore en pierre. Elle est longée par une belle terrasse munie d'un garde-corps, qui domine la grande pelouse arrière.

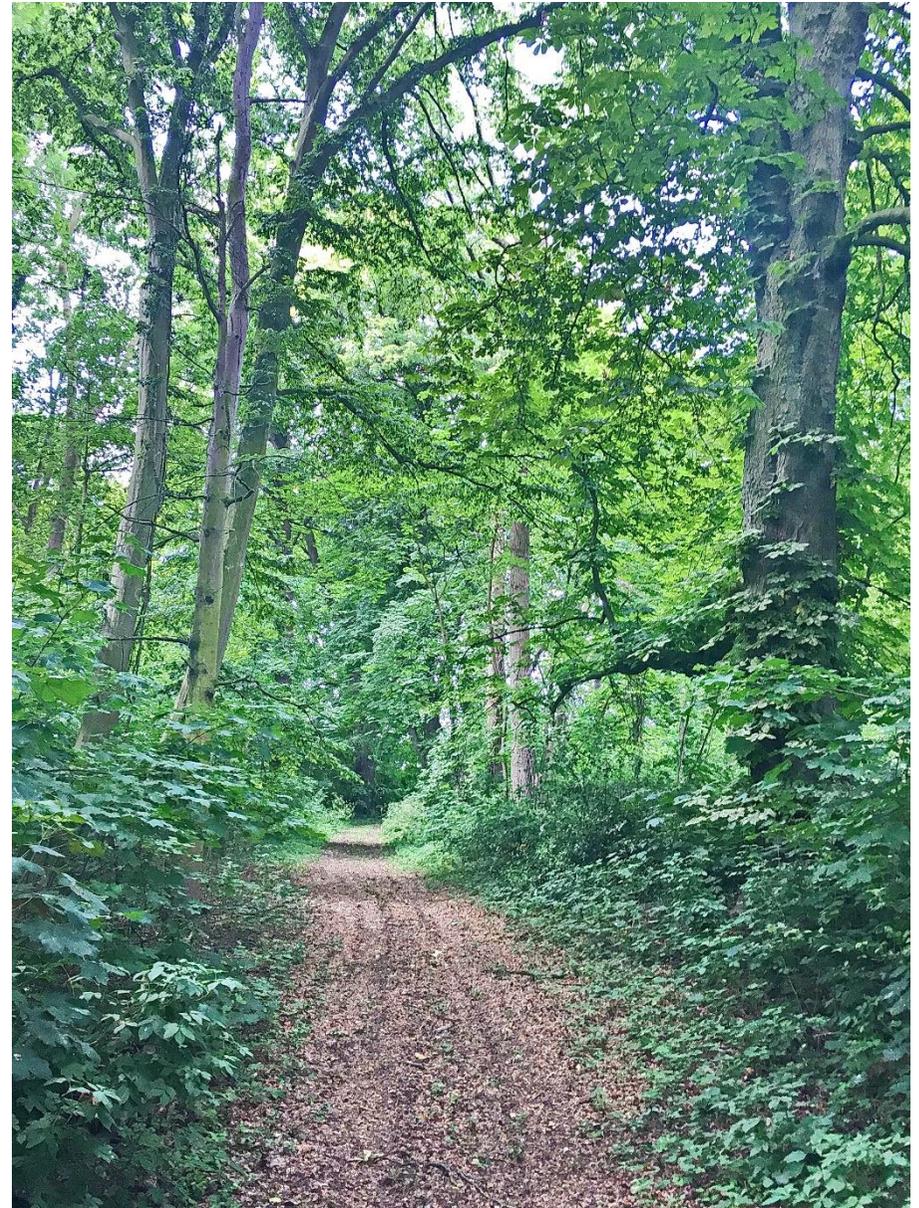
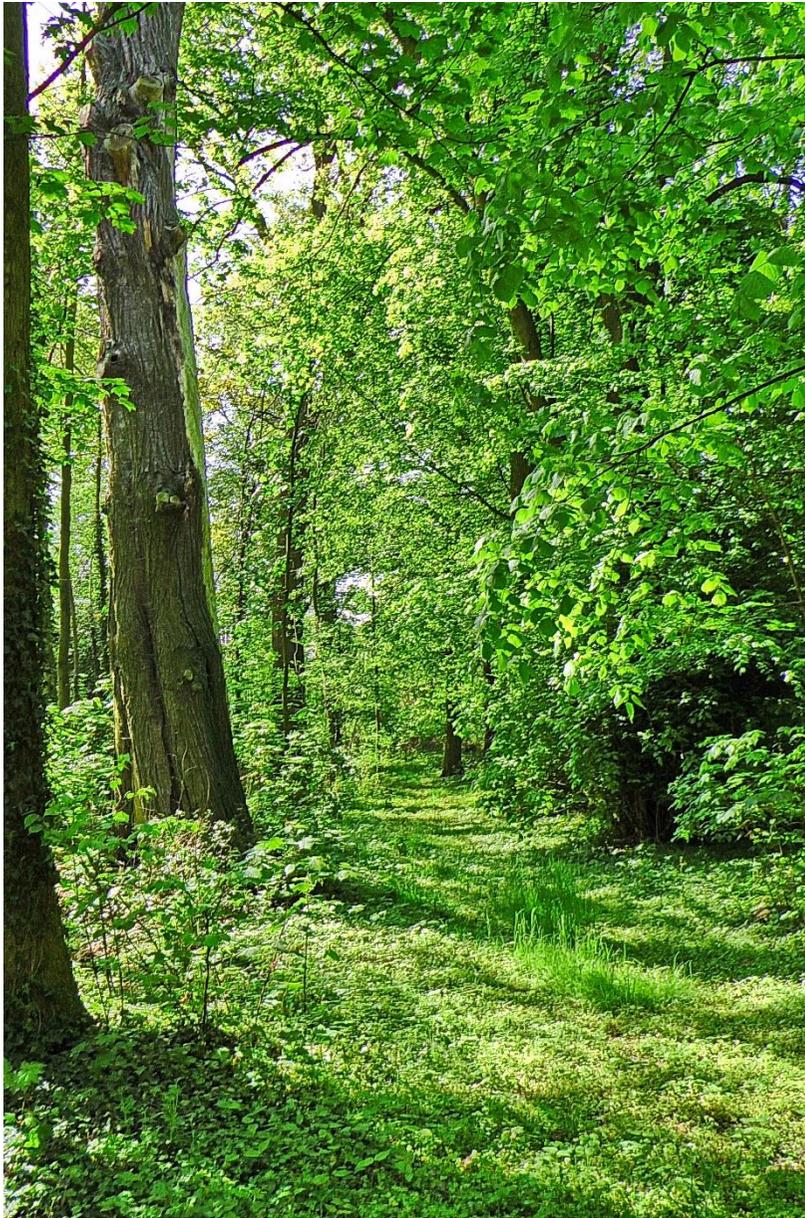


Le ruisseau du Pissaumont prend officiellement sa source au fond du parc, mais il charrie aujourd'hui surtout des eaux d'écoulement provenant du village. De l'autre côté du ruisseau, le paysage se veut plus sauvage. Le fond du parc et sa partie droite sont agrémentés de grands arbres et de belles prairies. M. et Mme *Dumont de Chassart* s'efforcent de lui rendre son lustre d'antan. En automne, les arbres se parent de jaune, de brun et d'ocre : un véritable délice pour les yeux.



L'herbe non fauchée accueille une multitude d'insectes. Au fond de la propriété, un massif forestier comprend quelques grands arbres remarquables, où il fait bon se promener lors des chaudes journées d'été.





Le Tour des Villages de Hannut, ASBL

MERDORP

Les grandes fermes historiques

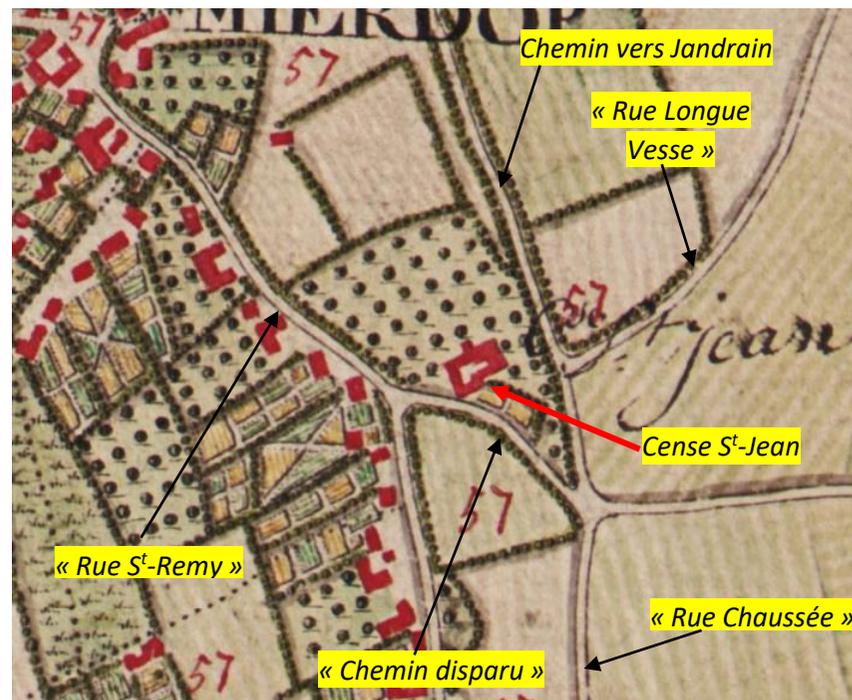
Pendant les guerres du 17^e siècle, le passage incessant des soldats qui incendiaient et pillaient toute la région ne laissa que des ruines. De nos jours, il ne reste plus aucune trace des bâtiments qui existaient auparavant.

1. L'ancienne ferme Saint-Jean (ou Dambre ou Piron)

Au numéro 2 de la rue Longue Vesse se trouve une ferme clôturée qui comprenait autrefois des bâtiments de la fin du 17^e siècle, et qui a été complétée par des bâtiments au 18^e et au 19^e siècle. Elle est connue sous les noms de *ferme Saint-Jean*, *ferme Dambre* ou encore *ferme Piron*, en fonction de leurs propriétaires successifs. Elle a été rebâtie à partir de la fin du 17^e siècle sur une partie des terrains qui faisaient partie du domaine possédé par les chanoines de Saint-Jean-en-l'Isle. Elle est progressivement restaurée par ses nouveaux propriétaires, Madame et Monsieur *Guido Reynaerts*, mais elle n'a plus de vocation agricole : elle est devenue une habitation privée.

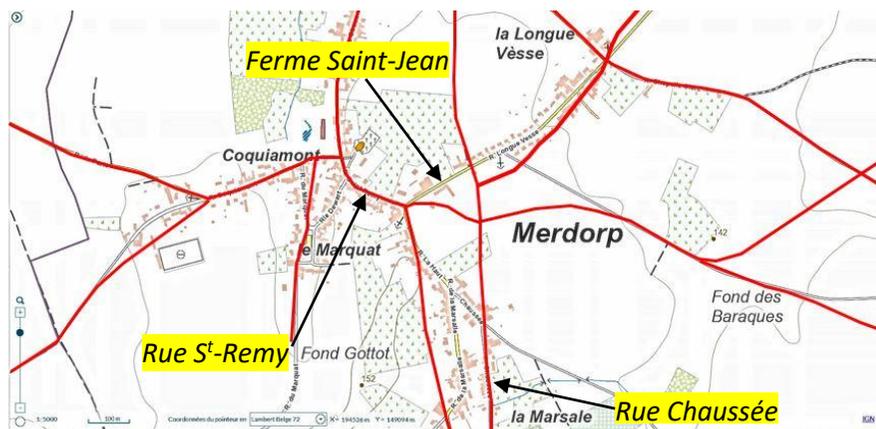
La carte de Ferraris montre l'emplacement de cet-

te ferme vers 1775, sous l'appellation « cense Saint-Jean »

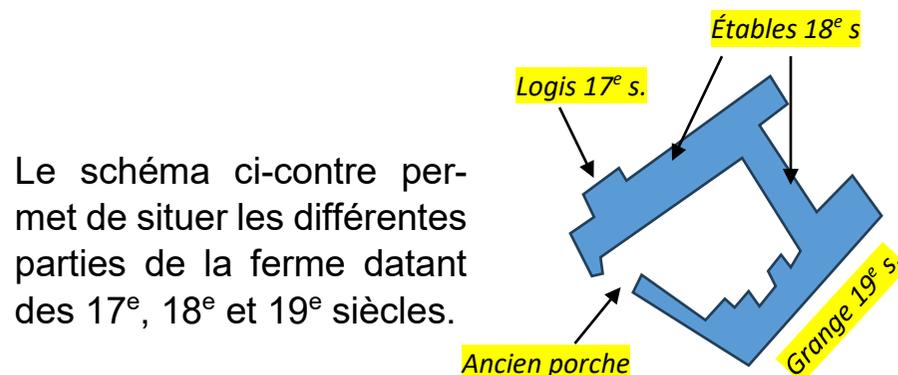
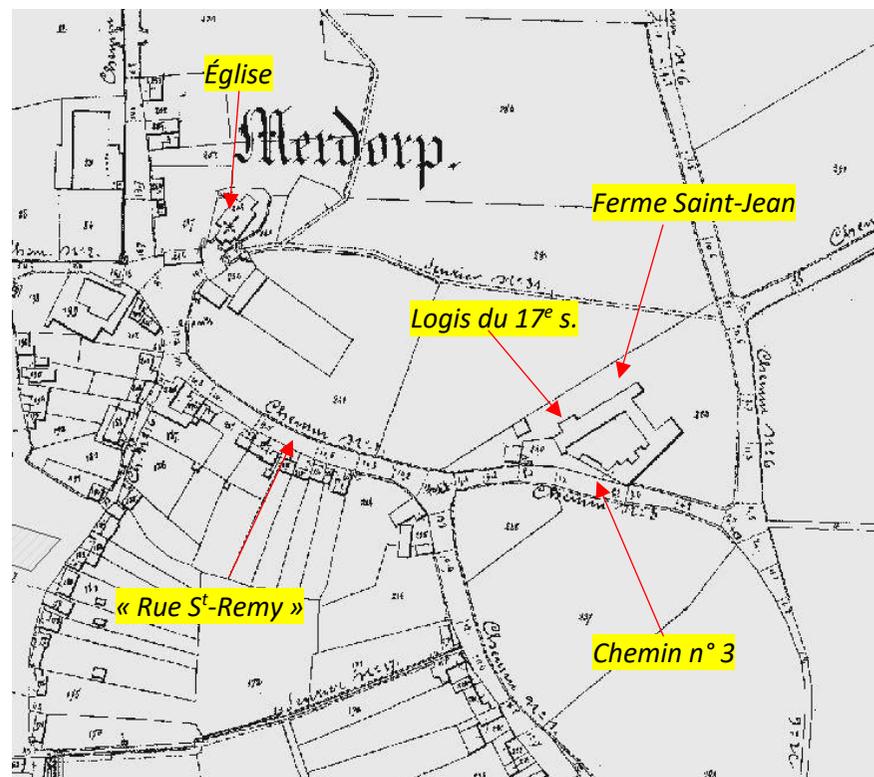


À cette époque, l'aspect du village était bien différent d'aujourd'hui et le lecteur moderne peut avoir du mal à s'y retrouver : la rue Longue Vesse de l'époque ne rejoignait pas la rue Saint-Remy et ne côtoyait pas la ferme. Par contre, un chemin aujourd'hui disparu

longeait la ferme par le sud en passant sur le jardin du logis actuel pour rejoindre un autre chemin disparu, qui reliait la rue Chaussée à Jandrain. Pour aider le lecteur à s'y retrouver, les anciens chemins du 18^e siècle (en rouge) ont été superposés ci-dessous à la carte actuelle de Merdorp.

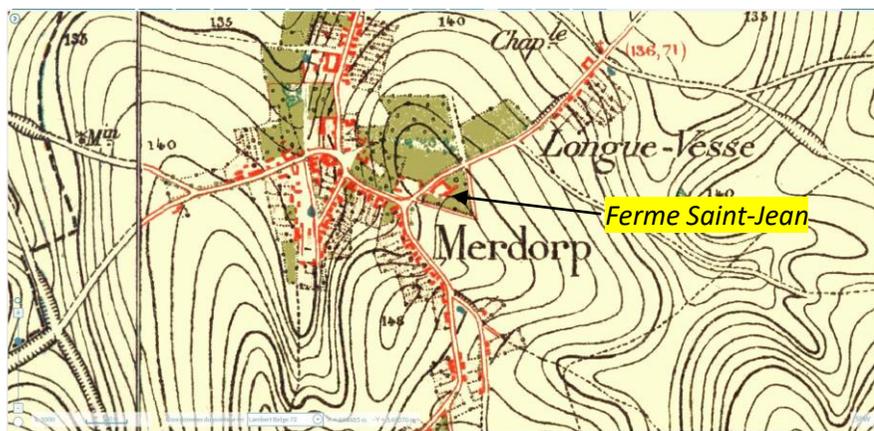


Cette situation était restée inchangée en 1841, comme il est possible de l'observer sur la carte de l'atlas des chemins vicinaux de cette année-là. Le « chemin disparu » y porte le nom de « chemin n° 3 ». Cette carte permet de bien observer la forme qu'avait la ferme à cette époque. Visiblement, le porche d'entrée vers la cour se trouvait sur le chemin n° 3. Le logis du 17^e siècle côtoyait les étables qui sont actuellement le long de la rue Longue Vesse, mais aucune route ni aucun chemin ne passait à proximité en 1841.



Le schéma ci-contre permet de situer les différentes parties de la ferme datant des 17^e, 18^e et 19^e siècles.

La carte IGN de 1865 montre que la rue Longue Vesse longe à présent les murs des étables du 18^e siècle et le logis du 17^e siècle. Elle rejoint directement la rue Saint-Remy. Le chemin qui prolongeait la rue Chaussée vers Jandrain a disparu ; le chemin n° 3 également, même s'il en subsiste quelques traces autour de la propriété de la ferme.



Le logis du 17^e siècle existait encore à la fin du 20^e siècle, mais se trouvait dans un état de délabrement avancé. Construit en briques et pierres calcaires, il possédait côté cour quatre travées sur deux niveaux. Sa façade était autrefois enduite. La porte centrale possédait un linteau échancré avec une large clé, qui reposait sur des piédroits harpés. Elle était surmontée d'une baie d'imposte rectangulaire à piédroits harpés, au-dessus de laquelle s'ouvrait une

baie datant du 18^e siècle, qui aurait pu servir d'accès pour un monte-charge. Les autres baies du rez-de-chaussée avaient été modifiées et présentaient des traces d'arcs de décharge. Les fenêtres de l'étage dataient de la fin du 17^e siècle et avaient leurs piédroits harpés. Celle de gauche était à croisée, les deux de droite à traverse, mais les jours supérieurs avaient été bouchés. La façade côté rue, partiellement peinte, possédait une baie à deux harpes. Le toit en bâtière à croupettes et égouts retroussés était couvert d'ardoises.



La photo ci-dessus provient du livre « Le Patrimoine monumental de la Belgique (volume 18²) ».

Alors que les nouveaux propriétaires avaient entrepris de rénover la ferme à partir de 1999, un incendie se déclara dans le vieux logis délabré et les propriétaires durent se résoudre à le faire démolir.

Partons à présent à la découverte des bâtiments qui existent toujours de nos jours, et qui ont été magnifiquement restaurés par les époux *Reynaerts*.



En arrivant de Thisnes par la rue Longue Vesse, le visiteur découvre d'abord les murs extérieurs impressionnants des anciennes étables sous fenils datant de la première moitié du 18^e siècle, percés de

seulement quelques archères en calcaire. Les toits sont en ardoises.

Au-delà, le long de la rue Longue Vesse, le bâtiment un peu plus élevé abritait des étables sous fenil de la fin du 18^e siècle. Seuls quelques jours d'aération percent le mur. Le bâtiment plus bas qui le suit abrite deux garages modernes, qui ont été construits à l'emplacement de l'ancien logis du 17^e siècle.



L'accès à la cour se fait aujourd'hui par un portail en calcaire, millésimé 1700 par ancrage, qui présente un arc surbaissé à clé passante, sous un rouleau de

briques. Les piédroits chaînés sont précédés de chasse-roues.



Sachant que la rue Longue Vesse n'a été construite à cet endroit qu'au milieu du 19^e siècle, il est clair que ce portail ne date pas de 1700 ! Peut-être s'agit-il d'une reconstruction de l'ancien portail qui donnait sur le chemin n° 3 ? Ses ancrages y ont peut-être été recyclés. Qui sait ?

Découvrons à présent le portail depuis la cour de l'ancienne ferme et de son nouveau logis. Il est protégé par un toit en bâtière en ardoises.



À sa droite, un double garage, construit avec les briques récupérées, occupe une partie de l'emplacement de l'ancien logis du 17^e siècle. Le restant

accueille quelques places de stationnement supplémentaires.



Au-delà des garages, le premier bâtiment, datant de la fin du 18^e siècle, contenait des étables sous fenils. Les murs sont percés de deux portes rectangulaires en calcaire encadrées de jours et surmontées de gerbières. Ces étables abritaient autrefois de nombreux chevaux, comme l'atteste la hauteur à laquelle sont placées les mangeoires en pierre bleue.

À proximité des mangeoires, le sol était pavé de pierres qui pouvaient résister aux coups de sabots des chevaux. Ailleurs, le sol était plutôt couvert de

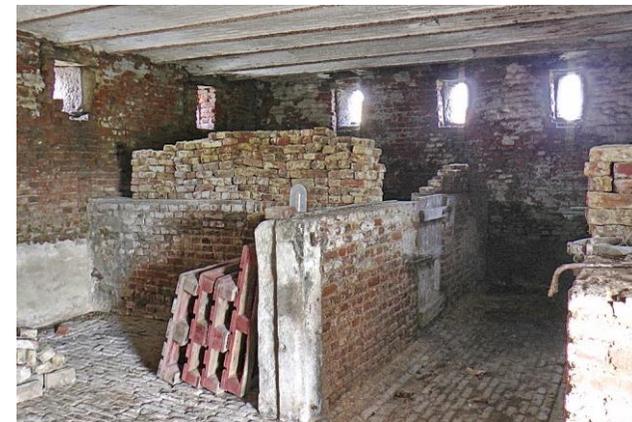


briques sur chant en terre cuite. Le toit du bâtiment est aujourd'hui couvert d'ardoises, partiellement surmontées de panneaux solaires.

Au-delà, dans l'angle de la cour, six travées bien conservées sont bien visibles. Trois d'entre elles sont constituées d'une porte à linteau échancré présentant une large clé passante, sur des piédroits chaînés. Elles sont surmontées d'arcs de décharge en briques. Au-dessus des portes de gauche et de droite, une gerbière carrée à piédroits chaînés s'ouvre dans le mur de l'étage. Entre les portes, trois jours en calcaire à piédroits chaînés complètent le tableau. Cette partie date de la première moitié du 18^e siècle.



Ces étables étaient des porcheries comme l'attestent les cloisons basses intérieures du bâtiment.

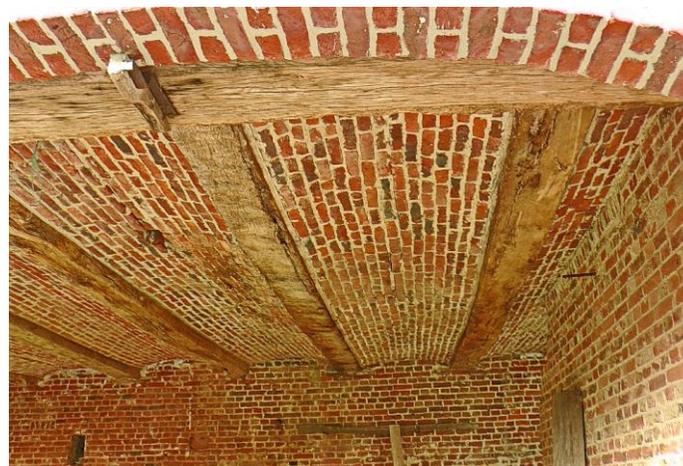


Une ouverture moderne a été pratiquée entre la deuxième et la troisième porte

Le prolongement des porcheries contenait des écuries, encore munies de mangeoires pour chevaux, transformées par la suite en abris pour véhicules et matériel agricole. L'étage était formé de fenils ouverts de gerbières rectangulaires en calcaire, datant du début du 19^e siècle. Les propriétaires ont assuré la stabilité du bâtiment par la pose de nombreux tirants en fer, dont la présence se trahit par les nombreuses ancrures posées sur les murs. Ils restaurent progressivement tous les bâtiments de l'ancienne ferme.



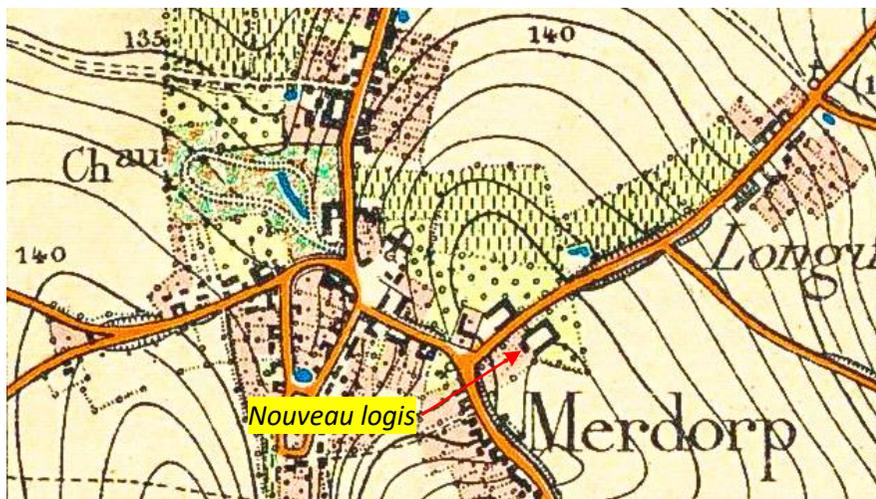
En 2017, le plafond des abris était encore constitué d'arcs maçonnés de briques sur chant reposant sur d'énormes poutres de chêne.



Hélas, une des poutres a cédé depuis et ce magnifique plafond a dû être démolé pour éviter de futurs accidents.



En face des bâtiments précédents s'élève le nouveau logis, datant de la fin du 19^e siècle : il apparaît sur une carte IGN datant de 1885.



Il est formé de cinq travées sur deux niveaux, réparties symétriquement par rapport à la porte d'entrée, en pierre calcaire, comportant un linteau bombé à clé. Celle-ci est accessible depuis la cour par un double escalier en pierre bleue conduisant à une terrasse, encadrée d'une balustrade en fer forgé. Une annexe récente a été construite à gauche du logis par les époux *Reynaerts*. Les toits à croupettes couverts d'ardoises couronnent le bâtiment principal et l'annexe.



Autrefois, la cour était fermée du quatrième côté par la grange, aujourd'hui disparue. Elle n'avait plus d'usage à notre époque. De plus, étant située du côté sud-est, elle empêchait le soleil d'éclairer la cour et le logis en hiver. La propriété s'ouvre dorénavant à l'arrière sur les campagnes en direction de Thisnes et la rangée d'arbres qui jalonnent l'ancienne voie du chemin de fer vicinal. Les propriétaires peuvent ainsi profiter d'un magnifique paysage depuis leur terrasse.



Le logis présente un aspect fort semblable sur son autre façade, mais cette fois un jardin arboré orné d'une jolie fontaine se trouve au niveau du rez-de-chaussée au-delà de la terrasse. Il s'agit de la façade principale à laquelle le visiteur accède en suivant le chemin pavé qui provient de la rue. Comme la propriété est entourée de hautes haies, ce beau jardin reste à l'abri des regards indiscrets.



2. L'ancienne ferme Dandoy (ou Kempeneers)

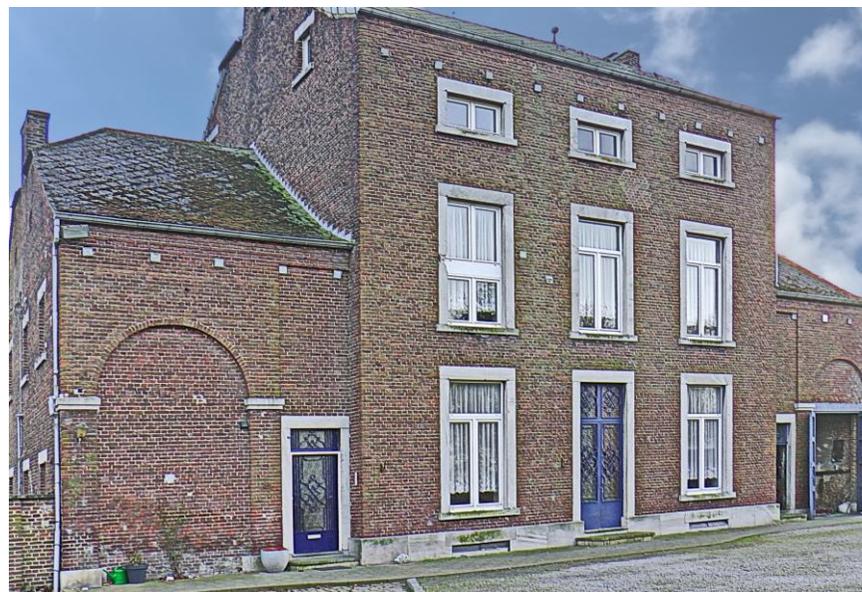
Presque en face de la ferme Saint-Jean, au numéro 1 de la rue Longue Vesse, à l'angle de la rue Saint-Remy, se dresse la belle ferme clôturée du milieu du 19^e siècle, connue sous le nom de *ferme Dandoy* ou *ferme Kempeneers*. Elle a été construite vers 1850 à la demande de *Maximilien Marchant*, qui habitait dans la ferme Saint-Jean. Sa fille épousa un *Dandoy*. La ferme est passée par mariage à M. *Jean-François Kempeneers*, qui l'exploitait il y a quelque temps encore. Aujourd'hui, il a pris une retraite bien méritée.



Le logis de la ferme est composé d'un corps central de trois travées sur deux niveaux et demi, flanqué de deux ailes basses d'une travée sur un niveau et demi. La construction est en briques, avec encadrements en calcaire. Le toit est couvert de plaques d'éternit. La façade à rue est percée de baies rectangulaires à appuis saillants. Les fenêtres du premier étage sont munies d'un cordon larmier et celle du centre est agrémentée d'un balcon présentant le monogramme *MM* de Maximilien Marchant. Le soubassement est en pierre calcaire.



L'entrée se fait côté cour par une porte centrale sur un perron d'une marche. Les ailes sont ornées d'arcades aveugles sur impostes en calcaire.



En face du logis se dresse une aile basse de porcheries, en briques sous un toit d'éternit. Elle possède trois portes jumelées rectangulaires en calcaire suivies d'une septième porte plus haute. À gauche des porcheries s'élève une tourelle carrée en briques servant de remise de jardin, présentant une jolie flèche en ardoises.



La cour est fermée par deux ailes perpendiculaires en briques et calcaire : une grange face au logis, des étables sous fenils le long de la rue. Les toits sont en plaques d'éternit. Des trous de boulins sont

bien visibles. Les murs le long de la rue ne présentent que quelques jours d'aération.





3. Ancienne ferme du château (ou de Sainte-Colombe)

Jusqu'au milieu du 18^e siècle, le château de Merdorp était avant tout une grosse ferme, propriété des seigneurs du village. C'est peu avant la moitié de ce siècle que ces derniers se sont installés à demeure dans la ferme. Ils ont ensuite désiré réserver davantage le château à leur logement. Pour cela, il fallait construire une nouvelle ferme au fond du parc. Une grange et des bâtiments d'étables furent alors érigés en bordure de la rue Coquiamont (nom actuel), dans la propriété du château. Dans un premier temps, le fermier et ses domestiques occupèrent encore des bâtiments faisant partie du château, mais à la suite de la construction du logis de ferme probablement vers 1850 (il y a un doute sur l'époque exacte de sa construction, comme cela a été détaillé dans le chapitre consacré au château), les activités agricoles du château furent reportées dans la ferme située au numéro 2 de la rue Coquiamont. Elle est connue sous le nom de *ferme du château*, et son logis plus précisément sous le nom de *ferme de Sainte-Colombe*.

Cette ancienne ferme fut l'habitation du dernier bourgmestre de Merdorp, Monsieur *Froment*. En 1994, elle avait été acquise par *Alain* et *Brigitte*

de *Buysscher* qui l'avaient aménagée en une hôtellerie doublée d'une belle salle de réception. Cette activité est aujourd'hui terminée, la propriété a été vendue et partagée en deux lots. L'ancien logis, une petite partie de la cour et le terrain alentour sont devenus une propriété privée. Les autres bâtiments et le terrain alentour font à nouveau partie de la propriété du château. La photo ci-dessous montre le partage des parcelles cadastrales.



Depuis l'origine, l'ensemble des bâtiments est disposé autour d'une cour clôturée qui conserve, malgré de nombreux remaniements, les volumes et des

éléments de la fin du 18^e siècle. La photo ci-dessous montre l'aspect qu'avait le logis au début du 20^e siècle. À cette époque, l'accès à la cour de la ferme se faisait par une grille qui était fermée à la vue par des tôles en fer.



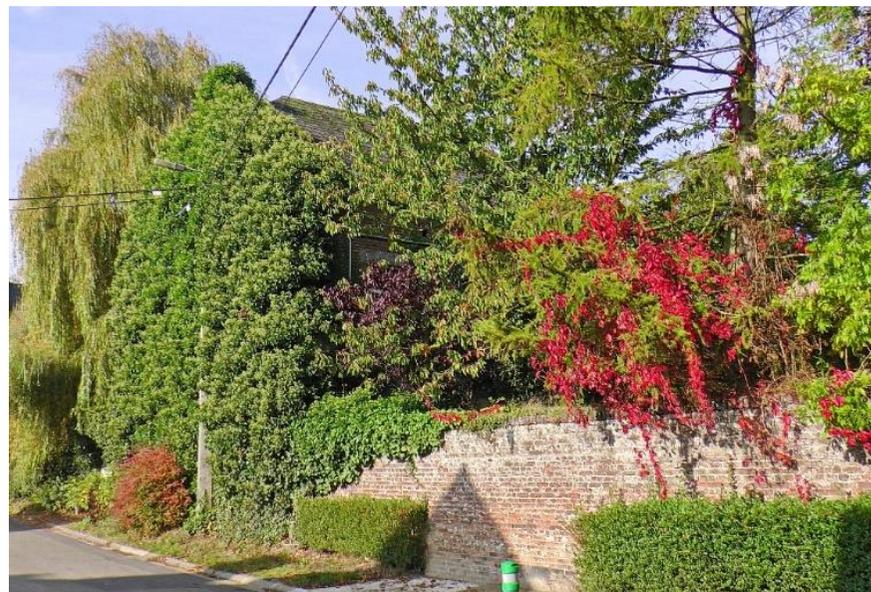
Côté cour, la façade du logis, en briques et pierres calcaires, comprend trois travées sur deux niveaux sous un toit en bâtière à croupettes. Si la porte rectangulaire en calcaire est typique de la fin du 18^e siècle, les fenêtres du rez-de-chaussée sont plus contemporaines et leurs appuis ont été refaits. Les baies de l'étage ont aussi été modifiées. Côté jardin, le pignon porte le millésime 1784 (ou 1794 ?) sur une

brique gravée. Ceci nous pose cependant un problème. Si le logis est clairement représenté sur la carte de l'Atlas cadastral parcellaire de Philippe-Christian Popp, établi entre 1842 et 1879, il n'apparaît sur aucune carte connue antérieure, alors que la grange et les étables sont déjà dessinées sur le plan cadastral primitif de 1829. S'il n'y a pas de doute que la grange et les étables ont été construites à la fin du 18^e siècle, le logis semble beaucoup plus tardif. La porte rectangulaire en pierre calcaire de ce dernier, qui semble dater du 18^e siècle, provient peut-être d'un bâtiment plus ancien et a peut-être été réinstallée ici



lors de la construction du bâtiment. De même pour la brique portant le millésime 1784 (ou 1794). Qui sait ?

Aujourd'hui, complètement caché par une végétation exubérante, le logis est très difficile à observer.

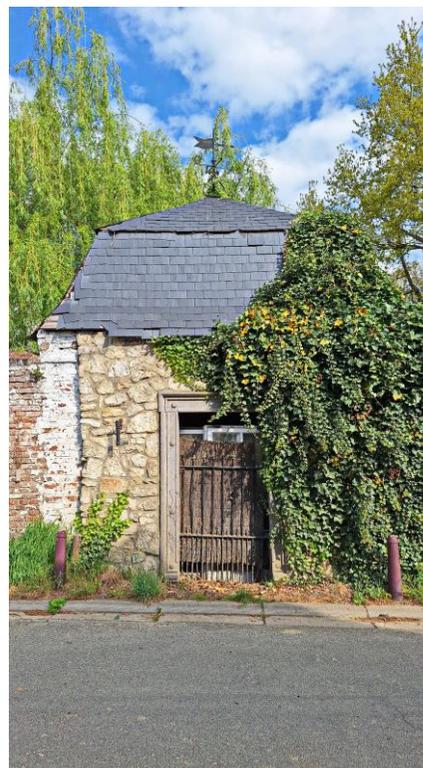


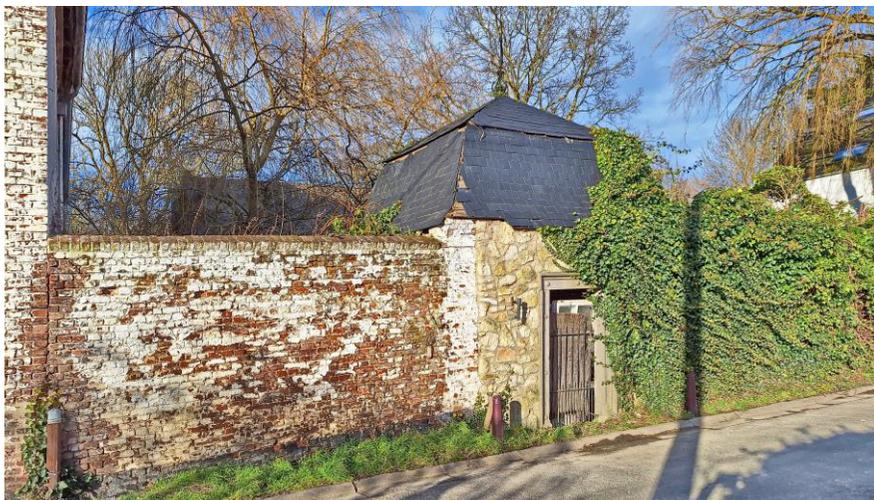
Seule une porte cintrée en pierre de Gobertange datant de la première moitié du 18^e siècle est bien visible depuis la rue : présentant un arc en anse de panier chanfreiné sur des piédroits chaînés, elle a été incorporée dans le mur d'enceinte dans les années 1990. Sa provenance est inconnue.



Le bâtiment situé au fond de la cour était autrefois une aile d'étables sous fenils. Sa façade sur la cour était percée de baies rectangulaires en calcaire datant de la fin du 18^e siècle : ces trois portes étaient surmontées de gerbières. Le bâtiment a été modifié et il se trouve aujourd'hui en mauvais état de conservation. Il n'a pas encore trouvé de nouvelle destination.

Un mur partiellement couvert de lierre sépare la cour de la rue. Il était longé côté cour par des étables basses, partiellement en ruine. Une ouverture rectangulaire moulurée en pierre calcaire permettait d'accéder à l'une d'elles. Elle possède un toit à la Mansart couvert d'ardoises et est surmontée d'une girouette en fer forgé.





L'ancienne grange en large referme la cour du côté gauche. Son toit menaçait de s'effondrer et vient

d'être restauré. Elle n'a pas non plus trouvé de nouvelle destination à ce jour.

4. Ancienne ferme Dechentennes

Au-delà du château dans la rue du Straux, au numéro 10, une belle ancienne ferme clôturée aux bâtiments du 18^e siècle, remaniés au 19^e, retient le regard. Elle est connue sous le nom de *ferme Dechentennes*. Elle fut acquise en 1956 par la famille *Vandevelde-Belin*, qui exploita la ferme jusqu'à la mort de l'époux, *Nicolas Vandevelde*, en 1985. Elle fut ensuite occupée par *Maria Belin*, veuve de *Nicolas* et filleule de Madame *Dechentennes*. Leur fils, *Jean-Louis Vandevelde* et son épouse occupèrent également une partie (privatisée) de la ferme. Celle-ci vient d'être mise en vente.

La cour carrée pavée est bordée à gauche et face à la rue par des constructions en briques peintes en blanc avec des encadrements calcaires sur un sous-bassement goudronné. Les deux autres côtés sont fermés par un haut mur peint en blanc couvert de tuiles rouges.



Face à l'entrée fermée par une grille en fer forgé, le logis comporte cinq travées sur deux niveaux de hauteurs dégressives. Au rez-de-chaussée, les baies rectangulaires datent de la fin du 18^e siècle. La porte centrale possède une traverse droite et se trouve sur un perron d'une marche. Les fenêtres de l'étage ont un appui saillant et ont été remaniées au 19^e siècle. Le millésime 1882 est bien visible aux ancres sous la corniche du toit en plaques d'éternit.



Prolongeant le logis vers la droite, les étables sous fenils datent du deuxième tiers du 18^e siècle. Elles contiennent deux portes à linteau échancré en plein cintre, avec clé passante, pendante et saillante, sur des piédroits à deux harpes. Les jours rectangulaires sont en calcaire. La gerbière a été modifiée. Le toit est couvert de tuiles grises.

Vers la gauche, le logis est également prolongé d'une aile basse percée de baies rectangulaires en calcaire de la fin du 18^e siècle. Le toit est en éternit.



Dans l'angle, une pompe à bras du 19^e siècle est encore visible.

Le bâtiment fermant la cour du côté gauche date probablement de la deuxième moitié du 18^e siècle. Il est construit en briques peintes et son toit en grandes plaques d'éternit ondulées.



La partie proche du logis est occupée par une grange en large, ouverte d'un portail à linteau de bois. Dans la partie proche de la rue se trouvaient les anciennes écuries sous fenils. Les baies, partiellement modifiées, sont rectangulaires ; les piédroits sont constitués de plusieurs pierres calcaires. Côté rue, le pignon est percé d'une baie rectangulaire et d'un oculus de briques.



Le Tour des Villages de Hannut, ASBL

MERDORP

Le village des 18^e, 19^e, 20^e et 21^e siècles

1. Petite ferme en long rue Coquiamont

Au numéro 3 de la rue Coquiamont, une petite ferme en long, en restauration, conserve une intéressante porte de logis en pierre de Gobertange sur un perron de cinq marches. La porte possède un arc en anse de panier à clé, sous un larmier horizontal mouluré. Elle est surmontée d'une baie d'imposte rectangulaire à linteau droit et à clé comportant le millésime 1759.



Les autres percements ont été modifiés ou refaits récemment. Au rez-de-chaussée, deux fenêtres à croisée avec linteau droit, sur piédroits chaînés, et sous un arc de décharge en briques sur chant, sont du meilleur effet.



2. Habitation rue du Marquat

Rue du Marquat, au numéro 8, une modeste habitation de la fin du 18^e siècle, ou du début du 19^e, attire l'attention au fond de son jardin. Sa façade présente trois travées sur un niveau et demi, avec au milieu la porte sur un perron de trois marches. Les baies sont rectangulaires en calcaire. Le toit est couvert de tuiles

rouges mécaniques et présente au milieu une lucarne dans l'alignement du mur. Maison et jardin sont impeccablement entretenus.



3. Les constructions des 20^e et 21^e siècles

Alors qu'au 19^e siècle, l'ensemble des terres de Merdorp était exploité par les quatre grandes fermes historiques, la situation changea complètement pendant la première moitié du 20^e siècle. Avec le temps, les fermes se morcelèrent et les anciens ouvriers agricoles s'installèrent à leur compte, si bien que leur nombre atteignit 140 cultivateurs avant la Seconde Guerre mondiale. Presque chaque maison construite

à cette époque possédait des étables et une petite grange. Leur construction participa à l'expansion de Merdorp vers ses hameaux de Saint-Joseph et de la Marsalle. Après la Seconde Guerre mondiale, le pays s'engagea résolument sur la voie du progrès. L'agriculture fut rationalisée et mécanisée au maximum. Les petits agriculteurs furent alors fortement pénalisés : la modernisation nécessitait des capitaux qu'ils ne possédaient pas. De plus, le partage des terres lors des héritages rendait difficile la constitution de domaines suffisamment grands pour être rentables. Les enfants renoncèrent à la relève de leurs parents. Le cultivateur était libéral en ce sens qu'il revendiquait d'être son propre maître, mais il n'avait pas les moyens d'exercer sa liberté. Devenir ouvrier lui apportait allocations familiales, mutuelle de santé, pension... Les terres furent alors regroupées, par achats ou locations, et exploitées par un nombre de plus en plus restreint de grandes entreprises agricoles. À Merdorp, seulement deux fermes sont encore en activité de nos jours.

Le village s'est progressivement transformé en cité-dortoir et la plupart des anciennes fermes sont devenues des habitations en transformant souvent les anciennes granges en de confortables pièces de

séjour. En voici quelques exemples.





Depuis le 20^e siècle, des habitations neuves ont été bâties le long des routes qui relient le centre aux hameaux périphériques, et ces derniers se sont densifiés, comme c'est le cas rue de la Chapelle dans le hameau Saint-Joseph.

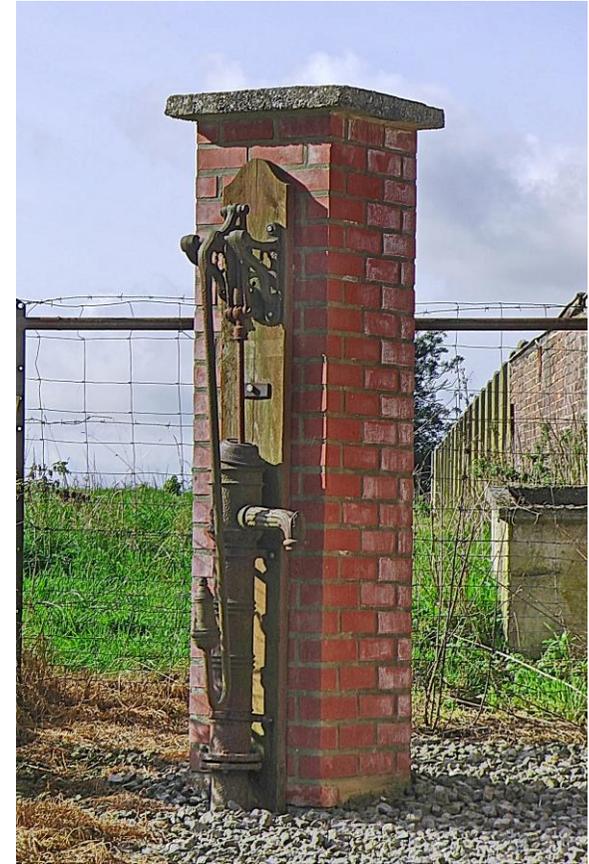


C'est également le cas dans la rue Longue Vesse où de nombreuses maisons ont été construites, ou dans la rue Chaussée, au voisinage du croisement de la rue avec l'antique chaussée romaine. Quelques maisons ont même été construites de l'autre côté de la chaussée romaine, sur le territoire de Wasseiges.



C'est à partir de 1955 que les habitations de Merdorp ont été raccordées à la distribution d'eau courante, après la construction de la conduite d'adduction d'eau depuis le captage de Jandrain. Avant cette date, les merdorpois buvaient l'eau des puits, nombreux dans la commune. Il reste encore aujourd'hui quelques pompes, privées ou publiques, qui rappellent cette époque.

Une pompe est perdue dans la prairie derrière la chapelle du Vieux Bon Dieu, rue La Haut, adossée à un pilastre de briques.



Rue Longue Vesse, devant le numéro 9, une autre datant du début du 20^e siècle, se dresse contre un magnifique pilastre en pierre calcaire.



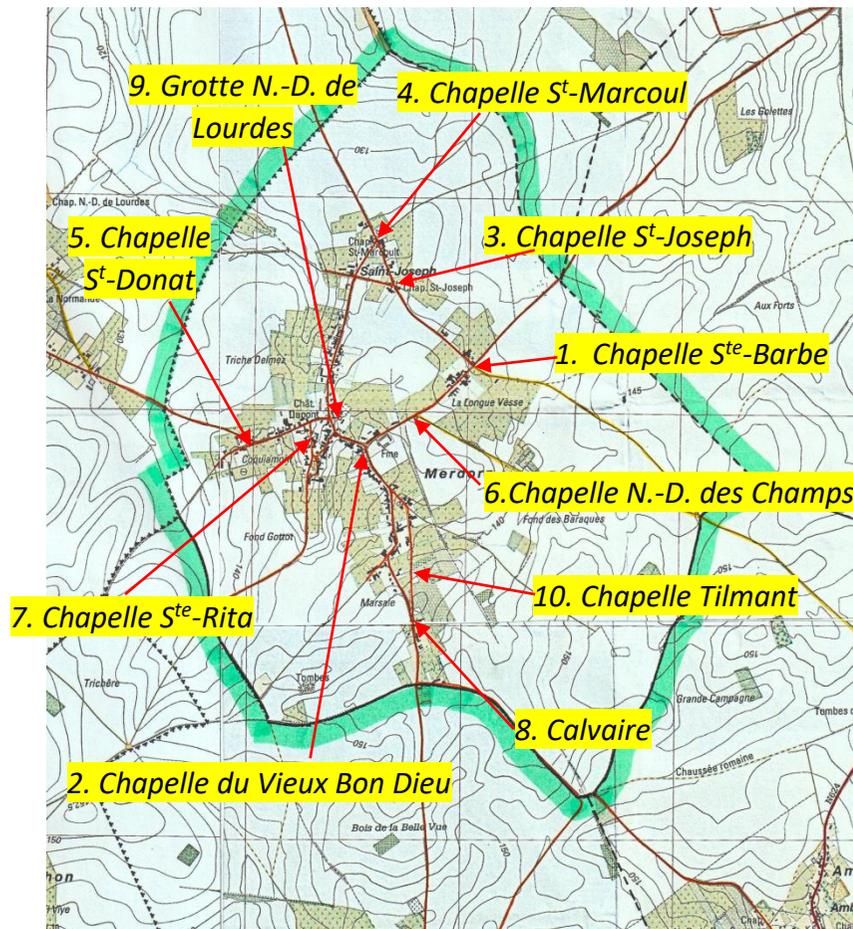
Enfin, devant l'ancienne ferme du numéro 22 de la rue du Straux, l'ancienne pompe se dresse toujours contre un pilastre du mur (à droite sur la photo).



MERDORP

Les chapelles et monuments religieux

Le territoire de Merdorp recèle un grand nombre de chapelles et de monuments religieux.



1. La chapelle Sainte-Barbe

La chapelle Sainte-Barbe se trouve sur la rue venant de Thisnes, peu avant le carrefour de la rue de la Chapelle, sous un merveilleux tilleul, voisin de l'ancien *arbre de la maladie* aujourd'hui disparu. Il s'agit d'un fût en calcaire de Hérédia, de section rectangulaire, surmonté d'une niche grillagée et d'un crucifix en fer forgé. Il



a 3,30 m de haut, au sommet de la croix. Le cartouche rectangulaire sur le fût portait la mention : « Fr.

Dechentennes et Marie Marchant son épouse ont érigé cette chapelle en l'honneur de Sainte-Barbe en l'an 1818 ».



2. La chapelle du Vieux Bon Dieu

Propriété de la famille Dandoy, elle est proche du carrefour formé par la rue Saint-Remy, la rue La Haut et la rue Longue Vesse. Elle est constituée d'un fût en calcaire, surmonté d'une niche grillagée de même largeur contenant un crucifix, le tout étant enserré dans une construction moderne en briques peintes en blanc. Sous la niche est gravé le texte : « *Dieu le Fils Rédempteur, ayez pitié de nous* ».

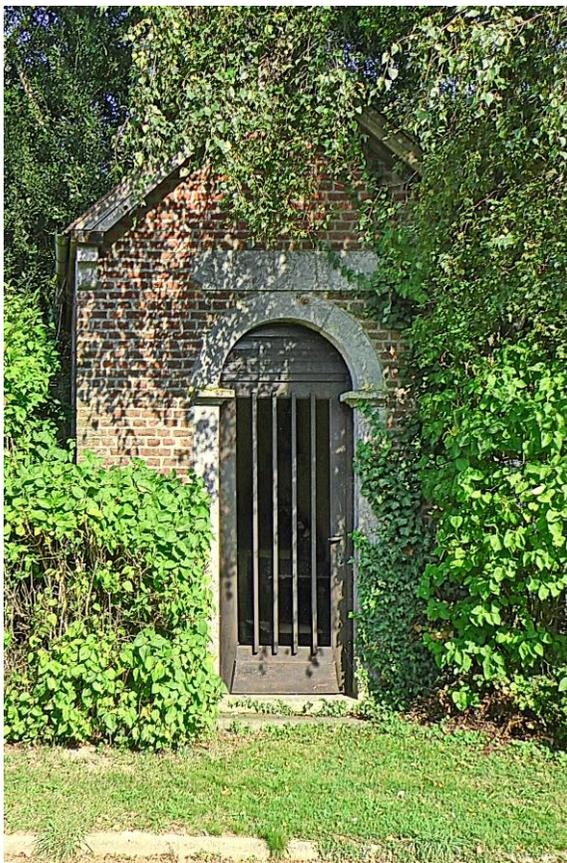


3. La chapelle Saint-Joseph

Construite en briques et recouverte d'ardoises, elle se trouve près du carrefour où la rue de la Chapelle se partage en deux, dans le hameau de Saint-Joseph, lorsqu'on vient de la rue Longue Vesse. L'encadrement de la porte est formé d'un arc en plein cintre constitué de trois pierres de calcaire, reposant sur deux piédroits en calcaire. Au-dessus de la porte, un cartouche en calcaire porte l'inscription :

« À St-Joseph, bâtie par Antoine Simon de Merdorp, 1873 ».

Outre une statue de saint Joseph



avec l'Enfant-Jésus, la chapelle contient diverses statuette. Certaines ne correspondent pas au nom indiqué à proximité. Vous y observerez notamment le Sacré-Cœur, sainte Thérèse et un crucifix. La chapelle est très bien entretenue.



4. La chapelle Saint-Marcoul



Également dans le hameau de Saint-Joseph, la chapelle Saint-Marcoul se trouve sur la branche de la rue de la chapelle qui conduit vers Jandrain. Elle date du début du 20^e siècle et est dédiée à un saint au culte jadis fort répandu, qui a vécu au 6^e siècle et fut le fondateur de l'abbaye de Nanteuil près de Coutances en Normandie. Il est connu comme guérisseur des écrouelles. Par extension, il est réputé pour guérir les furoncles et les abcès. La chapelle est construite en briques, et a été restaurée. La niche grillagée contient une statue en plâtre polychrome du saint, à laquelle il manque une main.



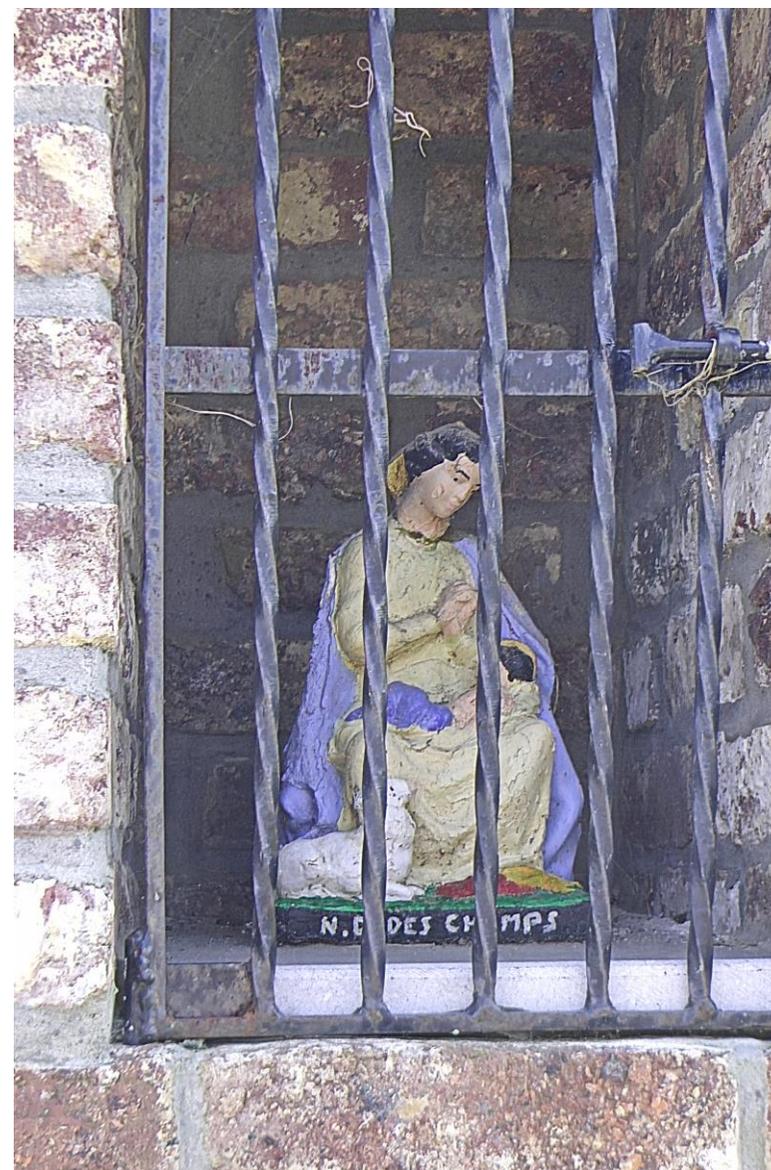
5. La chapelle Saint-Donat

Construite en 1814 à l'endroit où la rue Coquiamont se divise en deux branches, l'une vers le terrain de football, l'autre vers Jandrenouille, la chapelle est entourée d'une légende. Un jour, M. Dechentines rentra à sa ferme à travers champs quand un terrible orage éclata. Il demanda à saint Donat de le protéger de la foudre, et il rentra sain et sauf chez lui. Il fit alors construire la chapelle en remerciement de la grâce obtenue. La chapelle est formée d'un fût et d'une niche grillagée en calcaire de Héron, protégés dans une construction moderne en briques peintes en partie en blanc. Elle est en bon état d'entretien.



6. Chapelle Notre-Dame des Champs

Située au carrefour formé par la rue Longue Vesse et une route étroite asphaltée en mauvais état conduisant vers Ambresin, la chapelle construite en briques rouges a été restaurée ces dernières années. Elle est couverte d'un toit plat en béton, surmonté d'une croix. Protégée par une grille en fer forgé. La statue en plâtre de la Vierge a également été repeinte.



7. Chapelle Sainte-Rita



Dans le pignon d'une maison, rue du Marquat au numéro 5, une petite chapelle dédiée à sainte Rita a été aménagée par les propriétaires.



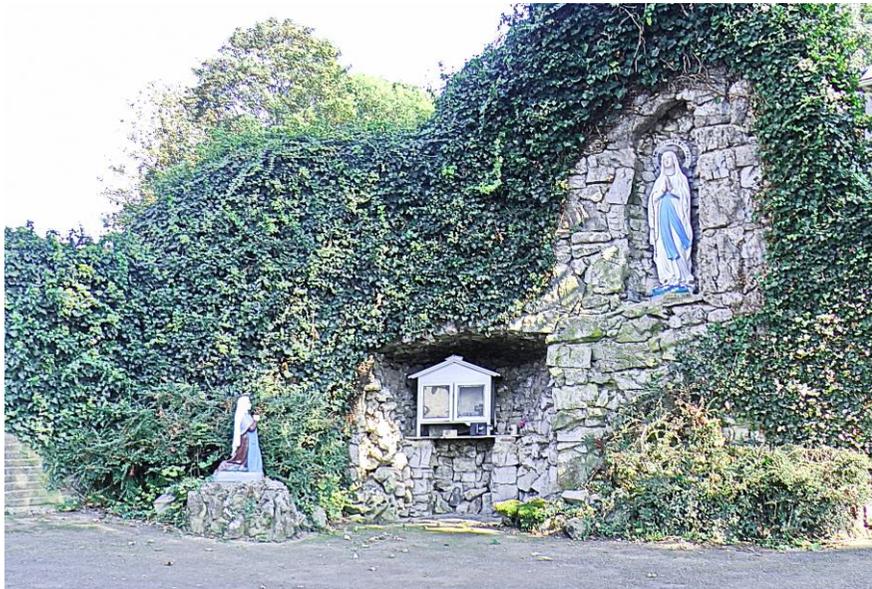
8. Le calvaire

Au carrefour en Y formé par la rue Chaussée et la rue de la Marsalle, en provenance de Wasseiges, une grande croix rouge porte un plus petit crucifix. C'est le calvaire de Merdorp. Le grand Christ qui prenait place sur la croix a été volé en 2015. Le petit crucifix le remplace dorénavant.



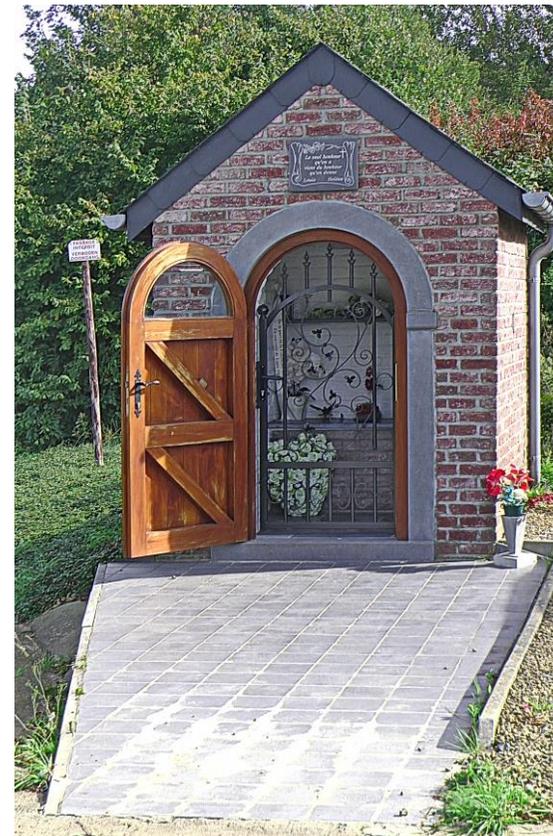
9. La grotte Notre-Dame-de-Lourdes

Construite en 1954 entre l'église et le presbytère, la grotte Notre-Dame de Lourdes est l'œuvre de M. *Martin Collard* de Bioul-lez-Duves. Elle est constituée de 36 tonnes de pierres de roche naturelle aménées des carrières d'Arbre, village de la commune de Profondeville dans la province de Namur. Elle met en scène les apparitions de la Vierge à Bernadette Soubirous, agenouillée devant la grotte. Un petit autel est aménagé dans la cavité de la « grotte ». L'ensemble est couvert d'un lierre arborescent.



10. La chapelle Tilmant

La chapelle la plus récente a été construite par l'ancien armurier Louis Tilmant pour accueillir l'urne funéraire de sa mère Hélène, décédée déjà depuis plusieurs années. À la mort de Louis, ses cendres furent également disposées près de ceux de sa maman.



La chapelle est située sur la rue de la Chaussée, à proximité du centre fruitier wallon.

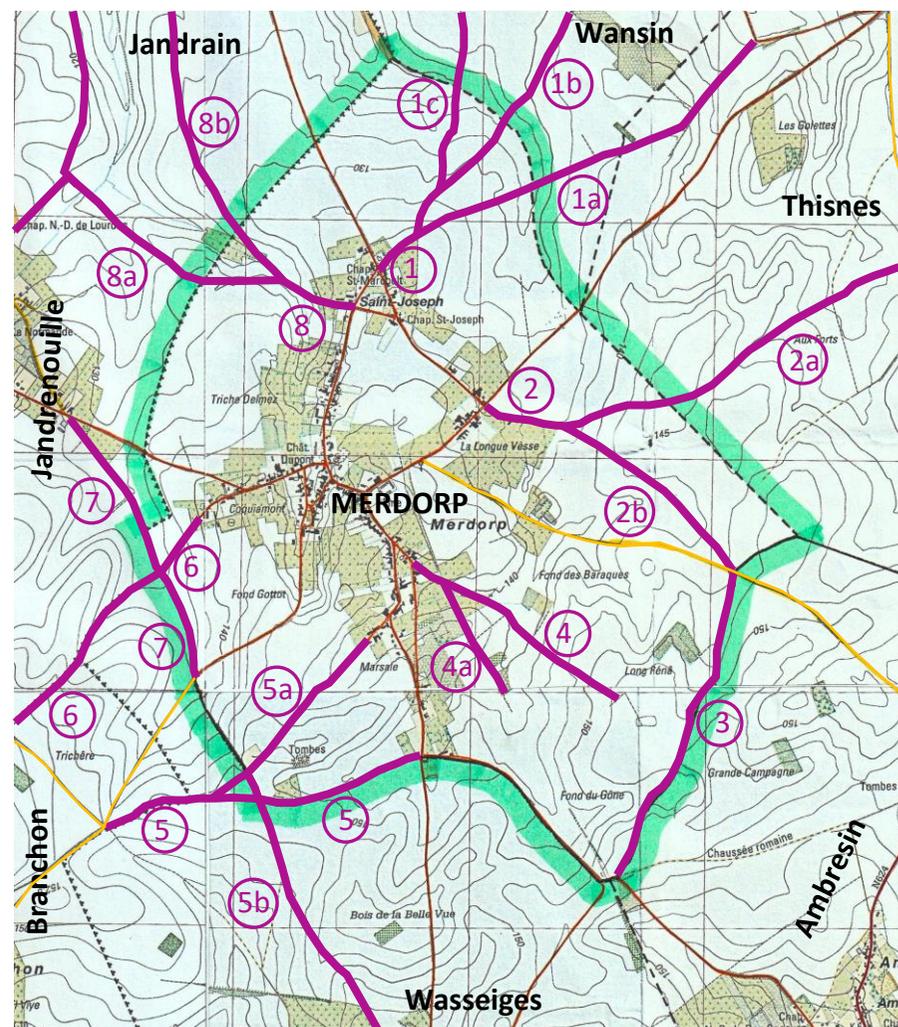


MERDORP

Les chemins et sentiers autour du village

À l'intérieur du village de Merdorp, tous les anciens sentiers empruntés autrefois par les piétons ont disparu. Par contre, dans les campagnes environnantes, de nombreux chemins agricoles, parfois revêtus, parfois empierrés ou couverts d'herbes (et de boue en mauvaise saison !) relient Merdorp aux villages voisins. Sur la carte ci-contre, les routes sont en rouge et les chemins sont en pourpre.

Le chemin ① démarre au carrefour de la rue de la Chapelle situé à proximité de la chapelle Saint-Marcou, sur la route qui conduit vers Jandrain. Il se dirige vers le nord-est, en longeant les installations du manège « Les attelages de la chapelle » et est sommairement revêtu d'asphalte. Il se partage bientôt en deux branches : celle de droite ①a conduit vers Thisnes et est d'abord bétonnée puis simplement recouverte d'herbes lorsqu'on s'éloigne de Merdorp ; celle de gauche se partage à nouveau en deux chemins une centaine de mètres plus loin. Au niveau des carrefours, la présence de déchets variés, parfois d'origine agricole, mais pas toujours, est quelque peu regrettable.





Le chemin de droite ①b mène à Wansin, rue du Cherra : il est d'abord empierré au niveau du carrefour, puis bétonné. Sur le territoire de Wansin, il devient un simple chemin de terre partiellement couvert d'herbes. Le chemin de gauche ①c se dirige également vers Wansin, mais vers la rue du Warichet. Il est d'abord bétonné, puis se transforme en chemin de terre sur le territoire de Wansin.



Ces trois chemins traversent de vastes campagnes où la vue porte au loin. Ils permettent de prendre pleine conscience de la notion « d'openfield » qualifiant les vastes étendues de terre sans obstacle.

Le chemin ② commence au carrefour formé par la rue de la Chapelle et la rue Longue Vesse, à proximité de la chapelle Sainte-Barbe. Il s'agit d'un chemin agricole F99c revêtu d'asphalte, réservé à la circulation de véhicules lents et agricoles.



Après les installations d'un manège muni d'une piste d'entraînement pour cavaliers, le chemin se partage en deux. À gauche, le chemin de terre ②a conduit à Thisnes. À droite, le chemin ②b tout d'abord asphalté puis bétonné continue pour rejoindre la rue Chapelle Clerc à Ambresin.



Vue de Merdorp depuis (2a)

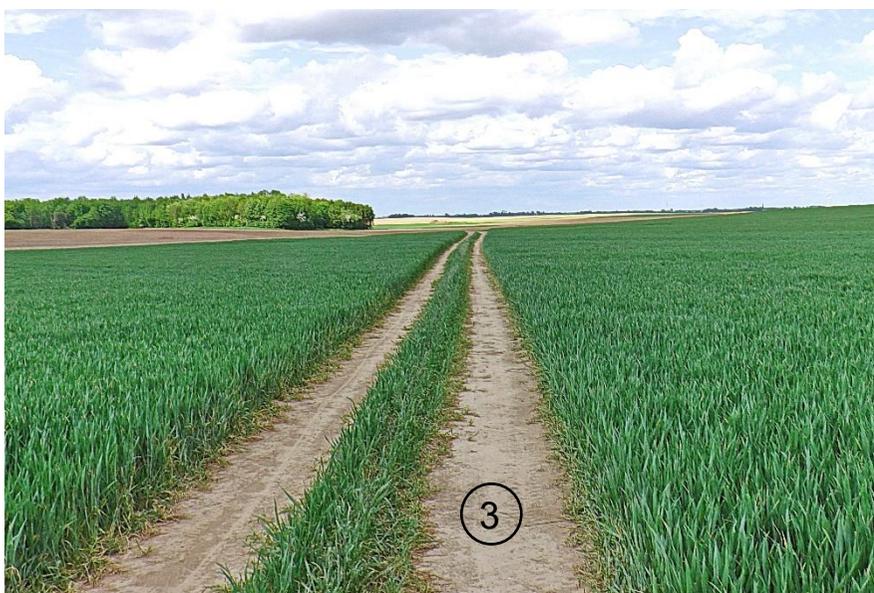


Vue de Merdorp depuis (2b)



(2b)

Le chemin (3) sert de limite territoriale entre Merdorp et Ambresin, depuis la rue du Lucar jusqu'à la rue Chapelle Clerc. Il débute sur l'ancienne chaussée romaine, à l'endroit où celle-ci était traversée autrefois par le chemin de fer vicinal. Légèrement empierré à son début, il se transforme rapidement en chemin de terre couvert d'herbes, au milieu des champs. Plus loin, il est parfois charrué et les grains poussent alors entre les deux pistes laissées par les roues des tracteurs. Pendant les labours ou par temps de pluie, ce chemin devient très boueux et peu utilisable. Sorti du champ de blé, il reprend son aspect enherbé, puis il devient une simple piste entre les champs dénudés.



Si la « véloroute » reliant Wasseiges à Hannut est réalisée dans les prochaines années, le chemin ③ sera bétonné et deviendra une portion de cette route.

Toujours simplement en terre au milieu des cultures, il débouche finalement sur la rue Chapelle Clerc en face du chemin (2b) qui permet de rejoindre le quartier de Longue Vesse en toute sécurité, puisque ce dernier est en principe réservé à la circulation agricole ou non motorisée.



Le chemin (3) permet de faire une belle balade au milieu des champs par temps sec, et en dehors des périodes de labour, de semailles et de récoltes. Il est emprunté par le circuit VTT long de 37 km autour de Hannut. Le fait qu'il soit souvent charrué et sans aucun revêtement constitue cependant un handicap.

Le chemin (4) est une voie sans issue qui se sépare de la rue Chaussée près du numéro 2. Il s'agit d'un chemin asphalté qui s'avance dans les champs et se termine au milieu de ceux-ci au lieu-dit *Long Rénâ*. Il est parfois couvert de terre en fin de parcours.



Après 250 m, un chemin empierré (4a) part vers la droite pour suivre sur 500 m l'ancienne voie du tram et donner accès à des prairies où paissent de nombreux chevaux. Ce chemin est privé et la circulation y est interdite.



Dans l'autre sens, on devine encore l'emplacement de l'ancienne voie de tram entre les rangées d'arbres dans le fond des propriétés.



Le chemin ④ longe ensuite les prairies, puis le verger expérimental du *centre fruitier wallon*, et monte dans les champs, pour se terminer au milieu d'eux.



À la limite entre Merdorp et Wasseiges, l'ancienne chaussée romaine ⑤ est un chemin herbeux qui ondule au milieu des cultures et passe à proximité des anciennes tombes romaines. Il se dirige vers Branchon, où il est alors bétonné lorsqu'il rejoint le prolongement de la rue du Marquat.



La rue de la Marsalle se divise en deux routes au niveau du numéro 23. La route de gauche rejoint la rue Chaussée, qui croise le chemin ⑤ à la limite de Wasseiges. La route de droite est par contre une voie sans issue pour les automobilistes : son revêtement asphalté se dégrade progressivement jusqu'à donner naissance au chemin empierré ⑤a qui rejoint le che-

min ⑤ sur le territoire de Wasseiges.



Peu avant de rejoindre l'antique chaussée romaine, le chemin ⑤a est hélas ! souvent charrué par l'agriculteur, ce qui le rend parfois totalement impraticable en mauvaise saison.

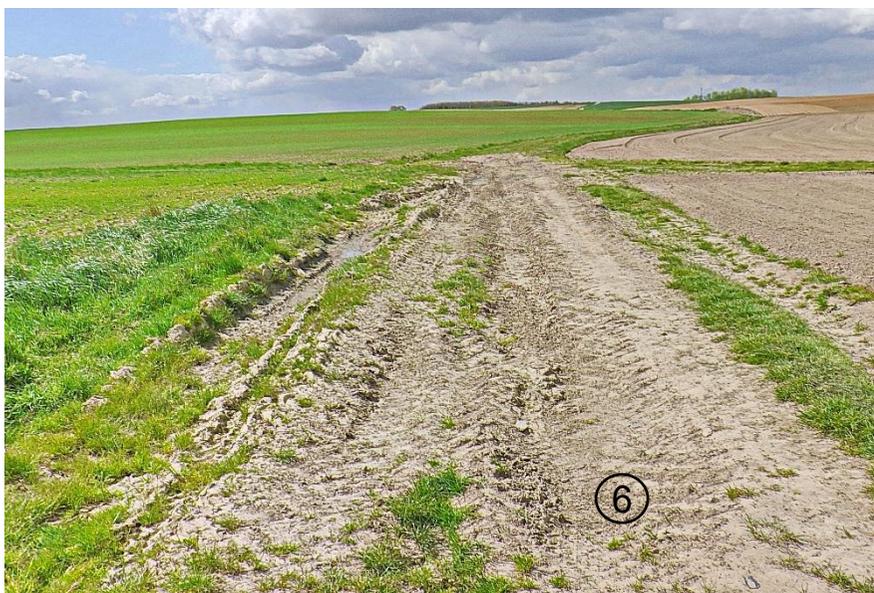


Heureusement, il est possible de contourner l'obstacle en empruntant vers la gauche le chemin ⑤b qui se dirige vers Wasseiges, pour y rejoindre la chaussée romaine. Le début du chemin ⑤b n'est pas toujours très praticable à cause de la végétation envahissante des talus. Au-delà de la chaussée romaine, il devient un chemin herbeux, parfois boueux en hiver, qui rejoint la rue de Jauche à Wasseiges.



Prolongeant la branche de la rue Coquiamont où est implanté le terrain de football, le chemin ⑥ se dirige vers Branchon. Sur le territoire de Merdorp, il est d'abord asphalté, puis empierré et il finit par devenir un chemin de terre couvert d'herbes. À la mauvaise saison, il présente souvent de profondes ornières laissées par les tracteurs. La boue peut tout envahir à proximité du carrefour formé par les chemins ⑥ et ⑦ et les bottes deviennent alors absolument indispensables pour tout promeneur prévoyant.





Après le carrefour, le chemin ⑥ continue en direction de Branchon. Il longe alors les limites des communes de Wasseiges et de Jandrenouille, et est correctement enherbé. Sur le territoire de Branchon, en province de Namur, il est alors bétonné. De cet endroit, la vue sur Merdorp, dans le lointain au milieu des champs, est particulièrement belle.



En provenance de Jandrenouille, le chemin herbeux ⑦ sert un moment de limite à la commune de Merdorp, traverse le chemin ⑥ précédent et rejoint la rue du Marquat, à l'endroit où en changeant de

commune, elle se réduit à un étroit chemin de remembrement bétonné sur les communes de Wasseiges et de Branchon. Ce chemin ⑦ peut s'avérer très humide et boueux en hiver.



Enfin, le chemin empierré ⑧ débute au carrefour entre la rue du Straux et la rue de la Chapelle, et se dirige vers le petit ruisseau du Pissaumont, qu'il longe un moment.

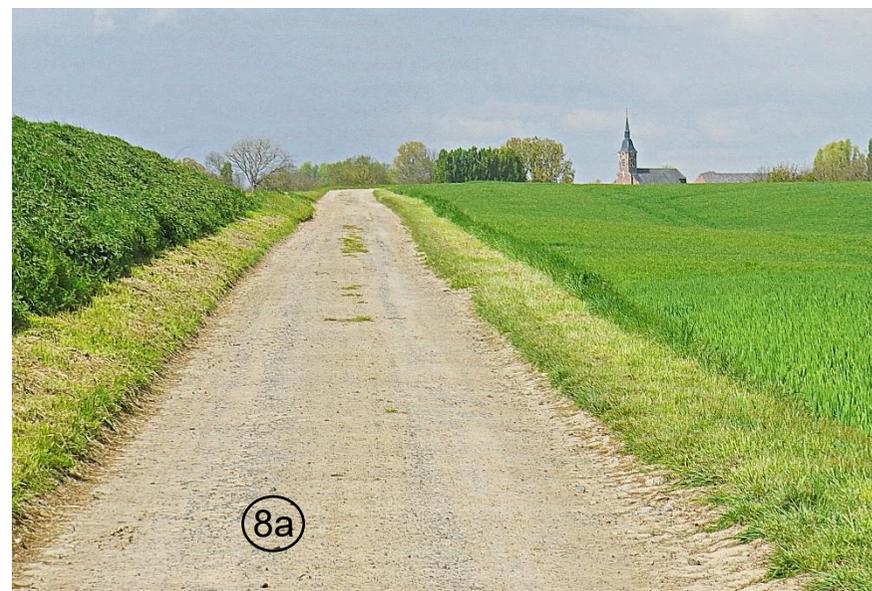


Un peu plus loin, le chemin se partage en deux. Le chemin de gauche (8a) traverse le ruisseau et se dirige vers Jandrenouille. Le chemin de droite (8b) prend la direction de Jandrain.



Toujours correctement empierré, le chemin (8a) traverse les nombreux champs qui séparent Merdorp de Jandrenouille, dont on aperçoit l'église de loin.

Le chemin (8b), par contre, est beaucoup moins bien marqué et il est généralement charrué par les agriculteurs. Il devient alors totalement impraticable à la mauvaise saison.



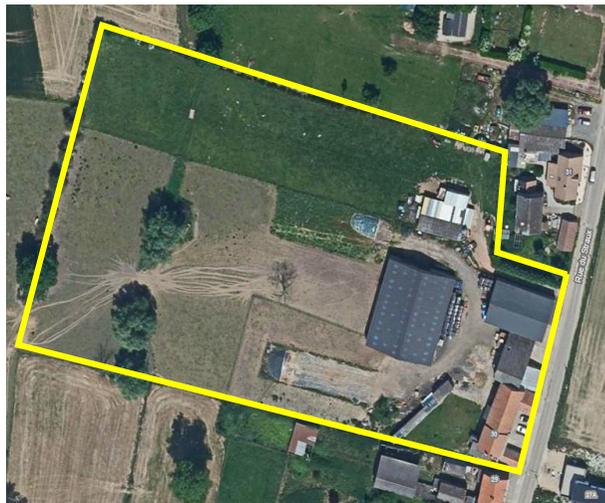


MERDORP

Les entreprises et artisans

Alors que Merdorp comptait plus d'une centaine de fermes en activité dans la première moitié du 20^e siècle, il n'en existe plus que deux de nos jours.

Au numéro 30 de la rue du Straux, la ferme *Decerf-Coppens* est l'une d'entre elles. Elle est spécialisée dans la culture de céréales, de légumineuses et de graines oléagineuses. Si le logis paraît bien modeste, les installations des hangars et autres dépendances situés à sa droite et à l'arrière sont impressionnantes, comme le montre la vue satellitaire de la propriété.



L'autre ferme toujours en activité est la *Société Agricole Verhulst SNC*, située au numéro 20 de la rue de la Chapelle. Elle est spécialisée dans la culture de fruits et de légumes. Ici aussi, la surface occupée par les hangars et autres annexes est impressionnante.



En dehors des entreprises d'activités agricoles, il subsiste généralement peu d'entreprises dans les villages. Les petits commerces, les cafés, les brasseries, les forges, les moulins... ont déserté les lieux. Le nombre de cultivateurs s'est fortement réduit.

À Merdorp cependant, plusieurs entreprises de construction ou de rénovation ont tenu le coup, plusieurs petites entreprises ou artisans se sont orientés vers la nature, l'élevage de chevaux et des manèges se sont développés, un food-truck de spécialités italiennes y a pris ses quartiers, un institut de beauté et de pédicure spécialisée prend soin des personnes intéressées, un hébergement original en yourte est proposé aux touristes et l'ancien terrain de football du village héberge aujourd'hui le club de Thisnes.

Avant de passer en revue les entreprises et les artisans encore présents au village, observons les vestiges des deux anciennes forges de Merdorp.

L'une est encore repérable par sa grande porte au milieu de grands murs aveugles : elle est située ruelle Dewart, à côté du numéro 2.



L'autre forge se trouvait rue Saint-Remy au numéro 12. Elle a été complètement rénovée il y a quelques années et transformée en garage et annexe. Les photos suivantes montrent les lieux comme ils étaient



avant, et comme ils sont actuellement.



De tout temps, des entreprises de construction ont existé à Merdorp. Il en existe encore aujourd'hui.

L'entreprise de toiture *Heysecom André SPRL* est installée rue du Straux 31. Elle existe depuis près de 50 ans et intervient aussi bien lors de constructions neuves que lors de rénovations. Elle peut réaliser tout travail de charpente, de toiture et de zinguerie dans le Brabant wallon et les provinces de Liège et de Namur.



Parmi les entrepreneurs de toitures, citons encore *Gadisseur* installé rue de la Marsalle 24C et *Christophe Doneux* rue Saint-Remy 13.

L'entreprise de mécanosoudure *Majinox* se trouve rue Longue Vesse 31, au carrefour formé par cette rue et la rue de la Chapelle. *Majinox* offre des produits et services ciblés à destination des industries dans les secteurs biopharma, biotech, pé-



trochimique, alimentaire et hospitalier. Majinox développe également une gamme de produits proposant une combinaison audacieuse de matériaux nobles et un service sur mesure à destination des particuliers. L'entreprise représente l'aboutissement concret d'un rêve professionnel, de deux jeunes, ayant la fibre entrepreneuriale. Animés par les mêmes valeurs et une passion commune pour les défis techniques, ils sont à l'écoute des besoins de leurs partenaires et de leurs clients.



Parmi les entreprises de construction et de rénovation, citons *Dam-Construct* de *Damien Bidoul*, rue de la Chapelle 2^B, pour tous travaux de maçonnerie,

de carrelage, d'aménagements extérieurs, de gyproc. Citons aussi *Changy et Regout* rue de la Marsalle 2, et *GKonstruct* rue de la Chapelle 13B.

L'entreprise *Pav' & Stones* est installée rue Chaussée 4 C. Il s'agit d'une petite entreprise d'aménagement extérieur, spécialisée dans le pavage, le



terrassement, l'égouttage, la petite rénovation et la petite maçonnerie, la pose de clôture rigide et de paillasse... Le patron est sur le chantier !

Dans le même domaine, l'entreprise *Rousseaux Carrelages* basée ruelle Dewart 6 est spécialisée dans la pose de chape, carrelage, faïences et pierre naturelle. Elle est à votre disposition pour tout travail de rénovation de salle de bain, de construction de terrasse, de réalisation de pavages et d'aménagements extérieurs.

Si vous êtes à la recherche d'un électricien, adressez-vous à l'entreprise *Bc Production* installée rue du Marquat 2.

Dans le domaine du transport, Merdorp n'est pas démunie. Installée au numéro 11 de la rue Coquiament, l'entreprise *MJM Transport* est spécialisée dans le secteur du transport express et du déménagement depuis 25 ans.



Elle offre des services de livraison express fiables et rapides à travers toute la Belgique et toute l'Europe.

Il existe aussi à Merdorp des petites entreprises et des artisans plutôt orientés vers la nature.

Sur la rue Chaussée, au numéro 8, se trouvent le jardin d'essais, et le centre de référence et d'expérimentation du *Centre Fruitier Wallon*. Il s'agit d'un lieu de rassemblement des producteurs, chercheurs et techniciens spécialisés en culture fruitière en Wallonie, dont le but est d'améliorer les techniques de production ainsi que la qualité des produits.



Le centre met en place des essais démonstratifs en vue d'orienter le secteur professionnel vers des méthodes de productions innovantes. Pour cela, il propose des choix d'espèces et de variétés de pommes, poires, cerises et abricots ; il met au point un système de conduite et de taille ; il étudie des moyens de lutte contre les aléas climatiques comme le gel, la grêle et la sécheresse ; il développe une alternative au désherbage chimique ; il organise un suivi des principales maladies et des insectes ravageurs en étudiant des moyens de luttés alternatives permettant de limiter l'utilisation des pesticides tout en garantissant la rentabilité de l'exploitation. Il émet des avertissements généraux (tavelure, insecte, technique culturale) permettant aux professionnels de gérer au mieux leur exploitation. Il met à disposition un encadrement technique des arboriculteurs et organise une formation continue pour la phytolice¹.

¹ Phytolice : certificat délivré par le gouvernement fédéral qui assure qu'un utilisateur professionnel, un distributeur ou un con-



À proximité, des plantations d'arbres fruitiers, particulièrement jolis au printemps lorsque les arbres sont en fleur, permettent de tester les techniques expérimentales.

seiller manipulent correctement les produits phytopharmaceutiques.



En début d'automne, les arbres se parent de fruits appétissants et les caisses en bois pour le transport des fruits se remplissent sans difficulté.



Rue du Straux 21, *Charlotte Dewit* vous accueille dans son atelier de fleurs écoresponsables : *Chapousse*. Elle y cultive des fleurs au fil des saisons, sans serre chauffée ni produits phytosanitaires, dans le respect total du Vivant. Elle crée des bouquets champêtres, des couronnes de fleurs séchées ou d'autres créations au gré de ses envies, de ce qui pousse en elle, des demandes des clients et surtout de ce que lui offre la nature. Il



est possible de s'y procurer des fleurs sur commande puis de venir les chercher sur place sur rendez-vous. Elle propose des fleurs fraîches à partir du mois d'avril jusqu'au mois d'octobre (variable en fonction de la météo), et des fleurs séchées à partir du mois de novembre jusqu'à épuisement du stock récolté.



Rue du Marquat, au numéro 11, *Didier Van Nieuwenhove* est à la tête du *Jardin des trois tilleuls*. Il est

spécialisé dans la création et l'entretien de parcs et jardins.



Il peut réaliser la plantation de tous types de parterres, d'arbres, d'arbustes, de haies vives ou rectilignes. Il sème des pelouses ou pose du gazon en rouleaux. Il réalise et place tout type de constructions en bois. Il installe des pièces d'eau. Il pose tous types de clôtures, souples ou rigides, en bois ou en treillis. Il peut installer, avec l'aide d'un électricien professionnel, des portails électriques. Que ce soit en pavés autobloquants ou en pierres naturelles, préfabriqués ou non, il peut réaliser des cascades pour pièces

d'eau. Il aménage aussi des allées, des voies d'accès, ainsi que des murets, des pilastres et des barbeques...

Rue Coquiamont 3, *Mathieu Voué* est à la tête de l'entreprise d'abattage/élagage et d'aménagement extérieur *Arbosoins*.

Rue de la chapelle, au numéro 7A en face de la chapelle Saint-Marcoul, « *Les Attelages de la Chapelle – La pasión del caballo* » est un manège entouré de prairies permettant de profiter de nombreuses promenades équestres et d'activités diverses. Des cours d'équitation pour enfants et adultes pendant toute l'année, des stages d'équitation pendant les vacances, sont proposés aux amateurs. L'hébergement de chevaux ou poneys en pension complète y est organisé. La participation à divers concours organisés en Belgique par les « Amis de l'Attelage » est proposée aux personnes intéressées. Une troupe de cavaliers y organise également des spectacles équestres.



Le food-truck *Gadi Piadine* a pris ses quartiers rue de la Marsalle, au numéro 24C. Il est spécialisé dans les *piadines*, qui sont de délicieuses galettes italiennes garnies d'une multitude d'ingrédients savoureux. Que vous soyez friands de charcuterie italienne, de fromages raffinés ou de légumes frais, il existe toujours une piadine parfaitement adaptée à vos désirs gustatifs. Le food-truck permet de répondre à vos besoins de restauration de manière rapide et pratique. Vous pouvez alors emporter votre repas pour le déguster chez vous. Il est également possible de déguster les spécialités sur place.



Pour les dames, Merdorp accueille pas moins de deux instituts de beauté.

Ô *Sens de Marie* est un institut de beauté dédié au bien-être proposant divers services tels que les épilations à la cire et au laser, les massages, les soins du visage, la pédicurie médicale, l'onglerie, le spray-tan... Il est situé au numéro 7 de la rue de la Marsalle.



Ma Pause Bien-être, alliant beauté, soins et détente, s'est installée en mai 2024 rue Longue Vesse, au numéro 13.

Du côté des services, un laveur de vitres et un magasin de pièces et d'accessoires pour motos retiennent également notre attention.

Si vous êtes à la recherche d'un laveur de vitres professionnel dans la région hannutoise, faites appel à *Thierry Votre Laveur de Vitres* qui se met à votre



disposition et vous propose une large gamme de prestations et de services, à savoir :

- Lavage des vitres dans les espaces communs, les commerces et les bureaux ;
- Lavage des vitres pour les particuliers ;
- Démoussage de toits ;
- Nettoyage après travaux ;
- Nettoyage de vérandas, terrasses et gouttières ;
- Lavage de velux et de châssis ;
- Rénovation des vitres et parois de douche ;
- Nettoyage de crépis.

Si vous êtes motard, le magasin de pièces et d'accessoires pour motos *BTC Racing* devrait retenir votre attention. Il est situé au numéro 2 de la rue du Marquat.

Si vous cherchez une formule originale pour vous loger quelques jours à Merdorp, *Scandin'havre* situé au 15 B de la rue du Marquat est pour vous ! Vous y trouverez une yourte contemporaine pouvant accueillir quatre personnes. Sur place, un sauna tonneau et un bain nordique seront à votre disposition.



Dans le domaine de la formation, *Team Temporis Academy* est installé rue Coquiamont 18. Il est spécialisé dans le domaine de la formation : gardiennage, incendie, secourisme, safety, security, skills. Leur expertise s'étend aussi à la consultance en sécurité (reconnue officiellement par le ministère de l'intérieur belge par arrêté ministériel) afin d'offrir des solutions adaptées à leurs clients. Lors des formations, ils adoptent une approche dynamique et interactive où chaque participant est acteur de son apprentissage. Leurs for-



mations allient ainsi théorie et pratique dans une visée d'excellence et une parfaite maîtrise des compétences sur le terrain.

Dans le domaine du secrétariat d'entreprises, *Sophie Riga* (*SOS Paperasse*) s'occupe de toute la « paperasse » que l'on peut trouver dans une société : factures, bons, document RH, gestion, subside, etc. Vous la trouverez rue du Straux 27.



Du côté des infrastructures sportives, Merdorp possède un beau terrain de football, situé rue Coquiament, au numéro 16B : le stade *Romain Froment*.



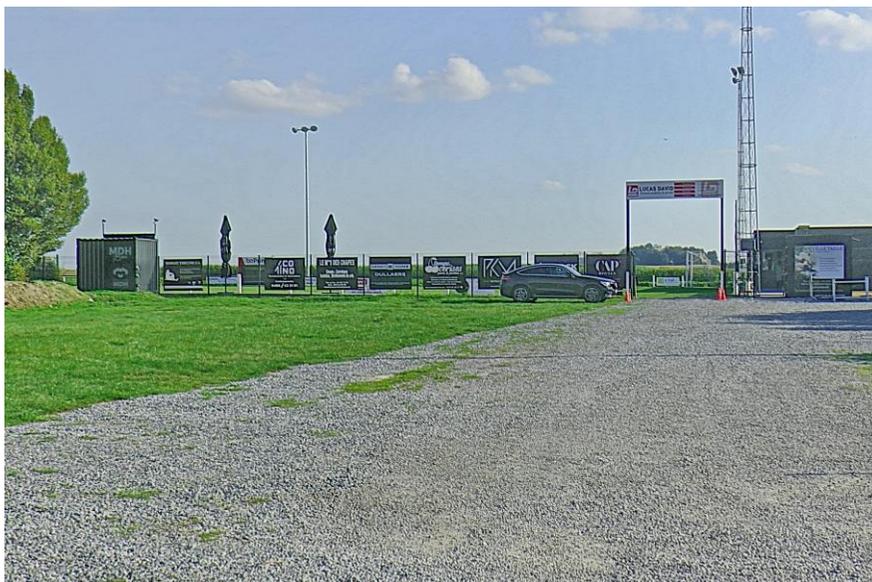
Ce terrain a accueilli jusqu'en 2022 le club de football *Jeunesse Sportive de Merdorp*, et cela depuis sa fondation en 1971. Ce club évoluait en 4^e provinciale liégeoise. Depuis 1994, il était présidé par un ancien joueur du club, *Roger Dohet*, qui est décédé à l'âge de 72 ans en février 2017. Ses successeurs ne se sont hélas ! pas montrés à la hauteur de leur tâche :

une mauvaise ambiance s'est installée entre les joueurs du club et le stade a manqué d'entretien. Des déchets de construction, des gravats, des châssis de fenêtre... traînaient aux abords du stade et constituaient un danger pour les utilisateurs et les riverains. Priés par les autorités communales d'assainir le terrain, les dirigeants du club n'ont pas réagi et rien n'a changé. C'est pourquoi la Commune a officialisé début 2022 l'annulation de la convention, qui la reliait au club, entraînant de facto l'interdiction pour le club *JS Merdorp* d'occuper le terrain. Au cours de l'été suivant, un redémarrage du club avec un nouveau conseil d'administration fut autorisé, mais le nouveau club ne parvint pas à commencer la saison 2022-2023 et se retira. C'est pourquoi le club *JS Merdorp* a cessé définitivement toute activité en 2023.

Par ailleurs, le club *RFC Wallonia* de Thisnes, dont la fondation remonte en 1941, était à la recherche de nouvelles installations, car celles qu'il possédait à Thisnes rue de la Croix-Blanche devenaient vétustes. L'idée de fusionner les deux cercles han-



nutois fut évoquée un moment, mais les deux clubs ne trouvèrent pas de terrain d'entente. C'est pourquoi *RFC Wallonia* reprit officiellement les installations de *JS Merdorp* le 15 mai 2023. Les infrastructures du stade Romain Froment furent remises en parfait état, et les séances d'entraînement du club thisnois y furent organisées pendant la saison 2023-2024. À partir de la saison suivante, tous les matches du *RFCW* furent joués à Merdorp.



MERDORP

La bataille de Hannut en mai 1940

Sans déclaration de guerre, les troupes allemandes envahissent la Belgique, la Hollande et le Grand-Duché de Luxembourg le 10 mai 1940. Comme prévu dans les plans des états-majors, l'armée britannique prend en charge la partie nord du dispositif destiné à s'opposer à l'invasion, tandis que les Français se déploient derrière la ligne de chemin de fer Bruxelles-Gembloux-Namur et derrière la Meuse. Pour laisser le temps à l'armée française d'amener et de déployer ses hommes derrière la ligne de chemin de fer, le Corps de Cavalerie commandé par le Général Prioux reçoit finalement pour mission de freiner et retarder au maximum la progression des troupes allemandes jusqu'au 14 mai au matin. Pour cela, il s'installe sur la ligne Tirlemont-Hannut-Huy, derrière la Petite Gette et la Mehaigne.

Le Corps de Cavalerie regroupe environ 20 000 hommes et 475 chars et se compose de deux divisions légères mécaniques (2^e DLM et 3^e DLM) ainsi que de troupes d'appui d'artillerie, de génie, etc. Il devra affronter deux divisions de chars allemands (panzer). Celles-ci comptent entre 25 000 et

30 000 hommes et 655 chars, si bien que la supériorité allemande ne fait aucun doute.

Parties du nord de la France, les premières troupes françaises arrivent sur la Petite Gette dans l'après-midi du 10 mai. Au début de l'après-midi du samedi 11 mai, les chars *Hotchkiss* (photo) sont en place à Orp-le-Petit, Pellaines, Crehen et Thisnes ; les chars *Somua* occupent Marilles, Jauche, et Jandrenouille. Ils sont camouflés dans les vergers et au pied des haies. L'artillerie est positionnée entre Merdorp et Jandrenouille.



Durant tout l'après-midi, les soldats français vont établir des barricades à Thisnes, où les carrefours et les ponts vont être minés.

Lorsque la nuit tombe, toutes les troupes de la 3^e DLM sont en place sur la Gette. Des tranchées ont été creusées, les chars sont en place, les ponts ont été minés. L'artillerie s'est installée à Jandrenouille, à Folx-les-Caves et à Marilles.

Le dimanche 12 mai, vers 8 heures du matin, la 4^e division de chars allemande (4 PzD) investit Hannut sans grande bataille : les Français se contentent d'utiliser l'artillerie depuis Jandrain. Vers 9 heures, le nombre de chars allemands est suffisant (une cinquantaine) pour partir à l'assaut du village de Crehen où une unité de la 3^e DLM s'est postée. La première bataille de chars modernes commence à Crehen le 12 mai 1940 vers 10 heures du matin. Le combat est inégal et, en fin de matinée, les Français doivent abandonner le village. Ils se replient sur Merdorp et sur Thisnes. Les Allemands tentent de forcer le passage, mais sont repoussés et se replient vers Hannut. Pendant ce temps, l'aviation allemande multiplie les attaques à basse altitude sur tous les villages environnants. La Grand-Place d'Orp est bombardée. Quatre maisons de Merdorp sont la proie d'incendies. Les Français font sauter les ponts et les maisons des carrefours à Thisnes, laissant à peine le temps aux habitants de s'enfuir. Deux personnes sont tuées par les

projections de pierres et plusieurs sont blessées. Dans l'après-midi, trois chars français essaient en vain de reprendre Crehen. Après leur départ, l'artillerie allemande finit par s'installer à Crehen et vers 18 heures commencent les violents tirs d'artillerie préparatoires à la bataille qui va suivre. Plusieurs maisons de Thisnes sont la proie des flammes. En fin de journée, les chars allemands de la 4 PzD attaquent Thisnes par le nord et par la route de Wavre. Les combats sont violents. Les Français, qui subissent de lourdes pertes, finissent par se replier sur Merdorp à la tombée de la nuit. Quelques chars allemands essaient d'avancer jusqu'à Wansin, mais ils sont arrêtés. Vers minuit, l'ordre est donné aux défenseurs de Wansin, qui résistent toujours, de se replier sur Jandrain. Les chars allemands dégagent les barricades de Thisnes puis l'infanterie occupe le terrain conquis.

Après le retrait à la tombée de la nuit du 12 mai, la 3 PzD a rejoint en partie la 4 PzD. Ces deux divisions se préparent à la bataille décisive du lundi 13 mai. Dans la matinée, l'infanterie allemande occupe Crehen, Thisnes et Wansin, tandis que les blindés sont repliés au nord de Hannut. Vers 11 heures, les fantassins marchent en rang par quatre vers Merdorp qui subit à ce moment un bombardement intense. Les gens

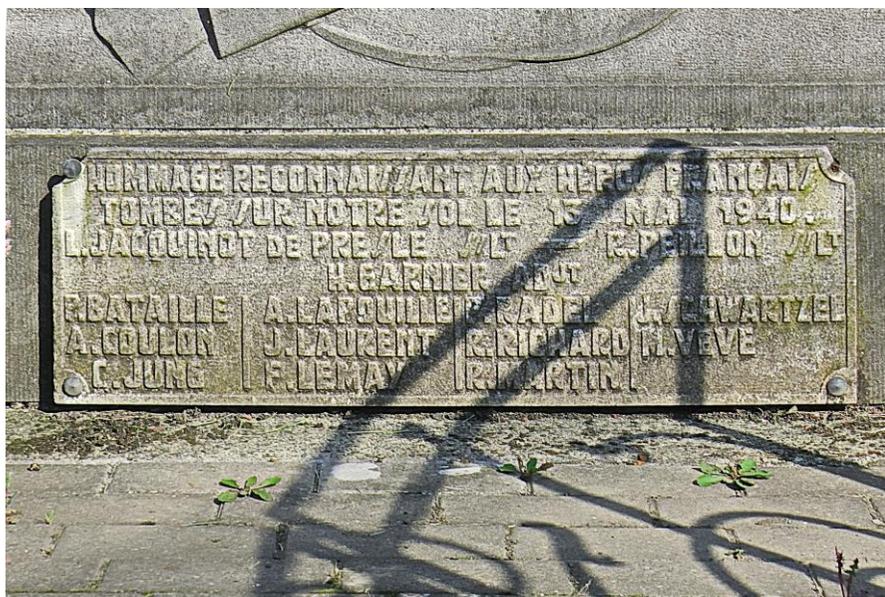
qui n'ont pas quitté le village se réfugient dans des caves avec leurs voisins. L'attaque générale des chars allemands démarre peu avant midi, après avoir traversé Thisnes dépourvu de défenseurs. La 3 PzD se dirige vers les deux Orp et Maret, la 4 PzD s'attaque à Jandrain-Jandrenouille et Merdorp. Les troupes françaises ont fait sauter les ponts et se défendent vaillamment.

Vers midi, l'église romane d'Orp-le-Grand est la proie des flammes ; le soir, il n'en restera que les murs. À Merdorp, les Français combattent tant qu'ils peuvent, mais les Allemands finissent par envahir le village. Les combats se terminent vers 17 heures. Il y a du sang, des blessés et des cadavres partout. Un hôpital a été improvisé par les Allemands dans les combles du château, où les blessés sont alignés par dizaines. Pendant ce temps, malgré une contre-attaque de chars Somua au départ de Jauche, la 3^e DLM française est submergée par les assauts répétés et ne peut empêcher les 3 et 4 PzD allemandes de faire leur jonction au château d'eau de Jandrain. Sur ordre, elle entame son repli dans l'après-midi. Encerclés, les défenseurs de Jandrain résisteront encore jusqu'à 17 heures environ. Quelques chars seulement parviendront à se dégager et à rejoindre Jauche. Au

soir du lundi 13 mai, la première bataille de chars de la Deuxième Guerre mondiale, connue sous le nom de *bataille de Hannut*, est terminée.

Le mardi 14 mai au matin, deux volontaires du village, *Joseph Dohet* et *André Baye*, vont enterrer les morts, civils et militaires, à même la terre. Parmi eux, quatorze militaires français ont trouvé la mort à Merdorp : le sous-lieutenant *Louis Jacquinot de Presle* (originaire de Dordogne), le sous-lieutenant *Robert Peillon* (de Lyon), le maréchal des logis-chef *Henri Garnier* (de Strasbourg) et les soldats *Marcel Vève* (du Vaucluse), *Fernand Lemay* (de Cambrai), *Roger Richard* (de Cambrai), *Robert Martin* (de Laon), *Jaffredo Laurent* (d'Orléans), *Paul Radel* (de Haute-Marne), *André Lapouille* (de l'Oise), *Joseph Schwartzel* (de Meurthe-et-Moselle), *Pierre Bataille* (de Haute-Saône), *Charles Jung* (de Strasbourg), et *Alcide Coulon* (du Nord). Une plaque reprenant leurs noms se trouve sur le monument aux morts près de l'église.

Bon nombre de corps de soldats français ont été rapatriés par la suite à la demande des familles. La majorité des autres corps ont été rassemblés à la nécropole de Chastre-Villeroux-Blanmont, dans la province de Brabant (commune actuelle de Chastre).



territoire de l'entité de Hannut.



Quelques familles hesbignonnes ont obtenu que des tombes françaises restent à leur vénération et à leur entretien dans le village. À Merdorp, c'est le cas de la tombe du sous-lieutenant *Robert Peillon* originaire de Lyon : elle se trouve toujours dans le cimetière.

Le mardi 14 mai au matin, les divisions du Général *Prioux* imposèrent un dernier temps d'arrêt à l'armée allemande aux environs de Perwez, puis se replièrent vers midi derrière le chemin de fer. Les hommes du Général *Prioux* ont rempli leur mission, mais ont laissé sur le champ de bataille 162 officiers, sous-officiers et soldats tombés au cours des combats, dont 36 sur le

À Jandrain (commune d'Orp-Jauche), le musée du souvenir consacré aux combats du « Corps de Cavalerie français en 1940 » présente au visiteur des documents rares, cartes, photos, pièces d'équipement, armements, munitions... de tous les régiments français qui ont pris part aux combats de mai 1940. Il se trouve dans le bâtiment de l'école du village, chaussée de Wavre, et est facilement repéré par la présence d'une tourelle EBR (Engin Blindé de Reconnaissance) avec un canon de 75 mm, sur le bord de la route.



Entre Jandrain et Jauche, sur la Chaussée de Wavre, un monument en hommage au Corps de Cavalerie français a été élevé en 1949.



MERDORP

Les activités du Comité de Village de Merdorp

Depuis 2015, un dynamique Comité de Village a décidé de se mettre au service de Merdorp : en association avec le comité de parents de l'école communale, il soutient activement la vie associative, sociale et culturelle dans le village ; il encourage ou met en œuvre des initiatives visant à y améliorer la convivialité ; il promeut l'image du village à l'extérieur.

Pour ce faire, il organise ou apporte son aide précieuse à l'organisation d'un grand nombre d'activités.

Jusqu'en 2019, les festivités du Grand Feu rassemblèrent à la fin de l'hiver une grande partie des Merdorpois pour brûler le Bonhomme Hiver. La possibilité de se restaurer à cette occasion faisait partie de la fête. Programmées en 2020 pour le 14 mars, elles avaient été reportées à plus tard à cause de la pandémie de Covid-19. Le comité espérait les organiser au début de l'automne, mais c'était sans compter sur des inconnus qui boutèrent le feu au bûcher dans le courant du mois d'août ! La déception et la colère des organisateurs furent grandes. La crise sanitaire étant toujours présente après l'été, il ne fut pas possible de commencer la récolte des branchages nécessaires au

bûcher de l'année suivante, si bien que la décision fut prise de ne pas les organiser en mars 2021. Elles ne furent plus programmées depuis.

En mars, le grand nettoyage de printemps rassemble toujours le comité de village, les citoyens, des associations locales, l'école, des mouvements de jeunesse et des agents communaux de manière à redonner un coup d'éclat au village.

En avril 2024, le RFC Wallonia Thisnes a organisé son souper à la buvette du terrain de football et l'école communale a présenté son souper-spectacle annuel, suivi de son traditionnel barbecue avec animation musicale.

Le dimanche 20 avril 2025, dimanche de Pâques, le comité a organisé une chasse aux œufs dans le parc du château, pour tous les enfants qui participaient à la balade organisée ce jour-là par l'ASBL « Le Tour des Villages de Hannut ».

À partir de 2017 furent organisés tous les troisièmes jeudis du mois, de mai à septembre, de 18 h à 20 h 30, les « Jeudis merdorpois » : il s'agissait d'un

apéro mensuel ouvert à tous les villageois et organisé par des villageois, chez eux, afin de créer et renforcer les contacts humains. Après une interruption pendant la pandémie de Covid-19, les « Jeudis merdorpois » devinrent les « Apéros merdorpois », toujours organisés chez eux par des villageois, différents chaque mois, mais cette fois les rencontres eurent lieu le vendredi soir.

La fête des Voisins en mai permet de faire plus ample connaissance avec les personnes qui vivent à proximité et c'est l'occasion de resserrer les liens qui unissent les habitants, nouveaux ou anciens, du village. Cette fête n'a pas été organisée en 2024, car le nombre de réservations était devenu insuffisant.

Le 2 juin 2024, une « balade vide grenier et dressing » a réuni 70 maisons participantes. Les habitants qui le souhaitaient pouvaient ainsi ouvrir leur propre maison, pour y vendre ce qu'ils voulaient pendant toute la journée. Il s'agissait donc d'une brocante organisée directement chez les habitants. Une douzaine d'artistes et d'artisans régionaux purent ainsi présenter le fruit de leur travail ou de leur art. Une calèche parcourut les rues pour les visiteurs souhaitant se rendre d'un côté à l'autre du village. Plusieurs postes de restauration furent également prévus. Cette

année 2025, c'est une brocante dans la rue du Straux qui est organisée le dimanche 1er juin.

Fin juin, la participation à la fancy-fair avec remise des prix à l'école communale est toujours un nouveau moment de réjouissance.

Le 19 septembre 2024, une messe fut célébrée devant la grotte de Lourdes à l'occasion des 70 ans de sa construction. Elle fut suivie du traditionnel verre de l'amitié, offert par le comité.

L'organisation du cortège d'Halloween, précédé de l'ouverture du bar et du stand de petite restauration à l'école, demanda à nouveau beaucoup de travail et de dévouement.

La mise sur pied d'un petit-déjeuner de la Saint-Nicolas, suivi de la visite du Grand Saint à l'école émerveille toujours les enfants sages de tous âges.

Peu avant Noël, une dégustation de bières, vin chaud, péket, chocolat chaud, crêpes, tartiflette, boudins... ravit même les plus difficiles.

Le placement d'un sapin illuminé sur la place du village, où chacun peut apporter une petite décoration personnelle, est une réalité depuis décembre 2016.

Enfin, la distribution de cougnous aux aînés du village, avec la participation du père Noël, est un instant de bonheur pour tous les participants. En 2024, une carte de vœux écrite par des élèves de l'école accompagnait le colis.

La liste n'est pas complète. Chaque occasion qui se présente trouve toujours des volontaires pour se mettre au travail et apporter à chaque villageois une bonne raison de vivre à Merdorp. Que le Comité en soit mille fois remercié !

Pour terminer, voici les coordonnées de la page web et de la page Facebook du comité :

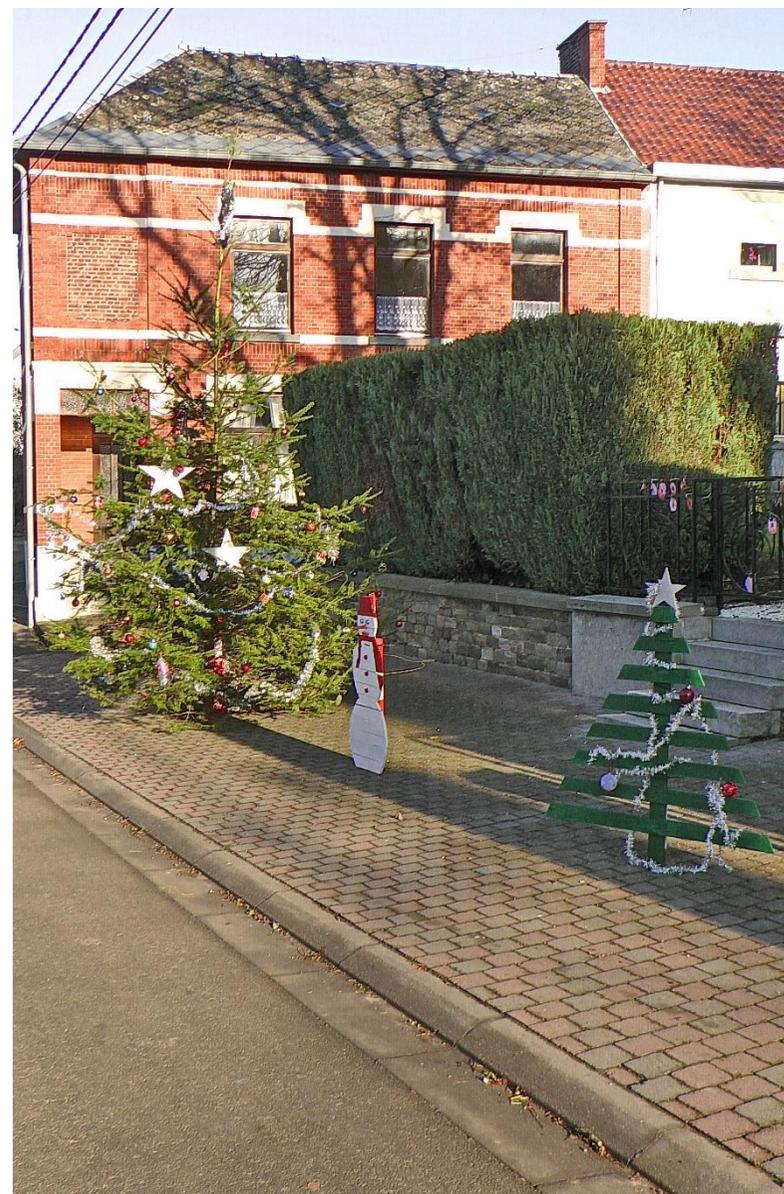
<http://merdorp.weebly.com>

<https://www.facebook.com/merdorp/>

Il semble que la page web ne soit plus tenue à jour depuis fin 2022, au contraire de la page Facebook.

Pour entrer en contact avec le comité, vous pouvez envoyer un mail à merdorpcomite@gmail.com ou contacter

- *Nicolas Kalkman* au 0497 61 72 91
- *Sébastien Cobut* au 0475 25 65 25.



MERDORP

Visite virtuelle des bâtiments remarquables de Merdorp

À partir de 2022, l'ASBL « Le Tour des Villages de Hannut » a décidé, en collaboration avec l'Office du tourisme, de réaliser pour chaque village visité une carte interactive, reprenant des codes QR permettant d'explorer virtuellement chacun des bâtiments remarquables du village. Chaque lieu repris sur la carte est documenté à l'aide de capsules vidéo et d'un quiz.

Cette carte interactive peut être téléchargée directement sur le site de l'ASBL : www.letourdesvillages-hannut.be. Il suffit alors de cliquer sur un des codes QR pour avoir accès directement au document vidéo ou aux questions du quiz. Ces dernières vous permettent de découvrir ce que vous avez retenu lors de votre écoute.

Une version « papier » de la carte interactive est également disponible ci-après, ainsi qu'à l'Office du tourisme de la ville de Hannut. Une plaquette reprenant les codes QR propres à chaque bâtiment est également appliquée sur la façade de celui-ci, dans le village. Dans les deux cas, pour avoir accès au document vidéo, il suffit alors d'utiliser son smartphone et

d'appuyer sur l'application « appareil photo » () , puis de centrer l'image sur le code QR jusqu'à ce qu'il soit net. L'appareil retourne alors un code URL. Il ne reste plus qu'à sélectionner le symbole « insérer un lien » () et la vidéo démarre.

Deux versions sont disponibles :

- l'une pour les adultes :



- l'autre pour les enfants :



Les capsules vidéo sont le fruit d'un patient travail de Mme Viviane Souillard, par ailleurs trésorière de l'ASBL. Dans la version adulte, les textes explicatifs ont été rédigés puis lus par M. Marc Slingeneyer, membre de l'ASBL, en totale collaboration avec les autres membres. Les textes explicatifs de la version enfant ont été élaborés en collaboration avec les écoles fondamentales locales, et les textes sont lus par des élèves de ces écoles. Nous remercions grandement ces élèves et leurs institutrices pour leur fructueuse coopération.



hannut
Tour des villages

Merdorp
Un village à découvrir

Version adultes

Scannez (version papier) ou cliquez sur (version numérique) les codes QR et découvrez en vous amusant les divers endroits du village grâce aux vidéos et aux quiz

Source : dossier du patrimoine du Tour des villages de Hannut ASBL



hannut
Tour des villages

Merdorp
Un village à découvrir

Version enfants

Scannez (version papier) ou cliquez sur (version numérique) les codes QR et découvrez en vous amusant les divers endroits du village grâce aux vidéos et aux quiz

Source : dossier du patrimoine du Tour des villages de Hannut ASBL



Merci à :
Mmes Blaise-Rossifong, Debras, Metzmacher, Ravet, Sacré et MM. Dumont de Chassart, Kalkmann, Reynaerts, 's Heeren.

Edition 2025

Avec le soutien du comité de village **Merdorp**



Grâce à la participation des élèves de l'école communale de Merdorp : Anais, Clément, Emmy, Héli, Hikari, Kyano, Léa, Maxime, Mia, Nina, Romain, Roxane, Timothé, Yolan.

Edition 2025

Avec le soutien du comité de village de Merdorp **Merdorp**



Voici en détail les codes QR des cinq sites de la version pour les adultes :



Le château

L'ancienne ferme
Saint-Jean



Les anciennes écoles

L'extérieur de l'église



L'intérieur de l'église



Et les codes QR des quiz correspondants, élaborés par M. Marius Meys, président de l'ASBL.



Le château

L'ancienne ferme
Saint-Jean



Les anciennes écoles

L'extérieur de l'église



L'intérieur de l'église



Pour terminer, voici les codes QR des cinq sites de la version pour les enfants :



Le château

L'ancienne ferme
Saint-Jean



Les anciennes écoles

L'extérieur de l'église



L'intérieur de l'église



Et les codes QR des quiz correspondants :



Le château

L'ancienne ferme
Saint-Jean



L'intérieur de l'église



Les anciennes écoles

L'extérieur de l'église



MERDORP

Bibliographie

Livres

Alvarez A. et Schmidt K. 2017. *L'église Saint-Jean-l'Évangéliste à Liège*. Carnets du Patrimoine 138, Institut du Patrimoine wallon, Namur, 48 p.

Architecture rurale de Wallonie. 1989. *Hesbaye brabançonne et Pays de Hannut*. Pierre Mardaga, Liège, 234 p.

Delooz R. 2006. *Hannut et ses villages*. R. Delooz, Lonzée, 178 p.

De Seyn E. 1952. *Dictionnaire Historique et Géographique des Communes belges*. 3^e édit. Brepols s.a. Turnhout, 1564 p.

Fellingue E., Hanssen R., Lambou M., Renard J. H. 1985. *Les tramways au Pays de Liège, Tome 2, Les chemins de fer vicinaux*. GTF asbl, Liège, 400 p.

Herbillon J. et Joris A. 1964. *Les moulins à guède en Hesbaye au Moyen-Âge*. In : Revue belge de philologie et d'histoire, tome 42, fasc. 2. Histoire (depuis la fin de l'Antiquité) pp. 495-515.

Jespers J.-J. 2011. *Le nouveau dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles*. Racine, Bruxelles, 750 p.

Joris A. 1959. *Les moulins à guède dans le comté de Namur pendant la seconde moitié du XIII^e siècle*. Extrait de la revue *Le Moyen Âge*, n° 3

Ministère de la Région wallonne, Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Logement, Division des Monuments, Sites et Fouilles. 1994. *Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 18/2 : Wallonie, Province de Liège, Arrondissement de Waremme*. Pierre Mardaga, Liège, 360 p.

Ouvrage collectif. *Croquis panoramique de Hannut*. S.I. Hannut, Hannut, 90 p.

Vilken R. 1995. *Hannut et sa région au début du siècle*. Chauveheid, Stavelot, 160 p.

Documents divers

IGN. 1976. *Carte topographique 41/1-2 Hannut - Montenaken*.

IGN. 1976. *Carte topographique 41/5-6 Wasseiges-Braives*.

Jadot D. 2016. *Merdorp*. Notes historiques rassemblées pour la conférence sur le village à l'occasion du 250^e anniversaire de l'église. Non publié (photocopies).

Sites WEB

Bibliothèque Royale de Belgique. 2015. *Carte Ferraris*. http://www.kbr.be/collections/cart_plan/ferraris/ferraris_fr.html. Consulté en décembre 2015.

Chasseur S. Commune de Fernelmont. 1999. *Le bande Meeffe*. <http://www.fernelmont.be/page.asp?i=134>, consulté en décembre 2016.

Collectif. 2014. *Comté de Namur*. Wikipédia, l'encyclopédie libre. https://fr.wikipedia.org/wiki/Comt%C3%A9_de_Namur. Consulté en décembre 2015.

Collectif. 2014. *Liste des Comtes de Namur*. Wikipédia, l'encyclopédie libre. https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_Comtes_de_Namur.

[org/wiki/Liste des comtes de Namur](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_comtes_de_Namur). Consulté en décembre 2015.

Collectif. 2015. *Carte de Ferraris*. Wikipédia, l'encyclopédie libre. https://fr.wikipedia.org/wiki/Carte_de_Ferraris. Consulté en décembre 2015.

CPDT. 2013. *L'ensemble paysager des Plateaux brabançon et hesbignon*. <http://cpdt.wallonie.be/fr/content/les-plateaux-braban%C3%A7-et-hesbignon>. 2015, pp. 30-111.

Daxhelet A. 2009. *Bataille de Hannut*. <http://www.daxhelet.eu/joomla/clapsabot/bataille-de-hannut.html>. Consulté en décembre 2016.

Deleuze J. 2009. *Histoire fiction : Wasseiges - Cité portuaire*. Site d'Adrien Daxhelet. <http://diguet.be/joomla/histoires-de-laronde/wasseiges-cite-portuaire.html>. Consulté en décembre 2016.

Écurie du bonheur. *Centre équestre*. <https://bee-naps.com/l-ecurie-du-bonheur-hannut/>, consulté en décembre 2016.

Géoportail de la Wallonie. Le Site de l'information géographique wallonne. *Cartes WalOnMap*. <http://geoportail.wallonie.be/home.html>. Consulté en décembre 2016.

Institut Royal du Patrimoine Artistique. 2008. *BALaT (bases de données)*. http://balat.kikirpa.be/photo_print.php, consulté en novembre 2016.

Les attelages de la Chapelle – la pasión del caballo. *Manège et troupe de spectacle équestre*. <http://lesattelagesdelachapellelapasiondelcaballo.e-monsite.com/>, consulté en décembre 2016.

Maison du Souvenir. 2009. *La première bataille de chars de la Deuxième Guerre mondiale*. http://www.maisondusouvenir.be/premiere_bataille_de_char.php, consulté en décembre 2016.

Pages d'Or. *Entrepreneurs / Merdorp-4280*. <http://www.pagesdor.be/entrepreneur/merdorp-4280/>, consulté en décembre 2016.

Société Archéologique de Namur. 1895-1898. *Les Annales*, Tome 22, pp. 617 à 619. <http://webapps.fundp.ac.be/bib/flip/388/files/assets/basic-html/page630.html>, consulté en décembre 2016.

Remerciements

Ce dossier n'aurait pas vu le jour sans le concours de nombreuses personnes qui ont bien voulu donner de

leur temps pour chercher et fournir de la documentation, relire les textes, donner des conseils, prodiguer des encouragements... Grand merci à tous, et en particulier à Mmes Monique Blaise-Rosillong, Geneviève Debras, Nathalie de Saint-Hubert, Claudine Froment, Janique Metzmacher, Myriam Pins, Nadine Ravet, Catherine Robert, Donatienne Sacré et MM. Éric Bidaine, Sébastien Cobut, Patrick Dumont de Chassart, Didier Jadot, Jean-Claude Jadot, Nicolas Kalkmann, Guido Reynaerts, Niels 's Heeren, Marc Slingeneyer et Daniel Vanderslycken.



Note importante à l'attention des propriétaires de biens photographiés

Pour des raisons pratiques évidentes, il ne nous a pas toujours été possible de contacter personnellement tous les propriétaires de biens dont les photographies figurent dans ce dossier. Si, pour quelque raison que ce soit, vous estimez qu'une photographie d'un de vos biens n'a pas sa place dans ce dossier, n'hésitez pas à prendre contact avec nous en nous envoyant un mail à info@letourdesvillageshannut.be. La photographie litigieuse sera alors retirée du dossier dans les meilleurs délais. Merci pour votre compréhension.

Votre avis nous intéresse

Si vous désirez nous faire part de votre réaction après la lecture de ce dossier, si vous avez des renseignements complémentaires à nous transmettre, ou si vous avez décelé une erreur, n'hésitez pas à prendre contact avec nous en nous envoyant un mail à info@letourdesvillageshannut.be.

Un grand merci d'avance.



